

armor

magazine

n° 105

6 F

la dramatique crise de
l'emploi

les chèques
en breton

le SPI
entraide celtique

spécial
st-malo

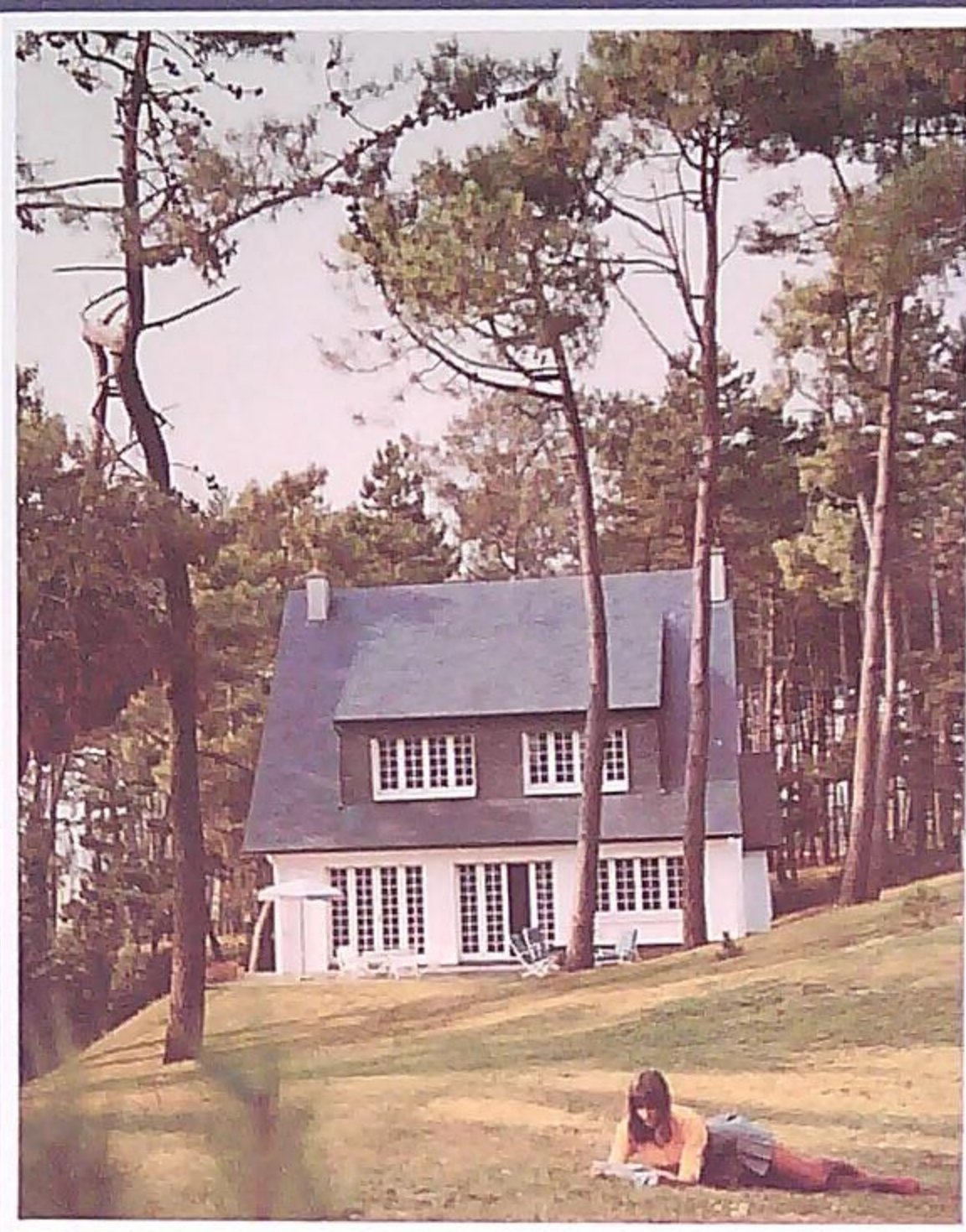
la marche de
l'unité à
nantes

les objectifs
de vitré

débat sur les
festoù - noz

r. marcellin
président du
conseil régional





HMAS ANGERS RC55B21

ardoise épaisse

celtique

Une ardoise ... à l'ancienne

Nos ancêtres ne manquaient pas de bon sens. Leurs toits étaient d'ardoises épaisses d'une résistance à toute épreuve, qualité essentielle pour protéger la maison et tout ce qu'elle renferme.

Dans nos régions, les couvertures plus que centenaires ne sont pas rares.

L'ardoise épaisse CELTIQUE est de cette race. Avec elle, retrouvons le bon sens des anciens.

Tirée du schiste d'Angers, le meilleur au monde, elle en constitue la fine fleur. Sa longévité est remarquable. C'est la tranquillité assurée pour plusieurs générations.

Et ce n'est pas tout. La CELTIQUE est aussi une belle ardoise. Sa taille épaufrée, à la «galloise», met en valeur les moindres détails et donne à la couverture un étonnant relief.

Pourquoi avoir attendu si longtemps un matériau d'une telle classe?

Tout simplement parce qu'il a fallu la découverte d'un filon d'une richesse extraordinaire pour réaliser ce qui était impensable jusqu'à ce jour : un produit exceptionnel à un prix plus que raisonnable.

C'est la grande chance de la Société Ardoisière de l'Anjou. Ce sera aussi la vôtre.

***avec la CELTIQUE, découvrez la
joie de vivre... sans souci.***

**SOCIETE ARDOISIERE
DE L'ANJOU**

COMPTOIR DES ARDOISES D'ANJOU

**47, boulevard FOCH
B.P.2265 - 49022 ANGERS CEDEX
TEL. (41) 88.30.82**

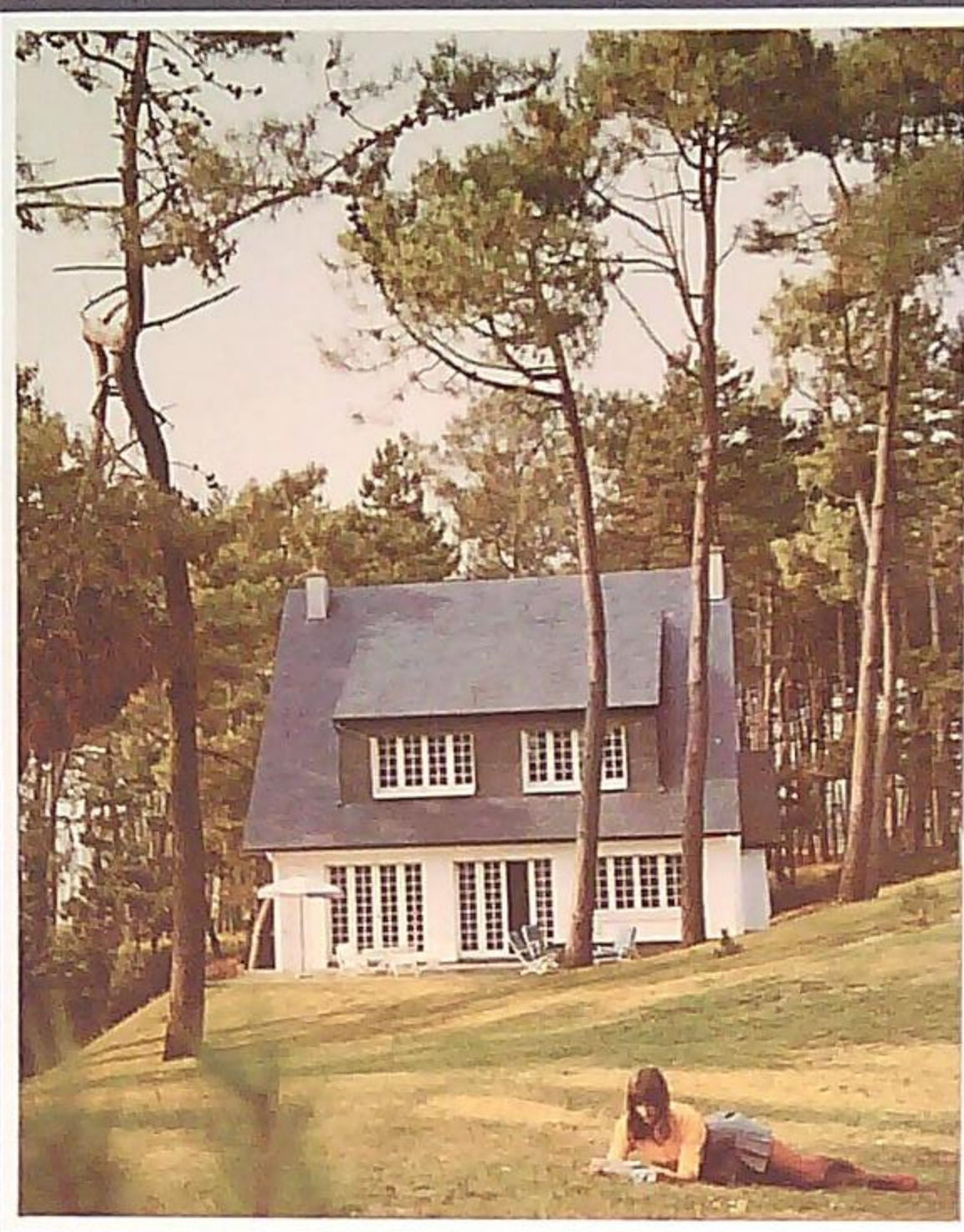


A M 6

Bon pour recevoir documentation et
échantillons gratuits

Nom _____

Adresse _____



HMAS ANGERS RC55B21

ardoise épaisse

celtique

Une ardoise ... à l'ancienne

Nos ancêtres ne manquaient pas de bon sens. Leurs toits étaient d'ardoises épaisses d'une résistance à toute épreuve, qualité essentielle pour protéger la maison et tout ce qu'elle renferme.

Dans nos régions, les couvertures plus que centenaires ne sont pas rares.

L'ardoise épaisse CELTIQUE est de cette race. Avec elle, retrouvons le bon sens des anciens.

Tirée du schiste d'Angers, le meilleur au monde, elle en constitue la fine fleur. Sa longévité est remarquable. C'est la tranquillité assurée pour plusieurs générations.

Et ce n'est pas tout. La CELTIQUE est aussi une belle ardoise. Sa taille épaufrée, à la « galloise », met en valeur les moindres détails et donne à la couverture un étonnant relief.

Pourquoi avoir attendu si longtemps un matériau d'une telle classe?

Tout simplement parce qu'il a fallu la découverte d'un filon d'une richesse extraordinaire pour réaliser ce qui était impensable jusqu'à ce jour : un produit exceptionnel à un prix plus que raisonnable.

C'est la grande chance de la Société Ardoisière de l'Anjou. Ce sera aussi la vôtre.

***avec la CELTIQUE, découvrez la
joie de vivre... sans souci.***

**SOCIÉTÉ ARDOISIÈRE
DE L'ANJOU**

COMPTOIR DES ARDOISES D'ANJOU

47, boulevard FOCH

B.P.2265 - 49022 ANGERS CEDEX

TEL. (41) 88.30.82



A M 6

Bon pour recevoir documentation et
échantillons gratuits

Nom _____

Adresse _____

sommaire

politique * économie vie sociale

Yann Poilvet : La dramatique crise de l'emploi	3
A Nantes, la marche pour l'unité . . .	4
Emsav	4
Louis Feuvrier : Responsabilités locales... réforme ou alibi ?	5
Yann Daumier : Investir pour prévenir les catastrophes	6
Conseil de l'Europe : la déclaration de Bordeaux	7
Raymond Letertre : « Ajouter à la valeur économique de la Bretagne	8
Raymond Marcellin : président du Conseil régional	8

LE BRETON DE L'ANNEE

Choisissez le « Breton de l'année » . . .	11
Gwerz an Dilabour	17
Libellez vos chèques en breton	18
Brigitte Hug : Le salon de l'automobile	19
Le 2 ^e pacte national pour l'emploi en Bretagne	21
Jacques Crenn : Le SPI/entraide inter celtique	22

arts et cultures

Glenmor : 20 ans déjà...	39
Yannick Pelletier : Corneilles de Cornouaille, de A.-A. Hallier	40
Yann Poilvet : Les livres	40
Anne-Edith Poilvet : Les disques . . .	41
Odile Pellé : L'école de Pont-Aven . .	42
Jacques Crenn : Pierre Gilles, peintre humaniste	42
Odile Pellé : Le portrait brodé d'Aristide Briand	43
Gilles Morin - Jacques Peltier : Débat sur le fest-noz en Haute-Bretagne	44
Jean-Luc Aulnette : Radio-Armorique... écoutez la différence	45
Programmes	46

et aussi

Myrddhin : Calendarmor 78	55
Yann Desbordes : Mots-croisés . . .	55
Gastronomie	55
Petites annonces	56
Le carnet d'Armor	57
Courrier	58
Les éditions SOPEL	59

L'ANNEE 1949

Nous recherchons journaux et revues, bretons et français, des années 1949, 1950 et suivantes. Faire part des disponibilités à Armor magazine.

La dramatique crise de l'emploi

RAYMOND BARRE est bien le seul à être content de lui : il paraît qu'on l'a baptisé quelque jour « le premier économiste de France ». Eh bien ! nous souhaitons que, si premier il y a, il reste l'unique car c'est sa politique, figée, étroite, butée, qui paralyse le besoin d'agir d'un pays plein de vitalité, d'entreprises prêtes à toutes les initiatives pour peu qu'on cesse de les brider dans le corset étatique.



par
YANN
POILVET

Or les initiatives mènent à l'emploi ; barrant les unes, Raymond Barre bloque l'autre, et son entêtement dans l'erreur coûte cher.

Il nous coûte cher à nous Bretons particulièrement. Le chômage frappe dur dans notre pays où sa durée moyenne dépasse maintenant cinq mois : 56 000 demandes d'emploi non satisfaites et l'on va vers les 60 000. Le taux de chômage s'est accru de 13,7 % de juillet 77 à juillet 78 contre 8,35 pour l'ensemble de l'hexagone. 1 336 établissements ont été contraints à des licenciements. Dans son rapport au comité économique et social, Marcel Piriou, a noté que, en un an, les demandes d'emploi non satisfaites avaient augmenté de 7,8 % pour les moins de 25 ans, de 20,7 pour les 25-49 ans, de 14,5 % pour les plus de 50 ans.

Parallèlement, les prévisions rassurantes des technocrates se sont effondrées : le VII^e Plan prévoyait pour ses deux premières années 36 000 créations d'emploi ; il y en a eu 24 210.

C'est que, malgré les engagements solennellement pris, la Bretagne est sacrifiée par Paris, ainsi qu'en témoignent les chiffres du CREFE repris par le Breis dans une récente conférence de presse : nous ne sommes qu'au quatorzième rang des régions pour le montant moyen (inférieur de 13 % à la moyenne française) par habitant des dépenses d'investissement de l'Etat au cours du VI^e Plan ; au vingtième rang (- 24 %) pour l'éducation et la formation ; au dix-neuvième rang (- 29 %) pour la santé ; au quinzième rang (- 56 %) pour le développement urbain ; au dixième rang (- 8 %) pour les communications.

Cette situation risque de s'aggraver car des menaces sérieuses pèsent sur de nombreux secteurs : électronique, bâtiment et travaux publics, habillement et textile, chaussure, pêche, réparation navale...

Pis : c'est l'Etat lui-même qui met un frein à l'aide aux entreprises en difficulté. Ainsi, alors la Commission de la Communauté européenne est prête à accorder un prêt de trois millions de francs aux Forges et Laminoirs de Bretagne pour financer une modernisation nécessaire à leur survie, c'est une banque nationalisée qui est réticente à la réalisation du pool bancaire exigé.

Cela nous ramène à l'essentiel : la création d'un véritable pouvoir régional, capable de prendre en mains nos initiatives sans devoir en référer constamment aux ministères. Les besoins d'emplois sont nombreux dans le domaine privé comme dans le domaine public (enseignement, santé, postes et télécommunications, collectivités locales, associations...) ; leur création serait un facteur de réanimation économique et apporterait un courant frais dans le circuit industriel et commercial. Cela, c'est le bon sens. Mais le premier ministre est un économiste trop distingué pour avoir du bon sens : il est la science infuse. Il est grand temps que le président de la République se rende compte qu'il faut changer de médications.

KERIOÙ BREIZH

L'ANCIEN ARRONDISSEMENT DE MONTFORT-SUR-MEU

De la page 12 à la page 16

LE DEVENIR DE SAINT-MALO

De la page 24 à la page 38



Le nouvel hôpital de Saint-Malo

LES OBJECTIFS DE VITRE

De la page 47 à la page 54

Justis Poblek Vreizh

Sous ce sigle, une organisation apparemment nouvelle, qui ne donne ni adresse ni nom de responsable, a diffusé un manifeste demandant l'amnistie des huit condamnés et des vingt inculpés coupables seulement, selon elle, « d'avoir voulu s'opposer à la disparition de la Bretagne et à la déportation de son peuple », et affirmant : « même si l'on trouve que leurs moyens sont discutables, on doit reconnaître que leur objectif est respectable ». Elle dénonce encore « l'hystérie anti-bretonne » orchestrée à cette occasion.

Union démocratique bretonne

Le bureau politique de l'UDB vient de réaffirmer son hostilité à l'implantation de centrales nucléaires en Bretagne. « L'UDB rappelle que la Bretagne peut se passer du nucléaire : la Bretagne à 5 départements est excédentaire de 6,2 % en énergie ». Et elle ajoute : « en réalité, il s'agit d'utiliser la Bretagne comme poubelle nucléaire » (B.P. 304, Brest).

C.B.L.

De Bray (Eire), Yann Goulet, secrétaire général du Comité national de la Bretagne libre, nous a transmis, en l'authentifiant, ainsi qu'il l'a fait à l'ensemble de la presse, une déclaration du FLB / ARB en date du 12 septembre 1978. Elle condamne « l'inexcusable sévérité à l'égard des membres de la Kevrenn de Saint-Brieuc à la dignité desquels elle rend hommage et exprime sa crainte de voir les prochains procès des deux autres Kevrennoù se dérouler dans la même ambiance de répression ; elle dénonce enfin le caractère inhumain du maintien en détention de l'ingénieur Jacques Bruchet malgré son état de santé et l'absence totale de preuves contre lui (CBL, Koatkeo, Herbert road, Bray / Co Wicklow / Eire).

Pauvres préfets...

Ce n'est décidément pas une sinécure d'être préfet du Finistère... Puni parce que le Premier ministre Raymond Barre avait été vexé de se trouver enrobé dans les plis du Gwenn ha du, François Bourgin avait été remplacé par Henri Gevrey. Hélas ! celui-ci a été limogé à son tour parce que les paysans du Leon ont privé, à l'Aber Wrach, le président de la République de son hélicoptère et qu'ils ont orné les pales de celui-ci d'un cochon bien de chez nous. Il faudra bientôt passer des petites annonces pour pouvoir installer un préfet à Quimper !

On croit peut-être que c'est avec de tels caprices qu'on va résoudre nos problèmes économiques...

★ Un « Mouvement Populaire de Libération Européenne » nous fait connaître sa naissance. Il se proclame anti-capitaliste, socialiste non marxiste, « européiste », et se prononce pour l'Europe des peuples (MPLE, M. Millet, BP 109, 75522 Paris Cedex).



Nantes : La marche pour l'unité

Tous à Nantes les 14 et 15 octobre, à la marche pour l'unité de la Bretagne.

Le samedi 14, à partir de 17 h, danses bretonnes devant l'immeuble de la radio (à Beaulieu). Le soir : fest-noz géant à la salle des fêtes de Basse-Indre.

Dimanche 15 : installation des stands des groupements dans la cour du Château. En cas de mauvais temps, dans la salle du Champ de Mars. Distribution de tracts à travers la ville. L'après-midi : spectacle et concert. Allocution unique au nom du comité. A 17 h départ du cortège qui ira jusqu'au local de la radio, avec haltes aux sièges des rédactions nantaises des journaux. L'accent sera mis sur la revendication d'une information étendue à l'ensemble de la Bretagne.

Le premier droit culturel d'une communauté est celui d'être reconnue toute entière

Le Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne, qui regroupe les associations et groupements organisateurs de la prochaine Marche pour l'Unité (à Nantes les 14 et 15 octobre), a évoqué l'application de la Charte Culturelle pour la Bretagne en Loire-Atlantique, et relevé le caractère tout à fait fallacieux de cette application dans le contexte administratif actuel.

Décidée à l'unanimité par les élus départementaux, cette application, lente et incomplète, est supposée traduire, sur le plan culturel, l'appartenance de la Loire-Atlantique à la Bretagne.

Cependant, les habitants de la Loire-Atlantique peuvent tourner tous les boutons de leur téléviseur : le cadre « régional » des « Pays de Loire » est le seul qui leur soit proposé en ce qui les concerne. Et les habitants des autres départements bretons peuvent en faire autant : l'image de la Bretagne qui leur est quotidiennement fournie par les trois chaînes ne comporte pas la Loire-Atlantique !

Pour le Comité pour l'Unité, le premier droit culturel d'une communauté est celui d'être reconnue comme telle dans la vie quotidienne. L'application, logique, de la Charte Culturelle en Loire-Atlantique implique donc en premier lieu le respect par tous les organes d'information de son identité bretonne. Le 8 novembre dernier, les élus départementaux de Loire-Atlantique se sont très clairement prononcés en ce sens. L'un des objectifs majeurs de la prochaine Marche pour l'Unité sera d'exiger le respect de ce vœu démocratiquement exprimé.

L'action de « Nantes en Bretagne »

Point de rencontre

L'Association « Nantes en Bretagne » dont le but est la réunion des cinq départements bretons au sein de la région Bretagne, suit de près les colloques entre Conseils généraux d'Ille-et-Vilaine et de Loire-Atlantique. De tels rapprochements entre les deux capitales bretonnes constituent une tendance que les partisans de l'unité régionale bretonne souhaitent voir s'étendre aux cinq départements. « Nantes en Bretagne » souhaite que des rapports de coopération et de complémentarité, pour une représentativité accrue au niveau global de la Bretagne, s'établissent entre les cinq départements. L'étude d'une économie globale interdépartementale de la Bretagne, commandée par sa situation géographique et maritime, est à la base de sa renaissance régionale. L'association élaborée entre les Chambres de commerce de Quimper, de Nantes et de Rennes mais aussi de Vannes, Brest, etc... est la condition essentielle de cette renaissance à tous les niveaux. « Nantes en Bretagne », tout en considérant l'existence globale de la Bretagne comme prioritaire, se déclare acquise à toute fédération interrégionale, chaque région y étant représentée par ses responsables départementaux et municipaux sans aliéner sa liberté de gestion et sa personnalité. Nantes, qui en est l'élément fédérateur, devrait, par vocation, en être le centre interrégional le plus indiqué comme l'un des points de rencontre entre régions et départements de l'Ouest-Atlantique, accessible de partout.

RESPONSABILITÉS LOCALES : réforme... ou alibi ?

L'automne nous promet en dehors de la rentrée sociale, des débats enflammés sur des sujets que le gouvernement reporte depuis plusieurs années, notamment celui sur les responsabilités locales. Les notes, les rapports - en particulier ceux de la Commission AUBERT et de l'Association des Maires de France - les enquêtes réalisées auprès des Maires sur l'initiative du Président de la République et les réactions quotidiennes des élus locaux complètent une documentation abondante sur les collectivités locales. Il ne reste plus qu'à prendre les décisions. Moins de discours et plus d'actions ; voilà le leitmotiv des Maires de France.

M. Christian BONNET, Ministre de l'Intérieur a présenté le 20 juin 1978 au Sénat les grandes lignes du projet de loi-cadre qui sera proposé aux deux assemblées lors de la session parlementaire d'automne. Les deux axes de décentralisation retenus sont la Commune et le Département. Pour les Communes, il est souhaité une plus grande autonomie locale et des possibilités de choix en matière d'investissements, de politique financière, d'environnement et d'urbanisme. Aucune Commune ne devrait être supprimée par voie autoritaire et chacune devrait être dotée d'un financement minimum pour le maintien des services publics. L'allègement des contrôles, la délimitation des compétences viendraient également libérer les Communes. La fonction publique communale serait renforcée, l'information et la participation des citoyens améliorés, « un statut digne des élus » proposé, un meilleur encadrement des services communaux favorisé par un recrutement dans les grandes écoles, le développement de la promotion interne et la création d'un emploi d'attaché auprès du Maire.

Le rôle du département serait redéfini, en particulier dans le domaine social, dans ceux de l'enseignement, des transports scolaires, des services d'incendie.

L'accession à l'épargne nationale serait facilitée sans pour autant négliger l'attribution d'emprunts à taux privilégiés. Enfin des agences de services techniques pourraient être créées au niveau départemental avec les élus des Communes intéressées.

Telles sont les principales propositions du gouvernement dont la plupart ont été présentées à la veille des élections législatives dans le cadre du programme de Blois. Mais si l'on essaie de projeter toutes ces mesures dans l'avenir, on peut dénombrer de graves insuffisances tendant à limiter les intentions du gouvernement et en conséquence à entraîner de grandes déceptions chez les élus locaux mais aussi dans la population à qui l'on a promis « une réforme de l'Etat » et une modification des « rapports entre le citoyen et le pouvoir ».

La première de ces insuffisances est liée à la démarche politique. Le Président de la République veut donner aux élus plus de pouvoirs et plus de responsabilités. Mais l'opération de distribution se fait à partir du niveau



PAR LOUIS
FEUVRIER

centralisé. Dans l'ensemble des tâches exécutées par l'Etat à l'échelon parisien, on va rechercher ce qui peut faire l'objet d'une délégation. Il s'agit dans ce cas d'un dégrossissage et d'un découpage du sommet sans grandes perspectives pour les citoyens. Alors qu'une véritable décentralisation et « tout acte de foi dans la démocratie » supposent que la définition des responsabilités confiées aux collectivités locales se fassent en sens inverse, c'est-à-dire à partir des citoyens eux-mêmes. La décentralisation doit avoir comme support les collectivités de base qui reçoivent toute la personnalité juridique (quand elles ne l'ont pas déjà et ont la possibilité de s'unir en syndicats ou autres groupements, sans tenir compte spécialement des limites administratives. La définition des compétences des collectivités locales doit donc s'appuyer nécessairement sur le principe suivant : les tâches ne peuvent être attribuées au niveau supérieur que dans la mesure où il a été prouvé que la collectivité donnée ne pouvait apporter les solutions efficaces. Aussi il serait regrettable de fonder la responsabilité des collectivités locales sur des critères strictement financiers en les dépouillant arbitrairement d'un certain nombre d'activités pour leur laisser seulement les équipements de base, et de confier à l'Etat des tâches qui reviennent aux Communes.

Les propositions énoncées par le gouvernement concernent essentiellement les élus alors que les citoyens sont oubliés. Dans ce domaine, nous assistons même à un recul par rapport aux déclarations de Blois puisque la participation des habitants par référendum n'est plus une proposition du gouvernement.

Et pourtant, ne serait-il pas légitime de donner au Maire, au Conseil Municipal ou encore à la population lorsqu'un 1/4 des électeurs inscrits dans la Commune le demande, la possibilité de décider la participation réelle des citoyens à la vie de leur cité par la voie du référendum local ?

En privilégiant le département comme niveau administratif intermédiaire entre l'Etat et les Communes, on va créer ainsi 100 collectivités avec des différences très importantes. Dans ce cadre aussi, une « décentralisation authentique » suppose la constitution d'une commission exécutive représentant les citoyens et l'attribution de responsabilités spécifiques à ce niveau. Sinon, on sera vite tenté dans un souci d'uniformisation nationale et sous des prétextes d'efficacité de s'en remettre à l'échelon central. Le nombre des départements incitera les adeptes du séparatisme à une « indispensable coordination » - entendons par là centralisation. Il faut égale-

ment ajouter qu'en faisant du département le pivot de la centralisation, la région est pratiquement oubliée, sinon gommée.

La fiscalité locale qui date du XIX^e siècle ne sera pas modifiée en profondeur. Tout le monde sait pourtant que les « quatre vieilles » - taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe professionnelle - sont inadéquates et ne peuvent permettre de dégager les ressources suffisantes pour accroître l'autonomie communale. En 1976, les recettes des collectivités locales représentaient 19 % des recettes fiscales totales (dotation du versement représentatif de la taxe des salaires incluse) mais leurs dépenses s'élevaient à près de 40 % des dépenses de l'Etat et leurs investissements atteignaient 1 fois 1/2 le montant des investissements civils de l'Etat. Compte tenu de la croissance des équipements collectifs souhaités par les habitants et de la recherche d'une meilleure qualité de vie, ce déséquilibre ne peut que s'accroître même si le taux de progression annuel de la fiscalité locale, fixé pour la durée du VIII^e plan à 16,2 %, est plus élevé que celui de la fiscalité nationale (11,4 %). Le remboursement de la T.V.A. reste très en dessous des engagements pris à Mâcon par le gouvernement en 1975. On estimait à cette époque, à 5 milliards F le montant de T.V.A. à restituer aux communes et départements, l'ensemble du transfert étant fixé pour 1980. Aussi, compte tenu de la dépréciation monétaire et de l'accroissement en volume des dépenses des collectivités locales, la dotation de 1978 - à savoir 2 milliards F au fonds de compensation de la T.V.A. - reste très insuffisante. De plus, cette redistribution partielle ne réduit nullement les inégalités structurelles entre communes ou départements puisque les bénéficiaires sont ceux qui disposent de moyens pour effectuer les travaux.

Sans entrer dans le détail des mesures à prendre pour donner une responsabilité réelle aux collectivités locales, on peut retenir comme point de départ les deux orientations suivantes :

- la fiscalité locale ne peut être neutre. Les élus doivent choisir et pour cela être en mesure de définir les impôts nécessaires à la couverture de leurs plans de financement. Une trop grande neutralité locale implique nécessairement des corrections à partir du budget de l'Etat et donc une subordination et une dépendance préjudiciable à l'exercice de la responsabilité.

- la fiscalité locale ne peut être totalement libre car nous assisterions dans certains cas à une régression de la vie communale. Faute de volonté, les élus désireux de ne pas imposer les habitants ne donneraient aucune impulsion à la vie locale, notamment par la réalisation d'équipements collectifs.

La réforme des responsabilités locales n'est pas seulement un aménagement de l'administration. Elle doit se doubler d'une politique

d'aménagement du territoire qui se traduit par la répartition géographique des activités. Or la politique actuelle de laisser-faire conduit au renforcement des positions dominantes. Les petites et moyennes entreprises deviennent de plus en plus dépendantes des entreprises nationales. Les sièges sociaux couvrent Paris. L'industrie se concentre autour de quelques métropoles. L'exode rural s'accroît. Cette perte d'activités économiques va réduire une fois de plus les ressources financières, sociales et humaines de nos collectivités de base.

Enfin la démocratie locale suppose une refonte de la fiscalité nationale, un autre financement de la Sécurité Sociale. Elle implique un réexamen des dépenses nationales des services publics, de la santé et celles des services locaux. S'en tenir uniquement aux niveaux administratifs, c'est manquer de cohérence et abandonner les collectivités locales dans la recherche de leur identité.

LOUIS FEUVRIER

*Conseiller National
du MOUVEMENT DES DEMOCRATES
(Comité de FOUGERES)*

Investir pour prévenir les catastrophes

PAR YANN DAUMIER

Jean PRONOST, un goémonier de LANDEDA, m'a dit : « Bien sûr, c'est très important l'indemnisation, mais les goémoniers ne veulent pas vivre d'indemnisations, ils veulent reprendre le travail ». « Il y a des goémoniers qui tournent en rond parce qu'ils n'ont pas de travail à faire. Ils ne pourront pas rester comme ça. On n'a pas ici le caractère à rester vivre de dons et d'indemnisations... ». Voilà ce que M. BARRE ne comprendra jamais. A côté de ces indemnisations partielles, il y a une chose dont les Bretons ne seront jamais dédommagés : c'est l'impact psychique de ce bouleversement brutal (...).

LA BRETAGNE, DEPOTOIR DES PROFITEURS DU CAPITALISME MULTINATIONAL

Ce qui restera pour les Bretons est difficile à mesurer. Qui d'entre nous, devant les marées noires répétées, n'a pas été traumatisé jusqu'à ce que la gorge se noue ? En effet, l'odeur de mazout n'est pas la seule à soulever le dégoût. Le spectacle de la mort des oiseaux de mer, la souillure des grèves, le désarroi des pêcheurs et des goémoniers, l'incompétence criminelle des responsables, tout cela provoque notre dégoût et notre indignation. La Bretagne sera-t-elle donc longtemps le dépotoir des profiteurs du capitalisme multinational ?

On peut, on doit tenir compte des leçons passées, afin de préserver notre avenir et celui de nos enfants. Pour cela, il existe des moyens, qui peuvent être mis en œuvre pour protéger nos côtes et leurs richesses. Ces moyens, nous en avons déjà beaucoup parlé. Aussi me bornerai-je à les énumérer sommairement :

DES MOYENS POUR PROTEGER NOS COTES

— D'abord, il faut installer un puissant radar à OUESSANT, et non, comme il est prévu, un radar techniquement déclassé et aussi moins onéreux.

— Ceux-ci doivent être éloignés à plus de 40 milles.

— Il doit exister un contrôle radio permanent du trafic qui passe au large de nos côtes.

Nous ne dirons pas, comme l'actuel maire d'OUESSANT : « On ne voit plus les bateaux passer au large, et on se sent donc davantage en sécurité ». Cela, c'est la politique de l'autruche. Nous exigeons pour la Manche, le statut de Détroit qui implique un pilotage hauturier obligatoire pour tous les pétroliers de plus de 100 000 tonnes. Sait-on seulement que 450 millions de tonnes de pétrole transitent chaque année au large d'OUESSANT ? Cela représente 900 pétroliers de plus de 10 000 tonnes, ou si vous préférez 200 Amoco-Cadiz.

— Il faut également des moyens de remorquage, de sauvetage qui impliquent la construction d'un port hauturier à OUESSANT.

— Il faut que la police de la mer soit sous le contrôle intégrale du Service Public Maritime.

— Il est indispensable que soit instauré une législation répressive à l'encontre des fraudeurs. Sait-on seulement qu'un dégazage en mer coûte 1 800 F seulement à son auteur ? C'est-à-dire le prix de 30 secondes de navigation ?

— BREST, avec ses moyens en hommes, en institutions de recherche peut et doit devenir une station pilote d'étude et de lutte contre la pollution.

— Nous devons exiger la mise en œuvre d'un authentique Plan Polmar avec des moyens, en hommes, en matériel, en argent basés en Bretagne.

UN INVESTISSEMENT SÛR

Tout cela, il ne faut pas s'en cacher, coûte cher, 5 milliards nous dit-on, mais ce prix est un investissement sûr pour la prévention des catastrophes à venir. Il coûtera peu par rapport aux investissements désordonnés de l'actuelle marée noire.

Surtout de telles dispositions attesteraient une volonté de protection de la Bretagne et de ses côtes. Le coût des sous-marins nucléaires est infiniment supérieur et l'utilité de ceux-ci paraît bien plus discutable.

YANN DAUMIER

ADJOINT UDB au maire de Brest

(Extrait d'une intervention devant le conseil municipal de Brest)

Un ouvrage indispensable LE LIVRE IV DES ASSEMBLÉES RÉGIONALES DE BRETAGNE

*Une tranche de
notre histoire contemporaine
de septembre 1977
à septembre 1978*

Recueil des chroniques de
RAYMOND LETERTRE

L'exemplaire : 10 F (franco : 12 F)
à commander à *Armor Magazine*

BULLETIN D'ABONNEMENT

OU DE RÉABONNEMENT

à découper ou à recopier
et à nous retourner

7, rue Saint-Jacques - B.P. 123
22400 LAMBALLE - CEDEX

M.
Profession

Adresse

souscrit à un abonnement d'un an à
« ARMOR magazine » et verse 62,40 F
(ordinaire) ou 200 F (soutien) par :

- chèque bancaire
- chèque postal
- virement au C.C.P. Armor :
2691-70 Rennes

* *Rayer les mentions inutiles.*

" AL LIAMM "

(Directeur: Ronan HUON)

REVUE CULTURELLE INTEGRALEMENT
EN LANGUE BRETONNE

Abonnement : 40 f. - P. LE BIHAN
16, Rue des Fours-à-chaux - 35400 ST-MALO
C.C.P. 5349-06 Paris

EDITIONS AL LIAMM

100 TITRES DES MEILLEURS ECRIVAINS
BRETONS

Demander le catalogue à R. Huon, 2, Venelle
Poulbriquen, Brest

GUIDE TOURISTIQUE DE LA COTE DE GRANIT ROSE

Envoi contre 5 francs pour frais à SOPEL
B.P. 123, Lamballe - C.C.P. 2 319 14 P Nantes

LA DÉCLARATION DE BORDEAUX

3^e partie

(Voir nos précédents numéros)



RÉGION ET CULTURE

25. Rappelant les idées en matière de régionalisation, émise notamment par la Conférence des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe, la Convention réaffirme la nécessité de faire bénéficier toute région des pays membres du Conseil de l'Europe « d'une autonomie en matière culturelle » et des « moyens financiers lui permettant d'assurer le développement culturel de sa population et de promouvoir et d'entretenir un équipement approprié respectivement dans les secteurs de l'enseignement, de l'éducation permanente, des loisirs et des sports » ★.

26. Une telle autonomie doit être établie à la fois dans les domaines législatif et administratif et assurer la participation active de la Région dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, des activités culturelles (beaux-arts, théâtres, musées, etc.) et de la protection et de la mise en valeur des monuments et sites ainsi que de la sauvegarde des ressources naturelles. Le pouvoir central du pays ne doit intervenir que de façon subsidiaire dans les cas où le règlement uniforme et coordonné de certains problèmes s'avère absolument essentiel dans l'intérêt du pays dans son ensemble.

27. L'autonomie culturelle doit garantir à chaque région le pouvoir de conclure des contrats, voire des accords sur le plan culturel avec les autres régions européennes.

28. La région est l'organisme le mieux placé pour conserver et développer le patrimoine culturel régional et ses traditions de la meilleure façon, étant plus proche des besoins de ses habitants que ne l'est l'administration centrale dans une capitale souvent éloignée.

29. Un moyen indispensable au service de l'autonomie culturelle régionale doit être le développement de la presse locale et régionale ainsi que des stations de radio-télévision régionale, suffisamment autonomes et équipées pour aider à la promotion culturelle de la région.

30. En conséquence, une attention particulière doit être portée aux problèmes des langues et cultures minoritaires et régionales. La Convention réaffirme notamment l'importance, pour les régions, des propositions faites par l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe dans ce domaine, en particulier dans ses Recommandations 285 (1961) et 814 (1977). Les régions constituent un cadre propice à la reconnaissance des diversités ethniques et culturelles, à la mise en valeur des langues régionales, des cultures et des traditions régionales. La délégation aux insti-

tutions régionales de pouvoirs relevant spécifiquement du gouvernement est la réponse démocratique logique à la réaffirmation des traditions ethniques et culturelles propres à chaque région.

31. La promotion des cultures régionales est un élément irremplaçable pour la construction d'une Europe, respectant ses diversités culturelles et linguistiques. La recherche d'un développement équilibré entre les différentes régions de l'Europe ne peut en aucun cas se limiter au développement économique et social. La culture elle-même est un facteur essentiel du développement régional en général.

32. Les représentants des régions lancent un appel aux autorités européennes et en particulier au Conseil de l'Europe pour qu'elles entreprennent les activités suivantes :

— l'étude comparative des compétences et des moyens financiers des institutions régionales et locales en matière culturelle,

— l'étude des dispositions constitutionnelles, légales et réglementaires des pays d'Europe concernant les minorités culturelles et linguistiques,

— le réexamen des politiques universitaires dans le sens d'une plus grande intégration des universités dans leurs régions d'implantation.

33. Les autorités régionales devraient utiliser au maximum les possibilités d'action culturelle qui leur sont reconnues par les législations nationales. Là où c'est encore nécessaire, les Etats devraient accorder une extension des pouvoirs des régions dans les domaines qui concernent leurs intérêts globaux et spécifiques.

34. Les universités et autres établissements d'enseignement supérieur devraient mieux prendre en considération leur mission essentielle de formation et d'animation de l'ensemble de la population, en s'efforçant d'atteindre tout spécialement ceux qui n'en ont pas suffisamment bénéficié jusqu'à présent. Cette mission devrait couvrir les domaines les plus divers : aménagement du territoire, culture, problèmes socio-économiques, enseignement des matières liées aux spécificités régionales, telles que la langue et l'histoire régionales.

35. La formation permanente ne doit pas se limiter au perfectionnement professionnel, mais prendre également en compte la formation culturelle.

36. Les responsables des mass-media sont invités à respecter les valeurs spécifiques des régions, à être attentifs aux initiatives de créativité régionale, et à assurer aux sensibilités et aux spécificités régionales toutes les possibilités d'expression, de création et de promotion, ainsi qu'à faire connaître aux populations de leurs régions les mesures proposées par cette Déclaration et par les instances internationales et européennes.

Rapport présenté par
PIERRE BERNARD
conseiller de Bretagne

★ Résolution 67 (1970) de la Conférence des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe.

Yves Rocher

**DES PRODUITS AUX
EXTRAITS DE PLANTES
...POUR RESTER "VRAIE"**

**Angélique, Gentiane, ...
Millefeuille, Camomille...
Calendula, Pensée sau-
vage... Mauve, Reine des
prés...**

**Les Anciens ont toujours
utilisé les bienfaits des plan-
tes pour la protection, l'en-
retien et l'embellissement
du corps et du visage.**

**Pour vous aider à préser-
ver la fraîcheur que la nature
vous a offerte, Yves Rocher
a créé des produits de beau-
tés doux, aux extraits de
plantes, longuement étu-
diés et testés dans ses labo-
ratoires en Bretagne.**

**Chaque année le nouveau
Livre Vert de la Beauté pré-
sente la gamme complète
des produits Yves Rocher,
une gamme constamment
enrichie afin d'offrir à cha-
cune d'entre vous un choix
toujours plus large de pro-
duits pour le visage,
l'hygiène et la toilette, les
cheveux, le maquillage,
sans oublier les eaux de toi-
lette et les parfums (et la
ligne masculine).**

**Pour le recevoir gratuite-
ment, il vous suffit d'écrire
à : YVES ROCHER, 56201,
LA GACILLY.**

**Les produits YVES
ROCHER sont vendus par
correspondance et dans les
centres de beauté YVES
ROCHER.**



« Ajouter de la valeur économique à la Bretagne »

(Raymond Marcellin)

Comme elle l'avait fait pour remplacer René Pleven, le 24 avril 1976, la majorité n'a présenté qu'un seul candidat pour succéder à André Colin décédé le 29 août. Raymond Marcellin est devenu à Saint-Brieuc le 18 septembre troisième président du **Conseil Régional** (C.R.) de Bretagne.

Après avoir rapporté de cette élection, nous évoquerons rapidement la deuxième session extraordinaire de l'**Établissement Public Régional** (E.P.R.) où le **Comité Économique et Social** (C.E.S.) a réclaté une troisième réunion extraordinaire, pour lui seul, puisqu'il n'a pas été suivi par le C.R.

Enfin nous achèverons de présenter l'ordre du jour de la session ordinaire d'automne (1) avec le dossier des politiques régionales.

PREMIÈRE BANDERILLE

Hommage a d'abord été rendu au président André Colin. Au C.E.S. pourtant, Claude Champaud n'a pu s'empêcher de « souhaiter une meilleure collaboration avec le futur président ».

Au C.R. l'éloge du défunt prononcé avec beaucoup de délicatesse par Jean Hamelin fut écouté debout. Le préfet s'y associa ainsi que Louis Le Penec au nom des socialistes « bien que nos options ne se sont pas rencontrées ».

Quelques instants plus tard, après que François Le Douarec eut présenté la candi-

dature de Raymond Marcellin, Louis Le Penec annonça que les 13 socialistes voteraient pour Jacqueline Desouches « particulièrement assidue depuis la mise en place du C.R. ». Avant même que d'occuper son fauteuil, le futur président recevait sa première banderille, méritée par son absentéisme passé. Quant aux communistes, sur six, cinq étaient présents, ils rassemblèrent leurs voix sur Louis Le Roux qu'avait présenté Félix Leyzour « parce qu'il fut le premier communiste au C.R. ».

Ronan Le Prohon ayant voté blanc et un bulletin étant nul, Raymond Marcellin recueillit donc les 47 voix de la majorité, 72,3 % des suffrages exprimés, soit le même pourcentage que René Pleven pour sa première présidence, mais moins qu'André Colin 80,55 % ; il est vrai que l'opposition s'est étoffée (2).

Pour la première fois en tout cas, le C.R. de Bretagne n'est pas présidé par un Breton de naissance ; les 32 ans de charge électorale confiée par des Bretons les ont fait toutefois « adopter » sans réticence Raymond Marcellin.

Pour compléter le bureau, René Benoît fut élu par 47 voix également, l'opposition refusant de prendre part au vote ; il remplace comme secrétaire André Glon. A vrai dire le bureau est toujours incomplet puisque le cinquième siège de vice-président voté « pour l'opposition » le 10 février 1975 (2-a), reste vacant.

VERS UNE 3^e SESSION EXTRAORDINAIRE

Avec son premier discours, Raymond Marcellin a lancé une expression neuve pour un objectif permanent : « il nous faut ajouter de la valeur économique à la Bretagne ». Agriculture, agro-alimentaire, pêche, aquaculture, marine, industrie, artisanat, tertiaire... tous les secteurs d'activité ont été évoqués.

L'ancien ministre de l'Aménagement du territoire et du plan s'est montré sévère vis-à-vis de ce qu'est devenu la politique de rééquilibrage des régions : « la loi régionale de 1972 a mis en place sur tout le territoire les mêmes institutions et les mêmes sources de recettes dans chaque région... Pour que notre région devienne une zone économique à part entière, le gouvernement doit nous aider à déclencher une série d'actions convergentes dans tous les secteurs de l'économie ». Le président a insisté sur cette nécessité de « plans particuliers de développement » secteur par secteur, plutôt que d'un plan global.

Sa conclusion aura comblé d'aise Claude Champaud : « Notre très actif président du C.E.S. a fait une proposition analogue » ; mais le compliment fut vite ramené à une dimension modeste : « cette proposition rejoint, quant à son idée centrale, celle que j'avais faite en 1975 ».

Au C.E.S., Claude Champaud avait en effet repris l'idée de **Charte industrielle**

52

Chronique des institutions régionales

Raymond Letertre



lancée par lui en janvier à partir d'un projet de loi du Sénat déposé en Juin 1977 : « L'aménagement du territoire, né dans une période de croissance, est devenu partiellement vidé de sa substance ; à nous d'avoir des idées sur d'autres bases ».

Aussitôt dit, aussitôt fait, le C.E.S. confia la préparation du « contrat régional de développement économique et social de la Bretagne » à une commission ad hoc qui se réunit le soir même du vote, le 5 septembre.

Dans sa résolution finale, le C.R. « demande au gouvernement une rapide relance du volume des investissements publics financés en Bretagne par l'Etat... et propose au gouvernement d'élaborer un contrat de développement industriel ».

Le C.R. n'a cependant pas suivi le C.E.S. jusqu'à réclamer une « session extraordinaire » avant la fin de l'année pour « adopter solennellement » ce projet. Malgré une observation du préfet, Claude Champaud, fort de l'expérience des deux séances extraordinaires de l'année, entend bien réunir son assemblée ; le lendemain le bureau du C.E.S. l'a décidé pour la mi-novembre.

LES SYNDICATS APPROUVÉS

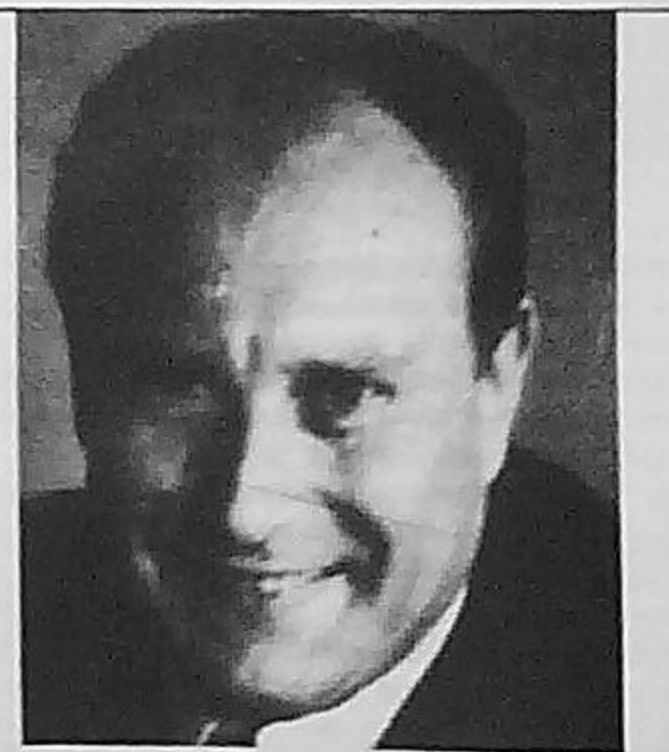
« Contrat, très bien, dit Charles Josselin, mais entre qui et qui ? un gouvernement qui n'a pas le pouvoir de planifier une région, qui n'a pas de moyens d'agir ? » Il proposa un

Raymond Marcellin,

3^e président du Conseil régional de Bretagne



- Né à Sézanne (Marne) le 19 août 1914.
- Avocat à la Cour d'Appel de Paris.
- Député du Morbihan du 10 novembre 1946 jusqu'en 1973, sénateur depuis 1974. Conseiller général de Sarzeau depuis le 12 avril 1953, président du Conseil général depuis 1964, maire de Vannes de 1965 à 1977.
- Divers secrétariats d'Etat de septembre 1948 à avril 1958. Ministre de mai 1962 à mai 1974 : santé publique et population, industrie, aménagement du territoire et du plan, intérieur (mai 1968-mars 1974), agriculture.



Avec les sessions ordinaires et extraordinaires du Conseil régional et du Comité économique et social, Jean Périer, le nouveau préfet de région, a essuyé son baptême (breton) du feu.

amendement (rejeté par la majorité) pour des études sur l'emploi et le capital des entreprises, ainsi que sur l'appel aux élus locaux. Louis Le Roux avait déjà ironisé : « *cette idée de plan de développement est une tarte à la crème, un nouveau slogan. Le 7e plan n'existerait-il donc plus ?* »

Le débat du 18 septembre au C.R. fut on ne peut plus fourni puisque en quatre heures, l'on entendit 23 interventions plus ou moins répétitives. Chacun ajoutait un aspect : Jean Hourmant la gravité du travail temporaire et des intérimaires, Pierre Jagoret la téléphonie, Jacqueline Desouches l'élevage du porc, etc.

Pour Eugène Bérést : « *si la Bretagne est en tête du chômage elle l'est aussi pour l'épargne, la loi doit lui permettre d'en bénéficier* ».

Alain Madelin prit des exemples dans d'autres régions, Sébastien Couëpel et Charles Josselin, Alphonse Arzel et Serge Huber... firent eux aussi des propositions pour surmonter cette crise de l'emploi qui avait motivé la 2e réunion extraordinaire.

Dans la tribune du public, il y avait d'ailleurs eu le matin quelque cent élus socialistes et communistes auxquels s'était jointe une délégation de Plœuc-sur-Lié pour des problèmes scolaires.

Les communistes avaient déjà le samedi 16 fait une manifestation devant la préfecture de Saint-Brieuc où se déroulerait la séance du C.R. et le lundi 18 les maires socialistes des grandes villes de Bretagne tinrent une conférence de presse à la mairie, face à la préfecture.

Au C.E.S. le débat avait été beaucoup plus bref avec une dizaine d'intervenants. Mais, fait significatif, un amendement présenté par les syndicats de salariés C.G.C., C.G.T., C.F.D.T., F.O., F.E.N. (la C.F.T.C. était absente de la séance) fut adopté par l'assemblée (28 pour 15 abstentions), et réuni à la résolution finale.

*
* *

CARREFOURS A NIVEAU OU ECHANGEURS

Les ressources disponibles pour la DM 1 (décision modificative n° 1) au budget 1978 s'élèvent à 4,7 millions de francs. L'an passé l'EPR disposait alors de 11,8 millions ; l'écart signifie d'une part que l'estimation des recettes de 1977 a été plus près de la réalité qu'en 1976 (où les cartes grises et permis de conduire avaient notamment dépassé largement les prévisions) et d'autre part que la presque totalité du disponible a été affectée dès le budget primitif 1978.

Sur une dizaine de chapitres les demandes de subventions complémentaires atteignent 10,7 millions. C'est ce que présente le rapport des « *politiques régionales* » que nous ouvrons aujourd'hui en suivant dans l'ordre les quatorze bordereaux.

S'agissant tout d'abord des *infrastructures routières*, il n'y a pas d'argent à attribuer mais des options à préciser. Ainsi sur les itinéraires du *programme routier régional* (3) faut-il, entre deux routes passantes, aménager les *carrefours* à niveau ou les doter d'un échangeur ?

Si la deuxième hypothèse était retenue,

cela entraînerait la construction d'une douzaine d'échangeurs type « losange », soit un coût de 30 millions. L'EPR ayant décidé un taux exceptionnel de 60 % de subvention pour ce programme régional, il lui faudrait accorder 18 millions supplémentaires dans l'avenir, donc augmenter les dotations annuelles ou dépasser le délai prévu 1974-1980.

A Rennes, le Conseil Général attend une décision de l'EPR concernant la *rocade nord* entre les routes de Brest et de Fougères. Mais en réalité cette rocade fait partie intégrante de l'axe Nantes-Rennes-Caen du Plan Routier Breton ; pourquoi l'EPR interviendrait-il ?

Il est possible par contre que soit intégré au programme routier régional de Rennes-Redon un meilleur accès à la zone portuaire de Redon, comme l'axe Lorient-Roscoff a été prolongé jusqu'aux ports ; il en résulterait 14 millions de travaux à financer.

A GUICHET OUVERT

459 000 francs sont demandés par le district de Fougères dans le cadre de la réalisation, avec l'aide du conseil général, d'une deuxième tranche du *marché sanitaire* de l'Aumaillerie. La capacité du marché agréé serait portée de 352 à 528 places permettant alors les transferts d'animaux sains du marché existant au nouveau, ainsi que l'accueil d'une offre potentielle d'animaux répondant aux critères sanitaires.

L'EPR avait accordé une subvention aux taux de 27 % pour la première tranche ; le taux serait donc conservé pour participer au financement des 1 700 000 francs de l'opération.

En janvier le CR avait souhaité réexaminer la *politique foncière* de la région (4). Le préfet, à la suite des conclusions d'un groupe de travail, fait de nouvelles propositions : limiter les subventions aux seuls départements, étendre l'intervention de l'EPR aux périmètres sensibles de l'intérieur en plus du littoral, diminuer le taux de subvention (le rendement de la taxe d'espaces verts étant en progression), de verser les subventions « *à guichet ouvert* » au fur et à mesure de la présentation des demandes, transformer le groupe de travail en une *commission régionale* permanente chargée de suivre la politique de protection du littoral breton et de coordonner l'action des intervenants.

Dès 1978 en tout cas le Finistère, ayant consommé tous ses crédits et ayant de nouveaux projets tout prêts, sollicite une subvention de 900 000 francs.

Ce sont aussi deux îles du Finistère, Ouessant et Molène, qui devraient recevoir chacune 200 000 francs pour leurs ports. La décision en effet avait également été ajournée en janvier (4) ; il fallait revoir les diverses participations et ne pas arriver à subventionner à 100 % des projets qui risqueraient alors de prendre une ampleur exagérée.

Par ailleurs 560 000 francs sont sollicités pour participer à la construction d'un bateau assurant la liaison entre Quiberon et les îles d'Houat et Hoëdic. L'EPR était intervenu en faveur de la liaison Brest-Ouessant-Molène et Lorient-Groix.

POUR UNE FORME DE CAUTION

Au cours de la discussion sur le financement de *collèges* en janvier (4), avait été sug-

géré une *réévaluation* des subventions de l'EPR, en fonction de la réévaluation des marchés, ainsi que les aléas et travaux supplémentaires, comme le fait l'Etat lorsqu'il est maître d'ouvrage.

Le crédit supplémentaire à prévoir pour les collèges de Daoulas, Plénée-Jugon, Ploudal-mézeau et Vitré s'élèverait à 2,07 millions.

Après une vigoureuse diatribe contre le cautionnement de prêts aux entreprises, (5) Yves Estève avait paradoxalement fait voter en janvier un amendement pour que soit créé un *groupe d'experts*.

Celui-ci propose de limiter la caution de l'EPR aux entreprises bénéficiant de la *prime régionale* à la création d'entreprises. Le plafond de la prime est de 80 000 francs, celui de la caution serait de 50 000 francs par entreprise.

Un crédit de 250 000 francs serait voté pour constituer un *fonds de garantie* qui serait constitué auprès de la SDR (société de développement régional) de Bretagne. Le CR devra se prononcer après l'avis du CES.

Début juillet le *Comité d'industrialisation* du C.R. avait examiné 16 demandes de cette prime régionale à la création d'entreprises et retenu 11 dossiers. Les 880 000 francs ainsi accordés doivent concourir à 13 millions d'investissement ou, en terme d'emplois, 350 postes, dont 200 pour une entreprise de confection à Méjac.

Ce même 3 juillet la Commission Déléguée du CR a donné avis favorable à l'attribution d'une subvention pour la construction d'une *usine-relais* à Quimper.

Enfin elle a entendu un rapport de Ouest-Atlantique sur la mise en place de la « *cellule de Londres* », financée par l'EPR et qui est chargée de trouver en Grande-Bretagne des investisseurs et des donneurs d'ordre pour des entreprises bretonnes sous-traitantes.

L'AVENIR SUR LA MER

C'est aussi une réévaluation que l'EPR pourrait appliquer en faveur des *barrages* du Gouët et de *Conveau* (Gourin), dans le cadre de sa politique d'aide à l'accroissement des ressources en eau par les barrages.

L'EPR devra dire encore s'il envisage de financer de nouveaux travaux de protection des lieux habités *contre les crues* ; le Préfet propose d'y consacrer 20 millions en 5 ans, sur la base d'un taux d'aide de 30 %.

La politique *Mer et façades maritimes* regroupe plusieurs actions. Tout d'abord l'aide au *renouvellement de la flotte de pêche artisanale* pour lequel un crédit de 1,2 million a été inscrit au budget 1978. Depuis, le régime des aides de l'Etat a été modifié, l'EPR doit donc redéfinir son mode d'intervention.

Pour la pêche hauturière, une aide de 5 % est demandée à l'EPR pour des chalutiers de moyen tonnage ; c'est la seule formule qui semble pouvoir être retenue tant que persiste l'incertitude sur le régime communautaire des pêches.

Quant à l'*équipement des ports de commerce*, il fait l'objet de 38 pages du rapport, à partir d'une étude de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie (6) ; 24 ports y sont présentés avec leurs perspectives d'avenir. Les débats permettront sans doute de mieux poser les bases d'une politique régionale en la matière.

Dès la DM 1 toutefois Roscoff sollicite quelque 4,1 millions pour l'aider à réparer les dégâts causés par la tempête et construire son quai de 120 mètres. Avec Saint-Malo, Roscoff entend bien également se trouver en tête des priorités pour l'avenir.

La promotion des produits de la pêche par PROPEMAB (6) dispose encore normalement de 500 000 francs. Le groupe de travail spécialisé devra dire comment les dépenser.

Ce groupe a également préparé des orientations pour la valorisation des produits de la pêche. Il l'a fait après avoir écouté les principales familles professionnelles concernées : pêche artisanale, pêche hauturière, mareyage, transformation, vente au détail... et les services administratifs compétents. Nous y reviendrons après les débats.

CREDITS EN AVANCE SUR LES PROJETS

Sous le titre « action culturelle », l'EPR est conduit non pas à attribuer un nouveau crédit, mais à décider comment consommer les crédits votés dans le cadre des équipements 1978 de la Charte Culturelle ; il reste en effet un crédit disponible de 1,075 million sur les 5,4 millions initialement prévus pour sept projets, soit 2,7 millions de l'Etat et 2,7 de l'EPR.

Le programme de restauration des Eglises, chapelles et calvaires (1,8 million) est en cours, ainsi que la participation (2 millions) aux bâtiments de Ty Kendalc'h à St Vincent-sur-Oust.

L'un des trois organismes de la Charte, l'Agence Technique Régionale s'était vu attribuer 0,85 million pour acquérir du matériel. Le crédit devrait trouver sa destination après la nomination du directeur de l'Agence. Le 31 juillet le bureau a examiné une quarantaine de candidatures (dont quelques femmes), et en a retenu six ; mais c'est le conseil d'administration qui a tranché le 7 septembre à Rennes (7). Il a aussi choisi le lieu d'implantation de l'agence : Ploërmel a été préféré à Rennes, Pontivy et Loudéac car une ancienne chapelle et ses dépendances y seraient tout de suite disponibles.

Vis-à-vis du Centre Régional des Arts de la Maison à Kérazan, les 500 000 francs prévus seraient réduits de moitié, compte tenu des financements déjà obtenus hors charte. Réduction de moitié également pour le conservatoire régional des danses, musiques, chants et sports traditionnels ; Lorient en effet, où a commencé de fonctionner le conservatoire dans des locaux provisoires depuis le 1^{er} juillet, ne demande qu'un crédit d'étude de 25 000 francs.

200 000 francs devaient aller à l'Institut Culturel de Bretagne l'association support juridique n'étant toujours pas créée, le crédit d'étude ne semble guère pouvoir être engagé cette année - Conçu depuis janvier 1975, ce malheureux Institut n'en finit pas de naître (8) !

Enfin les dossiers n'étant pas en état d'être présentés, la commission déléguée du CR n'a pas utilisé le 600 000 francs affectés aux Maisons de Pays. Cinq dossiers sur onze sont désormais prêts (9) ; l'EPR pourrait attribuer tout ou partie du crédit disponible, selon un taux qui reste à définir. S'il y avait un reliquat il aurait à choisir d'autres opérations d'équipement.

AMBIGUITE ET LOURDEUR

Outre le dossier préparé par le préfet, l'EPR disposait de l'avis du Conseil Culturel de la Charte. Afin d'éclairer le CES dont la réunion a commencé le 5 septembre, ce Conseil s'est réuni le 4.

Le président Michel Denis commença par dire les espérances soulevées par la Charte qui reconnaît la Bretagne à cinq départements et marque une « réaction contre le nivellement des particularismes culturels ». Il dit aussi les inquiétudes face à un effort financier insuffisant, les retards dans la mise en œuvre. « nous n'avons pas que des amis, je crains des pièges. La Charte n'est pas revenue de Paris aussi pleine que nous l'avons signée ». Jacques Cressard réagit vivement : « elle est revenue exactement telle que l'a signée le C.R. »

Vives discussions encore au sujet des programmes de FR3 ; le nouveau directeur régional, Claude Couband, arrivé la veille, eut un vrai baptême du feu ! Le recteur d'académie Yves Martin eut à entendre une nouvelle fois toutes les revendications en faveur de l'enseignement de la langue bretonne.

Le Conseil culturel avait également à avaliser les subventions de fonctionnement décidées par le Comité Interdépartemental. Il a donné son avis sur la soixantaine de nouvelles demandes venues des cinq départements, sur lesquelles le comité se prononcera lors de sa prochaine réunion d'octobre.

Dès leur première année d'exercice, les trois organismes de la Charte se heurtent à la lourdeur des procédures : une remise en cause s'impose qu'il ne sera pas aisé ni de définir, ni de mettre en place.

N'y a-t-il pas non plus une certaine ambiguïté quant aux compétences ? Par exemple devant un projet d'équipement le conseil culturel fait part de ses remarques à l'EPR, le CES donne son avis, le CR décide mais « conjointement avec l'Etat », ce sont les termes mêmes de la Charte.

Cela est normal puisque l'Etat donne autant que l'EPR, mais le Ministre de la Culture et de la Communication a donc la possibilité de bloquer un projet estimé souhaitable et réalisable par le Région.

DEUX ECUEILS A EVITER

La « commission itinérante » (10) du C.R. a pu voir un échantillonnage assez complet d'actions intéressantes en tourisme rural pour faire des propositions aux assemblées. Il est intéressant de souligner que le rapport du Préfet reprend les conclusions de la commission tout en proposant des règles précises d'intervention.

L'EPR pourra donc définir une politique de développement du tourisme en Bretagne Intérieure dès 1979. La commission attire déjà l'attention sur deux écueils à éviter : d'une part venir seulement apporter un complément de crédits à un maître d'ouvrage puissant qui aurait déjà décidé de lancer un projet, d'autre

part inciter involontairement de petites communes à entreprendre des travaux qui les mettraient ensuite devant des difficultés financières.

Avec les ports de commerce et le tourisme rural, l'hospitalisation est la troisième politique nouvelle qui devrait entraîner des investissements dès 1979.

Il ne s'agit pas de se mêler du Plan Médico Hospitalier sur lequel le Préfet fait le point comme il l'avait fait en janvier (11). Il s'agit d'un effort mené par l'EPR lui-même qui pourrait être essentiellement d'aider à la modernisation des bâtiments vétustes, leur mise en conformité avec les règles de sécurité.

Un chiffre de participation est lancé : 3 à 5 millions, pour un taux de 20 % comme c'est le cas pour les travaux d'humanisation aidés par l'Etat.

Au fonds d'intervention pourrait être ajouté à la DM 1 de 1978 un crédit de 1 million pour le centre régional de formation d'apprentis (section mécanique) d'Aucaleuc (Dinan) et l'antenne marine du centre d'initiation à l'environnement de Logonna-Daoulas ; viendrait s'ajouter pour 1979 cette fois le centre de formation d'apprentis du bâtiment de Saint-Brieuc-Plérin.

INTERESSER LES PAYS ARABES

C'est un crédit supplémentaire de 700 000 francs qui est sollicité au chapitre des Etudes et tout d'abord pour les « rencontres internationales de l'Ouest : échanges et coopération sur les technologies marines ».

Décidée le 15 octobre 1972 à la conférence interrégionale de Fontevault (12) cette « semaine » devait d'abord se tenir en ce mois d'octobre ; peu à peu le projet a été amplifié, notamment pour y intéresser les Pays Arabes, et les rencontres sont désormais programmées pour la première quinzaine de mai 1979.

Les « études » proprement dites concernant le développement de la conchyliculture en baie du Mont-Saint-Michel et en Rance.

•
•

Le quatorzième bordereau concerne enfin la Recherche, pour laquelle 1,8 million a été inscrit au budget 1978. Mais le groupe de travail chargé d'élaborer une politique efficace a estimé le 12 juin dernier qu'il fallait d'abord réunir les interlocuteurs intéressés.

Un colloque régional sur la recherche devrait donc se tenir en fin d'année avec les représentants des pouvoirs publics, des universités et des organismes de recherche publics et privés de la région.

Quelques projets d'études sont cependant soumis aux assemblées : altération organoleptique du saumon fumé, et méthodes d'analyses bactériologiques rapides des produits alimentaires (les deux études devant être réali-

QUE VOUS AYEZ 20 OU 1000 EMPLOYÉS
NOUS AVONS SUREMENT UNE SOLUTION POUR VOTRE
EQUIPEMENT EN DISTRIBUTEURS DE BOISSONS

 **SOLEMCO**

10, Rue Traverse - B.P. 438 - 29275 BREST cédex
Téléphone (98) 44.37.48 - Telex 940660 code 277

Service après-vente assuré et fourniture de tous produits

sées par l'ADRIA), et une autre dans le cadre d'une « action thématique programmée » (A.T.P.) du CNRS, sur les « observations du changement social et culturel dans l'Ouest » depuis un quart de siècle. Pour cette dernière action il est demandé à l'EPR une subvention de 170 000 francs.

UNE AUBE NOUVELLE

Mais, nous l'avons dit le mois dernier, la session ordinaire d'automne a bien d'autres dossiers à l'ordre du jour. Nous avons déjà vécu les débats du C.E.S. à leur sujet, nous attendons ceux du C.R. pour en rendre compte.

La 2e réunion extraordinaire de l'E.P.R. aura du moins révélé la réelle participation des syndicats de salariés au C.E.S. alors qu'ils l'avaient longtemps boudé, la volonté du nouveau président du C.R. de travailler « en liaison et en étroite coopération avec le président de notre C.E.S. ».

RAYMOND LETERTRE

(1) *Armor Magazine* N° 104, septembre 1978, page 10. (2) Se référer aux numéros d'*Armor* : 62, 74, 77, 80, 86, 98, 100. (3) Ce programme routier régional comprend cinq axes nord-sud : Lorient-Roscoff, Guingamp-Carhaix, Saint-Malo-Ploërmel, puis une partie de Rennes-Redon et de Chateaubriant-Pontaubault. (4) *Armor Magazine* N° 101, juin 1978, page 12. (5) *Armor* N° 94, novembre 1977, page 8. (6) *Armor* N° 100, mai 1978, page 21 et ses références. (7) Le choix s'est porté sur M. Barazer, natif de Collorec mais travaillant à Paris; le fait qu'il parle breton a été un critère important. (8) Les diverses références à nos chroniques ont été rappelées dans *Armor* N° 90, juillet-août 1977, page 11, note 8. (9) Ecomusée d'Inzinac-Lochrist (forges d'Hennebont) - Maisons de Pays à Pont l'Abbé, Daoulas, Fougères et Mézières-sur-Couesnon. (10) *Armor* numéros 102, 103, juillet-août 1978, pages 11 et 12. (11) *Armor* N° 97, février 1978, page 10. (12) *Armor* N° 95, décembre 1977, pages 8 et 9.

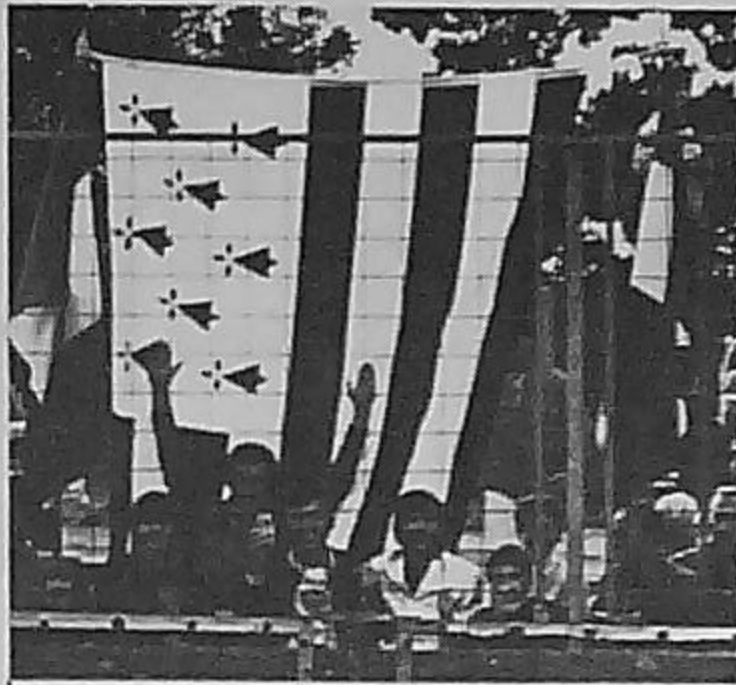
Choisissez le « Breton de l'année »

En décembre dernier, nous avons lancé une tradition : celle d'honorer celui qui, au cours des douze mois passés, aura le mieux servi son pays : par son initiative, par son talent, par une invention, par ses exploits, enfin de quelque manière que ce soit... Le « Breton de l'année ». Ce peut être un savant, un homme politique, un sportif, un industriel, un artiste, un écrivain. Peu importe. L'essentiel, c'est qu'il ait contribué au prestige de la Bretagne, que son action lui ait apporté quelque chose de plus.

L'an dernier, Yves Rocher était choisi.

Le Breton de l'année 1978 sera choisi à son tour dans quelques semaines par notre comité de rédaction. Nous vous demandons de nous envoyer des suggestions : c'est sur celles-ci que nous ferons notre choix et proportionnellement aux noms avancés.

Nous attendons vos « candidats ».
Merci.



Un gwenn ha du pour Bernard Hinault

Le sport aussi contribue à la prise de conscience de l'identité. Ainsi Bernard Hinault, qui a confié à *Armor magazine* (n° 102) sa passion bretonne, sensibilise-t-il nombre de jeunes sur leur pays. Tels ceux-ci qui avaient déployé un immense gwenn ha du sur le circuit de Nürburgring, à Munich où ils étaient venus encourager l'homme d'Yffiniac aux championnats du monde (photo France-Vélo).

Les championnats des sonneurs de couples

Voici le palmarès des championnats des sonneurs de couples à Gourin :

Biniou braz : 1. Becker-Raud, 17,32 ; 2. Sicart-Renaud, 16,92 ; 3. Lecuyer-Herledan, 14,15 ; 4. Rodes-Houez, 14,05 ; 5. Blouet-Quéder, 12,17.

Biniou-koz : 1. Philippe-Thomas, 17,73 ; 2. Baron-Anneix, 17,43 ; 3. Miniou-Vallegant, 16,91 ; 4. les frères Jean-Yves et Daniel Philippe ; 5. Cloarec-Le Guern ; 6. Epinette-Malrieux ; 7. Hetet-Legoff.

Dastum

Assemblée générale de Dastum le dimanche 22 octobre à Ti-Kendalc'h, à Saint-Vincent-sur-Oust.

Un club cartophile en Côtes d'Armor ?

La carte postale ancienne, image du passé de nos villes et campagnes, témoin des premières années du siècle, est en train de conquérir ses lettres de noblesse dans le monde des collectionneurs. Afin de favoriser les contacts entre collectionneurs (échanges-achats-ventes-expositions), deux cartophiles briochins, MM. THOMAS et LE POMMELET, lancent l'idée de la création d'un club cartophile dans les Côtes-du-Nord. Si vous êtes intéressé, vous pouvez écrire à J.-Y. LE POMMELET, 6 boulevard Pasteur. SAINT-BRIEUC.



* En projet : une station de recherche marine dans le Trégor * Un institut (consulaire) de promotion hôtelière vient d'ouvrir à Vannes * Nouveau forage pétrolier en Bretagne : au sud-ouest, à la latitude de Nantes * Les 6, 7 et 8 octobre, à Morlaix, parc de Langolvas, festival de l'élevage * Après Lampaul-Plouarzel, Quimper, Plounour-Menez, Rennes, Lannion, Saint-Pol-de-Léon, Lorient, Brest possède un centre breton de la petite enfance ; Nantes va suivre * La SEPNB a créé une petite réserve ornithologique en baie de La Baule, sur l'îlot de Pierre-Percée * Michel Tréguier, Yaouenn Gwernig et le père Herri Hillion préparent un film à long métrage en couleurs sur la liberté individuelle * A Nantes, du 5 au 7 mai 1979, congrès national de la Fédération philatélique * Malgré les réserves de la hiérarchie catholique, de 8 à 10 000 pèlerins ont assisté à l'inauguration de l'oratoire de Kerizinen * Orvault va se jumeler avec Tredegar, petite cité minière de Galles.

La médaille de Jules Verne aux trois aérostiers américains

« Près de deux siècles après la première tentative de Montgolfier et cinquante ans après l'aventure de Lindberg, vous venez de braver les éléments tels des héros de Jules Verne l'année même du 150^e anniversaire de sa naissance ». C'est en ces termes qu'Alain Chénard, député-maire de Nantes, félicitait par un télégramme les aérostiers américains qui viennent de réaliser la traversée de l'Atlantique en ballon. Il leur offrait également l'hospitalité de la municipalité nantaise et leur ouvrait les portes du Musée Jules Verne. Les aérostiers n'ayant pu répondre à l'invitation, Nantes a trouvé en la personne de Christian Stiesz, animateur du club aérostatique de Bretagne, un ambassadeur de qualité, pour aller leur offrir le fanion de la Ville et la médaille Jules Verne. Alain Chénard a reçu CH. Stiesz et lui a remis les cadeaux de la ville de Nantes en le priant de transmettre aux Américains le message suivant : « L'invitation de la Ville de Nantes est permanente, les Nantais vous recevront avec faste ».

BREIZH

magazine de la culture bretonne

Abonnement d'un an : 30 F - BREIZH, le Pradi, Trédion, 56250 ELVEN



CHARCUTERIE SAUCISSON JAMBON

Z.I. MAUPAS — 35290 Saint-Méen-Le-Grand
Tél. 09.58.44

Siège Social : usine de Lestitut
Tél. 25.06.30 56300 PONTIVY

ONNO BRETAGNE leader breton

Première entreprise bretonne de charcuterie-salaisons, ONNO Bretagne investit dans de nouveaux moyens de production et de distribution. Ils viennent compléter les installations de Pontivy qui ont produit en 1977 10 000 tonnes de charcuterie bretonne et soutenir l'effort commercial qui a enregistré une croissance de 40 % ces trois dernières années. Ces chiffres traduisent



un suivi de la qualité des produits et un dynamisme commercial réputés.

St-Méen-Le-Grand, situation privilégiée

ONNO Bretagne y a implanté sa nouvelle unité de production. Saint-Méen-Le-Grand est une place de choix pour une charcuterie-salaisons bretonne de dimension nationale.

La proximité des centres de production et d'abattage du porc lui garantit la fraîcheur et la qualité de sa matière première. Sa situation sur un axe routier important, permet une distribution rapide de produits très frais dans toute la France et à l'exportation.

Une unité moderne de production

3 000 m² d'installations modernes, implantées en zone industrielle de Saint-Méen-Le-Grand sur un terrain



de 3 ha, offrent des conditions d'hygiène et techniques idéales pour une production de 2 500 T/an.

Le premier objectif de cette usine est la fabrication des saucissons secs de qualité.

Cet outil de production permet d'apporter à cette activité, nouvelle pour la salaison bretonne, tous les soins qui ont déjà forgé la tradition de qualité de la maison.

Cette fabrication sera complétée par celles des jambons cuits et des pâtés qui ont déjà fait la réputation d'ONNO BRETAGNE.

CITES DE BRETAGNE

KËRIOÛ BREIZH

L'ancien arrondissement de Montfort-sur-Meu renaît à la vie

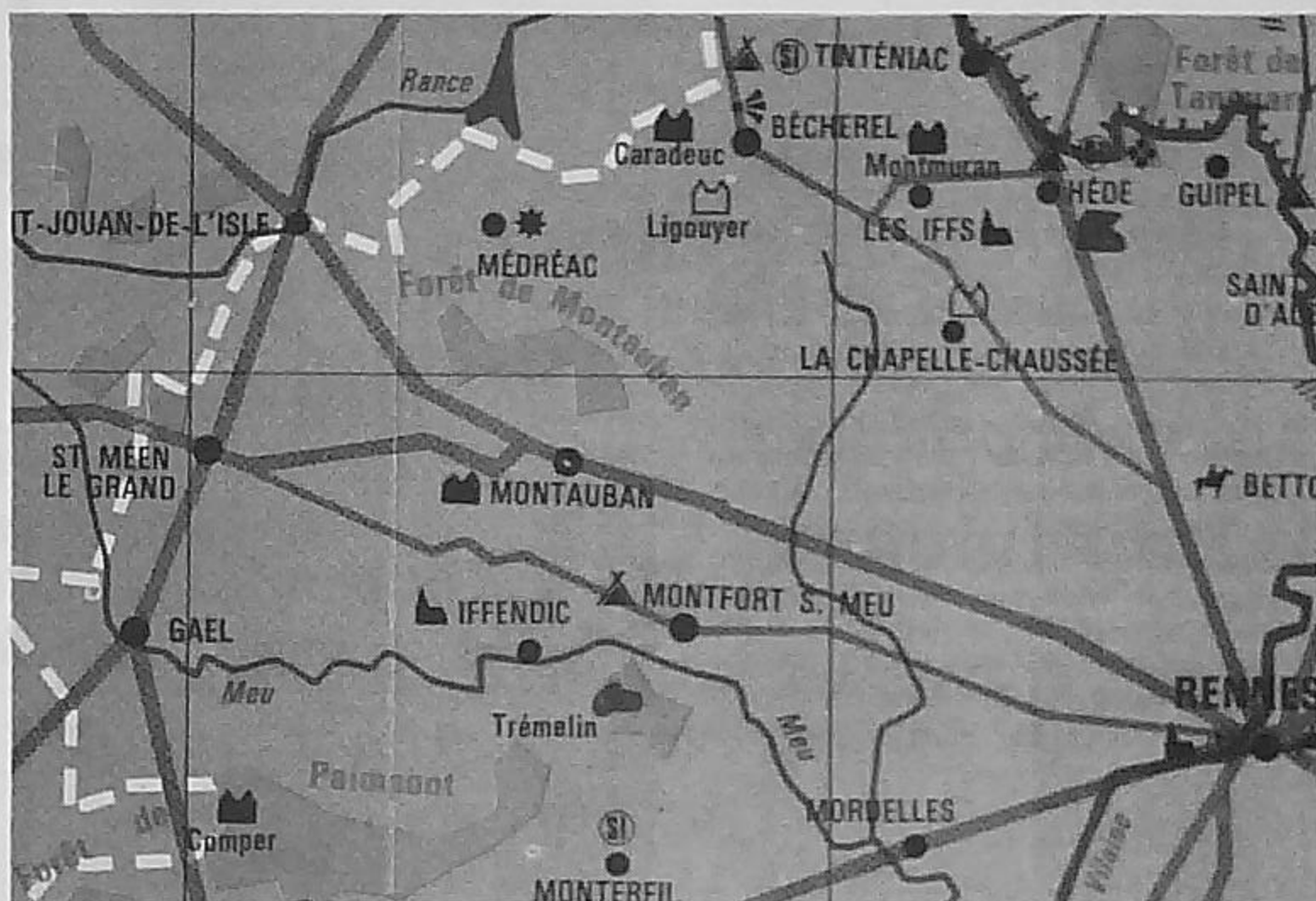
par LOUIS DE LA FOREST

L'ancien arrondissement dont Montfort était jusqu'en 1926 le chef-lieu se situe à l'ouest du département d'Ille-et-Vilaine et comprend les cantons de Montfort-sur-Meu, Saint-Méen-le-Grand, Plélan-le-Grand, Montauban-de-Bretagne et Bécherel. Rattaché administrativement dans sa totalité à l'arrondissement de Rennes, il se trouve politiquement très divisé puisque, si le canton de Plélan-le-Grand est rattaché à Redon, celui de Bécherel l'est à Rennes Nord, tandis que les cantons de Saint-Méen-le-Grand, de Montauban-de-Bretagne et de Montfort le sont à Rennes Sud.

UNE REGION RESTEE TRES RURALE

Si, partant des hauteurs de Paimpont dont le point haut culmine en forêt à 180 mètres et constitue l'endroit le plus élevé de notre département, vous descendez vers la vallée du Meu, puis la traversant, remontez vers la « montagne » de Bécherel autre sommet de notre département dont les vieux remparts, abritant les souvenirs des héroïques combats des chevaliers de jadis, voisinent avec l'antenne de télévision de Saint-Pern qui du haut de son antenne de 209 mètres, transmet à notre région les images du temps présent — vous aurez, je le pense un aperçu à peu près exact de ce qu'est cette région restée très rurale, au sol inégalement riche, où succédant à la beauté des forêts et des étangs de Paimpont, vous découvrirez un agréable pays au sol assez pauvre où le rocher apparaît quelquefois au milieu des landes et des cultures, puis ayant franchi le Meu, une terre beaucoup plus riche constituant la partie ouest du bassin de Rennes.

Jadis, presque essentiellement agricole, sans grandes villes, dont les chefs-lieux de canton étaient constitués de petites cités accueillantes, riches de souvenirs, mais aussi de leurs commerces ou de leurs



L'ancien arrondissement rattaché administrativement à celui de Rennes.

métiers liés à l'activité agricole, lieux de rencontre des ruraux à l'occasion des importantes foires qui s'y déroulaient. Cet ancien arrondissement a conservé de nos jours ce caractère rural, l'agriculture y constituant encore l'activité principale mais celle-ci a été ici comme ailleurs l'objet d'une mutation profonde, dans ses structures et dans ses techniques, et l'élevage se développant quantitativement et qualitativement est devenu la principale ressource des agriculteurs dont beaucoup et particulièrement dans les cantons de Montauban-de-Bretagne et de Bécherel ont ajouté à l'élevage traditionnel, celui des porcs qui a connu ces dernières années un développement intensif.

CONSEQUENCES D'UNE MUTATION

Cette profonde mutation de l'agriculture, cette mécanisation des méthodes de travail a entraîné en cette région, plus encore que dans d'autres, justement à cause de son caractère très rural, l'obligation pour beaucoup de fils et de filles d'agriculteurs de chercher ailleurs (à l'usine Citroën de Chartres-de-Bretagne par exemple), un travail que la terre ne pouvait plus lui offrir, et eu comme conséquence une diminution importante de la population.

Les municipalités, conscientes de la nécessité d'inverser rapidement cette tendance, conscientes que beaucoup de communes rurales étaient, de ce fait menacées



Compenet - 35750 IFFENDIC
Tél. (99) 09.71.69

Une imprimerie à trois facettes

Imprimeur conseil

*Pour vos brochures, catalogues,
dépliants, journaux*

Imprimeur créateur

*Une équipe toujours adaptée
à votre problème*

Imprimeur

*Un parc offset complet : rotative et
machine feuilles. Nous imprimons dans
les délais les plus rapides avec les garan-
ties de qualité.*

dans leurs existences mêmes, ont analysé leurs situations propres et essayé et réussi la plupart du temps à en tirer le meilleur parti, pour redresser une nouvelle vie à leurs cités.

L'ATOUT TOURISTIQUE

C'est ainsi que sont nés des syndicats d'aménagement touristique qui se sont donnés comme mission d'exploiter les nombreuses beautés naturelles de cette région et de les faire connaître pour y accueillir tous ceux ou toutes celles qui préfèrent le calme d'une campagne attrayante aux foules des stations balnéaires. L'étang de Trémelin en Yffendic, son magnifique plan d'eau, propre à la pratique de la voile, devenu important centre de loisirs autour duquel se sont créés des gîtes ruraux, constitue dans ce domaine une réussite, de même que l'aménagement de sentiers de grande randonnée autour de Paimpont et de Bécherel.

CREATIONS D'EMPLOIS

D'autres municipalités profitant d'une situation privilégiée aux abords de la voie ferrée Paris-Brest, ou près des routes nationales, ont décidé de créer des petites zones industrielles ou artisanales qui ont connu quelque succès et ont permis la création de quelques emplois dont ont bénéficié leurs habitants ou ceux des communes environnantes. Il en a été ainsi à Montauban-de-Bretagne, Saint-Méen, Montfort et tout récemment à Bédée.

Toutes ces mesures ont permis à ces communes de connaître l'essor escompté par leurs responsables, qui, parallèlement à ces implantations mettaient en place des zones d'habitation, autour desquelles se sont développées quelques activités commerciales ou artisanales.

LA QUALITE DE LA VIE

Beaucoup d'autres communes n'ayant pas le privilège d'être situées près d'un grand axe routier ou d'une voie ferrée ont, elles aussi créé des zones d'habitation bien équipées permettant à ceux qui, travaillant à Rennes, préfèrent vivre en milieu rural, de connaître des conditions de vie plus aimables, plus calmes, plus sereines que celles que leur offrent les grandes cités.

ABATTOIR INDUSTRIEL BENIJO

IMPORTATION

PORCS ET VIANDES EN GROS

EXPORTATION

Bd de l'Abbaye 35160 MONTFORT-sur-MEU

R.C. 59 B 63 Rennes

Tél. : Abattoirs (99) 09 00.61 (6 lignes) - Télex : 740279

Directeurs : M. BENIS Joseph, Tél. (99) 57 52.01 à Melesse - M. BENIS James, Tél. : (99) 59 27.36 Rennes



C'est d'ailleurs cette recherche d'une meilleure qualité de la vie, qui a amené certains habitants de ces cités à acheter et à rénover pour y vivre des fermes anciennes, souvent jolies que les regroupements d'exploitation ont rendus libres.

C'est ainsi que petit à petit, grâce à l'effort soutenu et à l'imagination des municipalités cet ancien arrondissement de Montfort renaît à la vie, lui qui avait connu une vie si intense, remontant à des temps anciens, faite d'histoires et de légendes que nous rappellent ses monuments, ses églises, ses châteaux ou ses souvenirs.

Citons parmi ceux-ci les alignements de Lampouy en Médréac, dressés 2 000 ans

avant J.-C pour des peuplades venant probablement du Sud de l'Europe. Les souvenirs légendaires de la forêt de Paimpont témoin des amours de Merlin l'Enchanteur et de la Fée Viviane, ceux qui s'attachent à l'étang du Lou-du-Lac recouvrant une ville maudite, à celui de Montauban-de-Bretagne au fond duquel gisent des trésors, sans oublier la cane de Montfort-sur-Meu qui apparaissait périodiquement aux yeux des habitants.

Sortant de la légende pour en revenir à l'Histoire celle-ci nous apprend que Judaël, roi des Bretons, fonda à Paimpont un monastère avant de se retirer à Saint-Méen, ville, qui, comme Montfort-sur-Meu, sem-

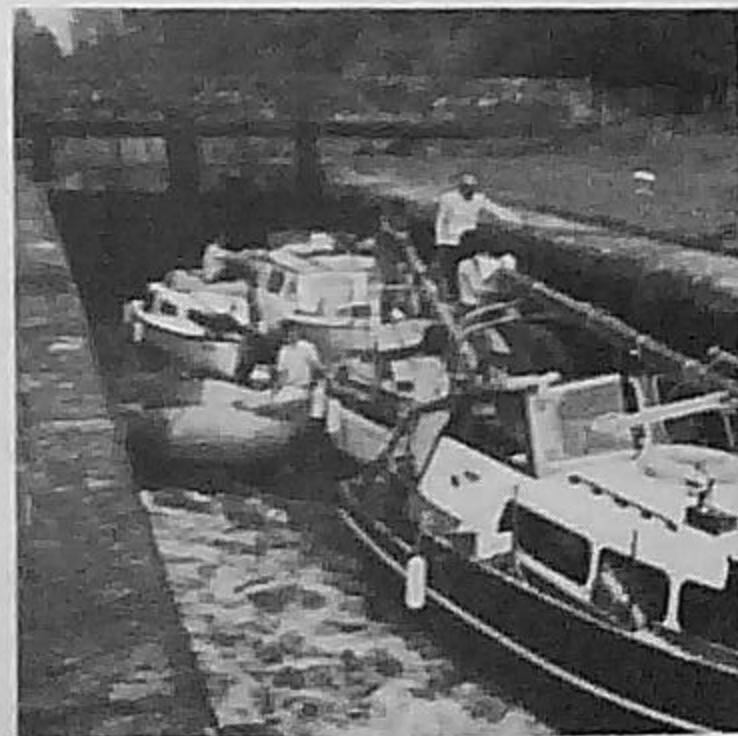
ble avoir été fondée au VI^e siècle. Quant à la petite cité de Béchérel, son histoire est toute entière attachée aux nombreux sièges dont cette forteresse fut le théâtre pendant 4 siècles où s'opposèrent en permanence les armées anglaises-françaises et celles des prétendants au Duché de Bretagne et où s'illustra Bertrand Duguesclin qui fut armé chevalier au château de Montmuran distant de quelques kilomètres de Béchérel et propriété de sa seconde femme Jeanne de Laval.

De Montfort-sur-Meu et de Béchérel, villes fortes de cette région ne subsistent, à Béchérel que quelques vestiges des remparts et du château, et à Montfort le donjon du XIV^e. Du château de Montauban de Bretagne il ne reste que le magnifique bâtiment de cette forteresse. Quant au château de Montmuran, situé en la commune des Iffs, il a mieux résisté aux assauts des ans et nous apparaît actuellement comme étant le seul rescapé intact de ces temps anciens.

D'autres châteaux plus récents à Saint-Pern, à la chapelle Chaussée, au Lou du Lac et près de Béchérel le château de Caradeuc, berceau du célèbre Procureur La Chalotais construit sur le département des Côtes-du-Nord mais dont le superbe parc à la Française est en Ille-et-Vilaine, et bien d'autres encore. De très belles églises comme celle des Iffs, qu'on ne peut dissocier du Château de Montmuran auquel elle est intimement liée, celles de Gaël d'Iffendic, de la Nouaye, de Saint-Méen, de Paimpont auxquelles il faut ajouter la chapelle de Lanelou en Montauban de Bretagne, pour ne citer que les plus belles, sont autant de richesses qui, s'ajoutant aux souvenirs qui s'y attachent méritent qu'on s'y arrête pour y découvrir leurs beautés et à travers elles, l'histoire particulièrement intéressante de cette région, de cet ancien arrondissement de Montfort-sur-Meu fier de son passé, mais voulant donner à ses habitants la joie d'y vivre heureux le temps présent.

LOUIS DE LA FOREST

Vice-président du Conseil général
d'Ille-et-Vilaine
Sénateur-maire d'IRODOUER



Eclusage à Tinténiac

WESTFALIA
*spécialiste mondial
de la
traite mécanique*



ERIA

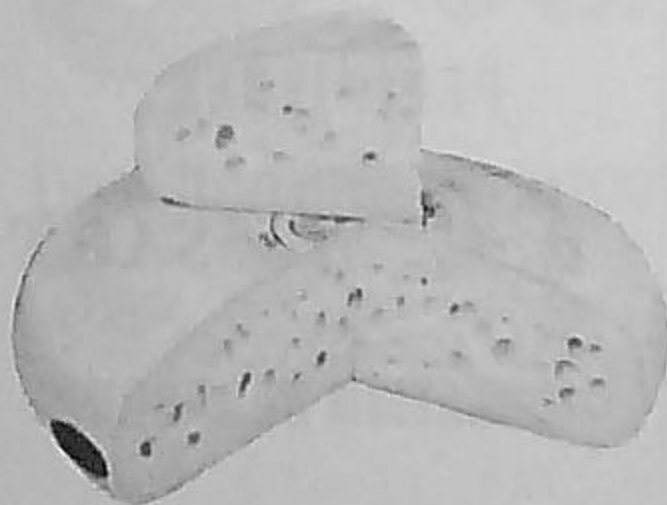
35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

Tél. 09.40.34

*La qualité qui justifie votre choix
pour tous vos équipements stabulation, étable, porcherie
Un service après-vente permanent...*

U. L. N. COLIV

emmental FRANÇAIS 45 % matière grasse



Elle & Vire

Qualité et Tradition

fromançais.sa

Fabriqué à **St-Méen-le-Grand 35290**

-

Tél. (99) 09.62.15

Pour éviter la fin d'une unité psychologique...

le plan d'aménagement rural du Centre-Ouest

Le 20 mai 1976, un arrêté préfectoral décidait de la mise à l'étude du Plan d'aménagement rural du Centre-Ouest. Quatre groupes de travail se sont réunis au cours de l'année 1977 afin d'élaborer un certain nombre de propositions qui sont maintenant discutées en commission plénière. Un document d'orientation définitif pourra alors être mis au point qui devra déboucher sur le plan d'aménagement rural proprement dit. La zone du P.A.R. recouvre les communes des cantons de Montfort-sur-Meu, Montauban-de-Bretagne, Plélan-le-Grand et Saint-Méen-le-Grand. Il concerne 36 communes.

L'EXODE RURAL

Les différents groupes de travail ont posé les problèmes en ayant présentes à l'esprit les tendances récentes de l'évolution démographique du secteur. L'augmentation de la population de la zone du P.A.R. est très inégalement répartie sur l'ensemble du secteur. Cette évolution résulte de deux forces principales : l'exode rural et agricole ; la pression de l'agglomération rennaise. La première est dominante dans le canton de Montfort et l'est du canton de Plélan. Quant à la seconde, elle domine dans les cantons de Saint-Méen, Montauban et l'ouest du canton de Plélan.

L'activité essentielle de la zone est l'agriculture. Celle-ci représente en 1975, 40 % des actifs et plus de la moitié des emplois qu'on y trouve. Entre 1970 et 1975, le nombre d'exploitations agricoles est passé de 4 317 à 3 660. La poursuite de cette évolution au cours des prochaines années ne laisserait en 1985 que 2 350 exploitations. Le nombre d'emplois strictement liés à l'agriculture passerait donc de 9 300 en 1975 à

5 400 en 1985, soit une diminution de 3 900 emplois. Ceci correspondrait à une diminution de la population rurale de l'ordre de 20 % en 10 ans. Les conséquences de cette diminution sont importantes. Elle entraîne un vieillissement de la population, les jeunes quittant la région pour chercher un travail à l'extérieur, et une dégradation des conditions de vie.

LA PRESSION DE RENNES

Mais l'exode rural n'est pas le seul phénomène à toucher ce secteur. La zone du P.A.R. est située à proximité de l'agglomération rennaise. Le redéversement de la population rennaise se manifeste dans toutes les communes du canton de Montfort et de l'est du canton de Plélan à un degré plus ou moins fort. Dans ces communes, ce nouvel apport d'habitants compense les départs et a pour conséquence une augmentation de la population.

Mais cette évolution transforme les communes rurales en communes dortoirs ou tout au moins en communes mixtes. Des problèmes nouveaux surgissent totalement différents de ceux qui se posent à une commune rurale. C'est ainsi que les groupes de travail se sont fixé comme objectif de maintenir l'augmentation de la population du secteur à son rythme actuel dans les dix prochaines années. Toutefois, un rééquilibrage de la croissance démographique s'impose.

MAINTENIR LES ACTIFS AGRICOLES...

La politique proposée par le groupe de travail agriculture a pour but de maintenir sur la zone, le maximum d'actifs agricoles. Un respect des objectifs fixés permettrait en

1985 le maintien de 2 470 exploitations agricoles et de 3 700 actifs.

... ET OFFRIR DES EMPLOIS SUR PLACE

Les groupes de travail emplois et équipements ont manifesté pour leur part, le désir de limiter la polarisation sur Rennes de toute la moitié est du P.A.R. Pour cela, il importe que des emplois soient offerts sur place à la population afin de compenser la diminution des emplois dans l'agriculture. Quant au tourisme son développement organisé permettra d'offrir un certain nombre d'emplois, mais également le maintien d'une vie et d'une animation dans les communes.

OBJECTIF : 42 800 HABITANTS EN 1985

L'ensemble de ces actions doit permettre de poursuivre le développement de la région du P.A.R. de façon plus homogène en limitant l'exode rural et évitant que l'est du P.A.R. ne devienne une zone dortoir de l'agglomération rennaise. Les groupes de travail se sont fixés pour objectif de maintenir l'accroissement de la population à son rythme actuel, et donc d'atteindre 42 800 habitants en 1985 sur les quatre cantons.

Il est certain que l'une des caractéristiques de l'arrondissement de Montfort est son manque d'unité administrative, alors que l'histoire et les réalités économiques montrent que son originalité existe par rapport à Rennes. Il serait sans doute nécessaire que naisse une concertation réelle au niveau des élus locaux, des responsables socio-économiques, socio-professionnels et socio-culturels, faute de quoi, l'ancien arrondissement de Montfort aurait perdu son identité administrative dans les années 1920 et son unité psychologique avant la fin du siècle.

ETUDE DE M^e Gérard PINSON - Notaire
35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

A vendre : CHATEAU 18^e siècle, très bon état entre Rennes et Saint-Malo. 10 pièces, chauffage fuel, chapelle, écurie, garage, parc 4 ha. Libre à la vente Très beau cadre. Pour tous renseignements s'adresser à l'étude; Téléphone : 09.40.25 - 09.41.77.

transports



Toutes distances 09-40-18 (+)

AMBULANCE AGRÉÉE

Matériaux de construction et viabilité - Sables et graviers lavés pour particuliers et entrepreneurs.

1, place de la Gare - 35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

PEPINIERES

J.-C. MASSART

CREATION DE JARDINS

Route de Sévériac - Tél. 09.47.51
35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

MONTFORT - FIN

Points de repères... Points de repères... Points de

• CLAUDE CHAMPAUD DESENCHANTE

Il est pourtant un « battant » mais, manifestement, Claude Champaud est désenchanté : tant par les difficultés qu'il rencontre à faire admettre ses suggestions par le préfectoral pouvoir de tutelle que par l'absentéisme croissant au Conseil économique et social. Il faut dire que les membres de ceux-ci finissent par se demander s'ils ne perdent pas leur temps en venant siéger : non seulement, la préfecture tient compte rarement de leur avis mais il en va de même avec leurs « collègues » du Conseil régional qui ont souvent tendance à les regarder de haut...

• JEAN-YVES COZAN CONSEILLER GENERAL D'OUESSANT

L'île-canton d'Ouessant votera le 15 octobre pour désigner le conseiller général qui remplacera André Colin récemment décédé. Jean-Yves Cozan, maire-adjoint de Quimper, secrétaire général du CODDAF, attaché à l'E.P.R., sera sans doute élu sans difficultés.

• CANTONALES : MARS OU OCTOBRE 1979 ?

La moitié des cantons renouvelleront les conseillers généraux en 1979. En principe, l'élection doit avoir lieu en mars mais il se dit que Valéry Giscard d'Estaing, craignant à ces cantonales une nouvelle victoire de la gauche qui ne manquerait pas d'avoir une influence sur les élections européennes qui suivraient, le scrutin pourrait déjà être reporté à l'automne.

Gwerz an dilabour

Selaouit mad ha taolit evezh
Pe ganet fall, pe ganet flour,
Me gano deoc'h e gwirionez
Gwerzenn nevez an dilabour

Kar ar Bloa-mañ e Breizh-Izel
An Ankoù bras e toull an nor
P'eo erruet gand e rastell
En-deus kavet an nor digor

Digor an nor hag ar prenestier,
Deus al laez betek an traoñ
Goullo an arc'h hag ar solier
Hag ar re gozh gwisket e kaoñv

E-barzh ar porzh, dirak an ti,
Na kan, na kri na youc'hadeg
Nemed ar razhed o c'hoari
Par ma c'hellent ... hag e galleg

Ar gwashañ toud a yoa e Kerne
E parrez Skaer hag e tro-dro
Kemper, Berrien ha Kemperle
Brieg, Skrigneg ha Landelo

Ha koulskoude, e Breizh-Izel
Ne 'z eus na reuz na klenved-red
Na klenved-red na reuz brezel
Hag en Elliant, bosenn ebet

Nemed pep lec'h war ar maeziou
Sarret ar stal da labourad
Sarret stalioù hag uziniou
Kaset an dud paour da gac'had

(Extrait du disque « Storlok », édité par
Nevenø, 8, place Cornic, Morlaix).

Déjà, on parle de diverses candidatures. Ainsi Georges Lombard voudrait-il retrouver un mandat à la base dans un des cantons de Brest et Jean Rohou reprendre son siège à Carhaix. André Glon

Er porzhiou bras war bord ar mor
Gwerzhet ar bagou-pesketañ
Hag ar frituroù en Arvor
Digor d'an avel o lopañ

E Bro-Leon, hep lavared gaou
Dek mil a dud o klask labour
Ha kement all o skrabañ laou
En treñioù-noz e Clignancourt

Hag e keit-se, war hon aotchoù
En em dennañ, ra an aotrouien
Evid touch arc'hant an asurañsoù
Kas o listri war ar gloseñ

Kargañ o godelloù, komz eus frankiz
P'emañt brao en o faleziou
Hag o milionou e-barzh er Suis
E gweleoù-kloz ar bankoù

Me hel lavar deoc'h-c'hwi, Bretoned
An Aotrou Barre, ar chefig bras
« Raymond Kof-stripou » leshañvet
D'e goan 'neus ouspenn bara kraz

Gwin a Vourdel, ha kaviar du
En-deus bemdez en e skudell
Gantañ daou lakez a bep tu
Hag ur c'heginer a Vreizh-Izel

Ur paotr yaouank, deus bord ar mor
Unan a gan, na p'en-deus c'hoant
E-neus savet en un taol imor
Ar werz nevez e-tal an tan

Ar brenniger eo e ano
Kar ar brennig e kav 'tao mad
Kavoud ra anezho, tre pe lano
P'en-deus netra'bet da lipad

serait tenté par Loudéac où ne se représentera pas Pierre Etienne. A Perros-Guirec, Pierre Bourdellès cédera le mandat à Yvon Bonnot, et à Ploërmel Jules Bouchaud à Paul Anselin. Jean Thierry serait

sur les rangs à la Roche-Bernard. A Lorient, la création de nouveaux cantons va développer la compétition.

• DIFFICILE « UNION »

Il ne faut trop se fier aux façades apparemment bien lisses. Si la quasi-totalité de la majorité du Conseil régional a porté Raymond Marcellin (PR) sur la proposition du RPR François le Douarec, elle l'a fait sans enthousiasme. Les CDS étaient particulièrement amers. En Bretagne, leurs relations avec leurs partenaires de l'UDF manquent de chaleur, c'est le moins qu'on puisse dire tant au plan des élus qu'à celui de la base. « Notre place n'est vraiment pas au côté des conservateurs du P.R. » nous déclarait un conseiller régional qui se sent, comme nombre de ses collègues, plus proche du parti socialiste.

• LE « PREMIER DES BRETONS » ?

Il ne faut quand même pas exagérer... Décidément en veine d'amabilité, François le Douarec, après avoir donné aux deux premiers présidents du Conseil régional le titre de « premier des Bretons », l'a, dans la foulée, décerné à leur successeur, Raymond Marcellin. Si les origines de René Pleven et d'André Colin pouvaient justifier l'appellation, il n'en est pas de même pour Raymond Marcellin qui est né le 19 août 1914 à Sézanne, dans la Marne ; s'il s'était marié à une Bretonne, on aurait pu à la rigueur accepter le titre par extension. Il est célibataire ! Cela n'enlève rien aux qualités d'homme d'Etat du nouveau président ni à sa connaissance des problèmes régionaux mais les faits sont les faits.



banque de bretagne



Des hommes compétents pour vous aider à résoudre vos problèmes

90 AGENCES EN BRETAGNE
ET EN REGION PARISIENNE

Plus de 2000 guichets correspondants en France où vous pouvez
effectuer vos prélèvements hebdomadaires

Libellez vos chèques en breton

Le combat pour le retour de la langue bretonne dans la vie publique et les démarches officielles doit se mener en tous les domaines. *Strollad ar Vro* a pris l'heureuse initiative de lancer la « campagne du chèque en breton ». Il est, en effet, tout à fait légal d'utiliser notre langue pour l'établissement des chèques ainsi que le rappelle la revue « Banque » (18, rue Lafayette, Paris) à la page 526 de son n° 372 d'avril 1978 : les articles 1 et 9 du décret-loi de la République française en date du 30 octobre 1935 ainsi que la convention annexe de Genève (art. 4) admettent que la somme en lettres peut être exprimée en langue non française de même que la date.

SAV a édité un aide-mémoire très pratique pour libeller les chèques en breton. Vous pouvez le demander (1 F l'unité) à la Fédération parisienne de SAV, 129, rue de la Pompe, 75116 Paris.

Pour « compléter » la charte culturelle, pour imposer le droit à la différence, rédigez vos chèques en langue bretonne !

L'aide-mémoire de SAV : un aperçu

61 F	Ul lur ha tri-ugent	173 F	Kant trizek lur ha tri-ugent
63 F	Tri lur ha tri-ugent	194 F	Kant pevarzek lur ha pevar-ugent
70 F	Dek lur ha tri-ugent	200 F	Daou c'hant lur
71 F	Unnek lur ha tri-ugent	300 F	Tri c'hant lur
80 F	Pevar-ugent lur	400 F	Pevar c'hant lur
84 F	Pevar lur ha pevar-ugent	500 F	Pemp kant lur
90 F	Dek lur ha pevar-ugent	600 F	C'hwec'h kant lur
91 F	Unnek lur ha pevar-ugent	700 F	Seizh kant lur
92 F	Daouzek lur ha pevar-ugent	800 F	Eizh kant lur
94 F	Pevarzek lur ha pevar-ugent	900 F	Nav c'hant lur
99 F	Naontek lur ha pevar-ugent	1000 F	Mil lur
100 F	Kant lur	1999 F	Mil nav c'hant naontek lur ha pevar-ugent
101 F	Kant unan lur	2000,01 F	Daou vil lur, unan kentim
110 F	Kant dek lur	9999,99 F	Nav mil nav c'hant naontek lur ha pevar-ugent, naontek kentim ha pevar-ugent
111 F	Kant unnek lur		
120 F	Kant ugent lur	10.000 F	Dek mil lur
130 F	Kant tregont lur	12.345,67	Daouzek mil tri c'hant pemp lur ha daou-ugent, seizh kentim ha tri-ugent
140 F	Kant daou-ugent		
161 F	Kant unan lur ha tri-ugent	1.234.567,89 F	Ur million.....

Des réservoirs et des aéro- frigérants pour le Qatar chargés à Nantes

L'activité portuaire de Nantes se poursuit à bon rythme. Nantes reçoit en ce moment plusieurs navires venus apporter des phosphates ou des bois, mais aussi des navires venus chercher des marchandises. C'est notamment le cas pour le panaméen *Maritime Courier*, qui a chargé une cargaison destinée à l'émirat du Qatar. Il s'agit de matériels entrant dans la composition d'une unité d'éthylène construite à Umm Saïd au Qatar, dont la société Technip avait le contrat. Ces matériels ont été réalisés en sous-traitance par des entreprises de la région nantaise : la S.F.C.M.M., de Saint-Herblain, qui a fabriqué cinq réservoirs de stockage pour hydrocarbures de 7 à 8 mètres de diamètre chacun, et la C.F.E.M., de Couëron, qui a réalisé des aéro-frigérants pour un poids de 200 tonnes. La société maritime de Bouard, consignataire, transitaire et manutentionnaire du navire, a également regroupé à Nantes d'autres marchandises destinées au Qatar : 600 tonnes de ciment et 110 tonnes de tuyaux qu'elle a fait venir de Marseille.

LES DOSSIERS BRETONS

- N° 1 : LES PAYS DE RANCE
- N° 2 : L'I.U.T. DE QUIMPER

Envoi contre 6 F pour frais à : SOPEL, BP 123
22400 Lamballe Cedex, CCP 2 319 14 P Nantes.

Le 1^{er} salon international de la pêche à Nantes

En juin 1978, était annoncé le 1^{er} SALON INTERNATIONAL DE LA PECHE ET DES INDUSTRIES CONNEXES à Nantes du 6 au 11 juin 1979.

Pour une meilleure répartition dans le temps et géographiquement des salons européens de la pêche, un accord de collaboration vient d'être conclu avec I.T.F. (Industrial and Trade Fairs Ltd), organisateur anglais du Salon World Fishing qui devait se tenir aux mêmes dates à Copenhague (Danemark).

Il a été convenu que le SALON INTERNATIONAL DE LA PECHE de Nantes maintenait ses dates et avait pour objectif essentiel de travailler le marché des pays sud-européens et, plus particulièrement, des pays africains.

De son côté, *World Fishing* se tiendra les années paires donc en juin 1980 à Copenhague et travaillera plus particulièrement les clients utilisateurs nord-européens et anglo-saxons en général.

Jumelage entre les chambres de commerce de Nantes et de Fort-de-France

On avait souvent parlé dans le passé de ce jumelage qui va rapprocher d'une façon plus étroite les deux chambres consulaires de Nantes et de Fort de France. Cette fois, la décision est prise : en octobre, une délégation nantaise ira là-bas pour signer le premier acte officiel du jumelage. Ainsi se concrétise un « cousinage » souhaité en 1975 par M. Cottrel, président de la Chambre de Commerce de la Martinique lors de sa venue à Nantes, « cousinage » qui en fait existe depuis le XVIII^e siècle. C'est à cette époque que se situe en effet le plus large échange entre le port de Nantes et les Antilles.

Une aide précieuse pour vous loger



selon vos besoins
et vos possibilités

Information Logement
vous conseille GRATUITEMENT
et OBJECTIVEMENT

sur les **logements neufs** à vendre dans la région nantaise
les **terrains** isolés ou en lotissement
les **maisons et appartements** anciens en Loire-Atlantique

Tous vos problèmes juridiques, fiscaux et financiers seront également abordés au cours d'un entretien personnalisé

LES PETITS BLEUS



DÉMÉNAGEMENTS

17, rue Mathurin-Brissonneau
44100 NANTES - Tél. 71.66.56

Les nouveautés du salon de l'automobile

Le Salon de l'automobile 1978 présente un certain nombre de nouveaux modèles ou de modèles modifiés dont voici une première série :



La Polski Baltic, fabriquée à Varsovie (Chardonnet)



L'Escort Ghia (Ford)



La Lancia HPE (familiale hautes performances, jusqu'à 183 km/h (Chardonnet).



L'Audi 80

La Mazda 121 L : 41 100 F (Tokyo Kogyo Ltd)



La Visa de Citroën : faire aussi bien que la GS

Citroën sort une nouvelle voiture. C'est toujours un événement, d'autant plus qu'il s'agit du premier véhicule conçu et construit depuis la prise de contrôle par Peugeot.

La Visa a été présentée à la presse le 22 septembre à l'usine Citroën de Rennes-la-Janais où elle est fabriquée. Elle a été réalisée pour plaire aux inconditionnels de la Citroën mais aussi aux autres, et pour combler un trou dans la gamme Citroën entre les 2 CH-Dyane-LN et les G.S.

La Visa, c'est la LN avec une carrosserie peugeot 104 et un moteur rénové de Dyane. Pour cette voiture, en effet, Citroën a suivi le même itinéraire technique que pour la LN, en empruntant à son partenaire Peugeot des éléments de la 104. On a voulu cependant différencier l'aspect extérieur en habillant une plateforme 104 avec avec une carrosserie plus arrondie dans ses formes, donnant ainsi à la Visa une certaine ressemblance avec la R.14.

A noter l'accessibilité de cette voiture. Les quatre portes s'ouvrent largement. Et la visibilité est excellente, surtout à l'avant où le capot plonge tellement que le conducteur finit par l'oublier.

L'équipement intérieur, dépouillé, se signale par un tableau de bord de style CX et par ce que Citroën appelle le satellite, système qui regroupe les commandes des essuie-glaces, des clignotants, de l'avertisseur et des phares, à portée de la main gauche du pilote. Tout cela est fonctionnel, certes, mais peu esthétique.

ALLUMAGE ÉLECTRONIQUE

La Visa est commercialisée sous deux versions - 4 CH et 5 CH - et trois présentations - Spécial (4 CH), Club (4 CH), Super (5 CH).

On trouve sous le capot de la 4 CH un nouveau moteur, typiquement Citroën. Il s'agit d'un deux cylindres, refroidi par air mais dont la cylindrée voisine les 650 cm³. Il présente, de plus, une innovation unique au monde : un allumage entièrement électronique, réalisé en collaboration avec Thomson, qui assure une gestion idéale du moteur, c'est-à-dire un rapport rendement-consommation toujours adéquat.

Tenue de cap, direction souple et précise, suspension confortable, bons freins : le comportement routier de la Visa (4 CH) recueille tous les suffrages.

La 5 CH séduit moins. Elle n'a plus rien ou presque d'une Citroën. C'est plutôt une Peugeot accommodée à la sauce Citroën. Dotée d'un ensemble moteur-boîte-suspension-direction qui équipe déjà la Peugeot 104 et la R 14, elle apparaît trop puissante - dépassant aisément les 140 km/h - pour son poids. Son comportement routier est manifestement moins limpide que celui de la petite



La Citroën Visa Club

Visa : une berline sobre, d'un confort moyen mais une voiture équilibrée, stable, maniable et nerveuse.

600 VISA PAR JOUR

L'expansion de l'usine Citroën de Rennes-la-Janais est liée au lancement de la Visa. L'usine a, en effet, stoppé sa chaîne d'Ami 6. La Dyane a été transférée à Levallois. Reste donc la fabrication des GS, des Visa, des éléments du châssis des CX.

La direction de l'usine est optimiste, en tout cas, comme le témoigne la montée de l'embauche - régionale essentiellement.

L'augmentation de la capacité de l'usine portée à 1 400 véhicules par jour et l'apport de la Visa ont permis la création de 1 200 postes en 1977 auxquelles s'ajouteront 1 800 autres en 1978. L'entreprise emploie actuellement 14 000 personnes et fait vivre directement ou indirectement plus de 100 000 personnes.

« Nous avons une usine dynamique. Sa capacité augmente. Elle sort un nouveau produit. C'est une chance pour la Bretagne ». Ainsi s'est exprimé lors de la présentation de la Visa, M. Lecœuvre, directeur de l'usine de Rennes.

« Une chance pour la Bretagne »... sans doute, si la Visa a autant de succès que la GS (950 voitures/jour), qui, déjà âgée de huit ans, représente cependant 5,5 % du marché automobile français.

BRIGITTE HUG.

(Prix TTC clés en main : Spécial, 22 660 F ; Club, 23 300 F ; Super, 25 800 F.)

GUIDE TOURISTIQUE DE LEON EN ARGOAT

Envoi contre 6 francs pour frais à SOPEL
BP 123. 22400 LAMBALLE. CCP 2319.14 P Nantes

éconotes... éconotes... éconotes... éconotes... éco

• JACQUES MONIMART S'EN VA

Directeur-adjoint des services de la C.C.I. du Morbihan, Jacques Monimart va prendre la direction de la Chambre de commerce de Dijon.

• CITROËN EMBAUCHE

Une note d'optimisme à la session du C.E.S. Alors qu'on se plaignait du marasme de l'emploi, un des conseillers, François Debonnet, directeur régional de Citroën, pouvait annoncer que, depuis le début de l'année, sa société avait engagé, en Bretagne, près de 1100 ouvriers. Il faut, par ailleurs, tenir compte des travaux traités en sous-traitance pour environ 6 milliards d'anciens francs.

• TRAVAIL TEMPORAIRE

Dans la région à quatre départements, selon le directeur régional adjoint du Travail et de la Main-d'Œuvre, M. Pache, 20 623 personnes ont été occupées dans des emplois temporaires au cours de 1977 (voir nos deux derniers numéros).

LES PETROLIERS D'EDOUARD LECLERC

Edouard Leclerc est prêt à baisser de 15 centimes par litre le prix du super aux pompes des centres groupés dans le réseau d'indépendants qui porte son nom. Et il estime que cela laissera un bénéfice encore substantiel. Il va plus loin : s'il en obtient l'autorisation, il envisage d'importer directement l'essence, voire de fréter des bateaux pour aller la chercher dans les pays producteurs.

• NOURRICES POUR LES P.M.E.

Selon *l'Expansion*, un Institut de Participation de l'Ouest (I.P.O.) devrait naître prochainement — avec un capital minimum de 50 millions — pour aider les P.M.E.

• LE MARCHÉ DU VEAU

Plus de 1000 personnes ont participé à Plouay à l'inauguration du nouveau marché aux enchères pour les veaux de huit

jours. Après l'échec, relatif mais qu'on rencontre ailleurs pour une question de goût, des taurillons, c'est une initiative qui mérite d'être suivie.

• YVES ROCHER S'INTERNATIONALISE

N° 1 français de la vente par correspondance des produits pour les soins de beauté du visage, trois millions et demi de clientes, 200 magasins exclusifs dans l'hexagone, sans compter les filiales, Yves Rocher, le Breton de l'année 1977 d'*Armor Magazine*, poursuit son expansion. Il recrute actuellement pour la création de centres de beauté en Belgique, Suisse, R.F. d'Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Finlande, Etats-Unis, Australie.

• SOPROMER : LA RELÈVE

Sopromer (Concarneau, Lorient, Tregunc) est en déconfiture depuis plusieurs mois. Dans le premier établissement, rien de nouveau et peu d'espoir. Dans le 3e, un industriel vannetais du surgelé a pu réembaucher la

moitié du personnel. Dans le 2e, avec le concours de la société Prétaill, la société lorientaise Europêche a pris le contrôle de l'affaire : 75 salariés devraient y être employés d'ici à trois ans.

• HEURTIER PARISIANISÉ

La société Heurtier (Rennes et Nantes) a cessé son activité l'an dernier. Spécialisée dans les photographies aériennes, elle était célèbre dans le monde entier. C'est, hélas ! une société parisienne, Air-promotion (29, rue de la Procession, 15e), qui a pris sa succession avec une photothèque de 28 000 documents.

• FOIRE DES CÔTES D'ARMOR : RECORD BATTU

La foire-exposition des Côtes d'Armor (où notre stand a connu un grand succès) a, cette année, battu ses records pour le nombre d'entrées contrôlées : près de 70 000. Cela incite les organisateurs à développer leur second volet : « les 3 jours de printemps ».

Première télé-conférence entre Saint-Nazaire et la Ciotat

Inaugurés en Avril 1976, les deux télécentres de Nantes et Saint-Nazaire avaient été les premiers réalisés en France. Depuis, ils ont fait des petits puisque l'on ne compte pas moins de 18 centres actuellement opérationnels sur l'hexagone et 3 à l'étranger (2 au Maroc et 1 à New York) tandis que, prochainement, les studios de Montréal et de Bruxelles devraient être inaugurés. Récemment, celui de Saint-Nazaire a fait sa première expérience pratique en utilisant le système entre les chantiers de l'Atlantique et ceux de la Ciotat. Les intervenants ne peuvent, actuellement, visionner leurs interlocuteurs mais, bientôt, le centre de Nantes sera mis en service pour la visio-conférence. Quant à Saint-Nazaire, le centre recevra avant la fin de l'année, un appareil de télé-écriture permettant à chaque partie de travailler sur un même graphique ou diagramme. Un tel système présente d'importants avantages pour les entreprises, limitant les déplacements aux urgences et obligations et ne coûtant que 580 F l'heure.

L'opération Goéland déclanchée en Belgique

L'extraordinaire élan de solidarité qui s'est élevé en faveur de la Bretagne après l'échouage sur nos côtes du Finistère de l'*Amoco-Cadiz* ne s'est pas atténué, du moins hors frontières. Nous en avons une nouvelle preuve avec l'*opération goéland* organisée par la confédération des organisations de jeunesse libérale en Belgique.

Le but de cette opération : aider les Bretons à créer un centre de traitement des oiseaux mazoutés à Perros-Guirec. Il n'existe pas en France, et on peut le déplorer, une telle institution comme on en trouve par exemple aux Pays-Bas. « *En cas de grandes pollutions, toujours possibles, hélas !, on évitera le renouvellement de ces périodes d'improvisation, de création hâtive de centres, que nous avons connues dans le passé. Un personnel qualifié et un centre bien équipé seront à tout moment à pied d'œuvre* », ne cesse de répéter le colonel Milon, président de la Ligue française pour la protection des oiseaux et conservateur de la réserve des Sept-Iles.

C'est donc pour que ce projet devienne réalité que l'opération goéland a été déclanchée en Belgique. Pour procurer à la ligue française une partie du soutien financier dont elle a besoin, un disque 33 tours vient de sortir en Belgique : « *Yon de Murguia chante la mer et les oiseaux* ». Pour le lancement de ce disque, une grande opération de promotion a été menée, notamment au cours d'une soirée d'information auprès de la presse et des membres du gouvernement belge à Bruxelles.

Les onze chansons qui composent ce disque sont interprétées par Yon de Murguia, un chanteur d'origine basque qui fut la « doublure » de Luis Mariano au théâtre du Châtelet. On y retrouve des mélodies connues comme « *A regarder la mer* » d'Alain Barrière, « *Deux enfants au soleil* » de Jean Ferrat, « *La Paloma* »...

Route du rhum et triangle gauloises

Ce mois-ci va voir commencer à Saint-Malo un véritable marathon nautique à deux piliers : la *route du rhum* et le *triangle gauloises* dont nous parlons par ailleurs (voir le Spécial Saint-Malo).

Voici un des concurrents : le *Trisbal 42'*, un dériveur lesté construit par les Chantiers maritimes de Paimpol et Fécamp ; son skipper sera un nantais de 29 ans, Daniel Gilard.



Voyages pour le 3^e âge

BRETAGNE INTER 3^e AGE organise deux voyages aux BALEARES (1-15 oct. et 15-29 oct.) pour les personnes âgées, au départ de l'aéroport de RENNES ST-JACQUES. Au prix de 1 340 F, par personne, dans un hôtel 3 étoiles, en pension complète. Boisson à table, taxes et services, assurances rapatriement et annulation, les frais de dossiers, les frais d'une accompagnatrice de RENNES à RENNES pour l'assistance des passagers, une excursion gratuite, vol aérien de RENNES-PALMA-RENNES, compris.

Renseignements et inscription à : BRETAGNE INTER 3^e AGE. Village des Fontaines, 22290 TREGUIDEL.

Le 2^e Pacte national pour l'emploi en Bretagne

En visitant le centre de F.P.A. de Rennes-Chantepie, à l'occasion du lancement du second Pacte pour l'emploi des jeunes et des femmes, Jean Périer, préfet de région a voulu souligner l'esprit dans lequel a été conçu ce nouveau Pacte.

UN BILAN POSITIF

Il a évoqué le bilan positif du premier Pacte dans notre région qui, en touchant plus de 30 000 jeunes, a largement dépassé les objectifs fixés par le ministère du Travail. Parlant du nouveau Pacte, il insista sur la volonté du gouvernement d'assurer et de garantir la formation et l'emploi des jeunes.

L'ESPRIT DU NOUVEAU PACTE

Toutefois, celui-ci ne peut se comparer au premier. En effet, remarque le préfet, l'esprit des mesures est cette fois-ci sensiblement différent ; il s'agit de favoriser l'aspect qualitatif de l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes par une formation réellement dispensée. Le fait que l'A.F.P.A. accueille cette année les stages pratiques en entreprise dans le cadre des 120 heures de formation minimum est une garantie supplémentaire.

LES MESURES DU SECOND PACTE

Au sujet des autres mesures, il fut question de la relance du contrat d'apprentissage qui déjà, lors du premier Pacte, avait nettement progressé, de la poursuite et de la simplification des contrats emploi-formation qui dans notre département avaient connu un large

La tradition des foires d'antan perpétuée

Plusieurs « coquilles » ont dénaturé certains passages de l'article que Jo Le Tinier a consacré dans notre dernier n° à « la tradition des foires d'antan perpétuée » dans le cadre de la XVII^e foire-exposition de Pontivy / Centre Bretagne expansion.

Page 29, 2^e colonne, ligne 10, il fallait lire « En 1609, avant la fin du règne de Henri IV », au lieu de... 1906, évidemment ! A la ligne 22 : « ou voulant voir simplement » et non « on voulait voir ». A la 3^e colonne : « foire de Kalon Gouian » (cœur de l'hiver). Page 30, ligne 46 : « ville qui commerce » (et non qui commence). Sans compter quelques fautes regrettables qui ne changent quand même pas le sens des phrases. Que l'on pardonne ces faiblesses de notre opérateur...

Réalisme à La Baule

Saluons avec plaisir la publication par l'office de tourisme de La Baule de son très beau dépliant qui porte en titre : « La Baule, jeunesse de la Bretagne ». Ce dépliant est publié en français, anglais et allemand. Constatons une fois de plus le réalisme des responsables du tourisme à la Baule qui savent très bien que pour toucher la clientèle française et étrangère, on ne peut situer leur plage et ses environs qu'en Bretagne. Imagine-t-on un instant le slogan « Venez donc à la Baule, la plus grande plage des Pays de la Loire » !

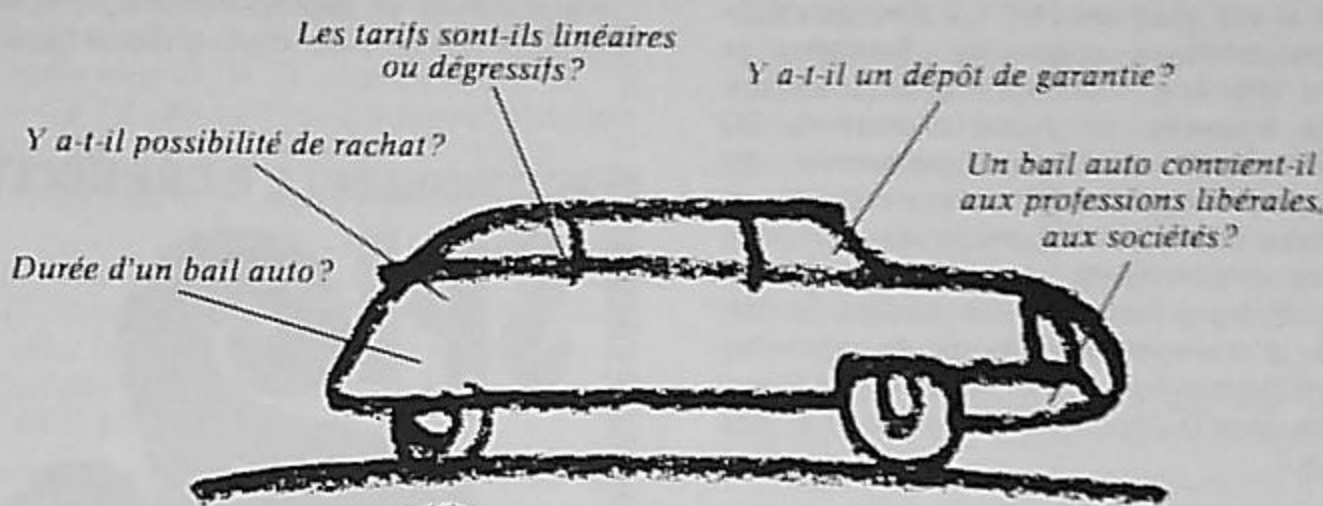
succès (plus de la moitié des contrats emploi-formation signés en Bretagne), enfin des stages de formation professionnelle qui sont reconduits cette année.

UNE LARGE INFORMATION

En conclusion, Jean Périer, qui estime à 20 000 personnes le nombre de jeunes et de femmes qui pourront bénéficier de cette opé-

ration chez nous, souhaite qu'une large information soit faite tant au niveau des entreprises que des bénéficiaires eux-mêmes. Ils ont la possibilité de s'adresser dès maintenant à la Direction départementale du travail, aux agences locales pour l'emploi, au délégué des entreprises pour l'emploi, aux Chambres de commerce et Chambres des métiers pour obtenir des renseignements sur les modalités d'application du second Pacte.

automobilistes



Ni un crédit, ni un achat, ni une location

qu'est-ce qu'un bail auto ?

C'est une formule souple et moderne qui vous permet d'utiliser la voiture neuve de votre choix avec la possibilité d'en devenir le propriétaire quand vous le souhaitez et si vous le souhaitez.

Renseignez-vous :

à Nantes

1 place de l'Edit de Nantes
bp 26/44001 Nantes Cedex
tél. (40) 71.45.93/73.35.83 et 84
tél. 700661

à Rennes

2 rue Le Bouteiller
bp 263/35005 Rennes Cedex
tél. (99) 79.02.21/télex 730916

à Lorient

3 rue Faidherbe
bp 332
56108 Lorient Cedex
tél. (97) 64.46.79/télex 950052

Bail Auto est une exclusivité du groupe bail équipement.



Bail Équipement

22, place Vendôme, 75040 Paris Cedex 1

Le SPI/entraide interceltique : pour une solidarité vraie et efficace

Avec Henri Girardon, président du SPI/Entraide interceltique et Charles Le Goff, un de ses fondateurs avec Polif Monjarret, nous nous sommes entretenus des buts, du rôle et des actions de cette organisation qui entend faire passer dans les faits la fraternité entre les peuples celtiques...

NÉ EN 1971

* *En premier lieu, voudriez-vous retracer pour les lecteurs d'Armor-Magazine l'histoire du SPI ?*

Le SPI a été créé en 1971 à l'initiative de quatre associations culturelles. Bodadeg ar Sonerien, War/leur, Kendalc'h et la Jeunesse étudiante bretonne. Il a été déclaré le 30 novembre 1971 à la sous-préfecture de Lorient. Les dirigeants de ces associations regrettaient que peu de personnes s'intéressent aux événements qui ensanglantaient l'Irlande du Nord. Ils ont donc décidé de collecter et d'envoyer des objets de première nécessité (vêtements, chaussures), en Ulster. Puis ils se sont préoccupés des enfants et des étudiants.

Le 15 décembre 1971, nous avons pris les premiers contacts pour faire venir des enfants en Bretagne : une quinzaine sont arrivés à Noël. Par la suite, nous avons fait venir 70 à 80 enfants par an. De 1971 à 1977, plus de 700 enfants ainsi sont venus en Bretagne par l'intermédiaire du SPI.

* *Quelle fut votre action au niveau des étudiants ?*

Au début, nous les invitons à venir poursuivre leurs études en Bretagne. Mais nous nous sommes heurtés à des problèmes d'organisation en Irlande. Il nous fallait trouver des responsables là-bas, pour qu'ils créent des associations ce qui n'est pas facile en période troublée. Si bien que nous avons choisi de nous occuper plutôt d'enfants de 10 à 15 ans : beaucoup étaient nés dans la guerre et n'avaient jamais connu cela. Nous avons voulu leur faire connaître un autre monde à l'âge où ils sont très sensibles à la violence. Avant 10 ans, les enfants la perçoivent peu. Les premiers arrivés étaient traumatisés. Le moindre bruit les faisait sursauter, ils s'enfermaient dans leur chambre. Les dernières années, les enfants que nous hébergeons sont plus calmes.

POUR LES ENFANTS DEFAVORISES

* *Quelles sont les réactions des enfants à l'accueil qui leur est fait ?*

Ils sont désorientés au départ, certains pleurent, d'autres sont apeurés ou surpris. Mais ils s'adaptent rapidement et repartent satisfaits de leur séjour.

* *Combien de temps séjournent-ils ici ?*

Actuellement un mois. En raison des difficultés d'organisation en Irlande, chaque groupe d'enfants provient d'une même région voire d'une même ville. En général ils sont ori-

ginaires de Belfast et de Derry, les deux villes les plus touchées par la guerre.

Ces enfants sont tous issus de milieux très modestes : le SPI n'est pas un organisme de colonie de vacances ni de séjour linguistique ; c'est une œuvre purement humanitaire. Nous choisissons les enfants dans les couches les plus défavorisées. Le séjour est entièrement pris en charge, sauf l'argent de poche. Le SPI prend les frais de voyage à son compte. La nourriture et l'hébergement sont assurés par les familles qui accueillent les enfants.

* *Quelle organisation irlandaise s'occupe de préparer le départ des enfants ?*

Nous avons un représentant du SPI là-bas. Notre but est de créer dans chaque pays celti-

que des associations similaires à la nôtre puis de les confédérer. Déjà, un Irlandais à Derry représente le SPI et nous créerons des pourparlers en Ecosse, en Galicie, à Man, au Pays de Galles, en Cornouailles britanniques...

LE SPI EN BRETAGNE

* *Comment est organisé le SPI en Bretagne ?*

Le SPI est régi la loi de juillet 1901. Il compte un comité directeur avec un président, un vice-président général, deux vice-présidents, un secrétaire général, un secrétaire général adjoint, un trésorier général, un trésorier général adjoint plus quatre membres.

Le noyau du SPI est formé des quinze membres du Comité directeur. En fonction de nos besoins, nous trouvons des bénévoles pour nous aider sur toute la Bretagne, une cinquantaine de personnes s'occupent du SPI régulièrement, mais nous n'avons pas institué de cotisations d'adhérents : de fait, les familles qui accueillent les enfants appartiennent au SPI.

LA NOUVELLE ORGANISATION

* *Vous m'avez parlé d'une nouvelle organisation du SPI tout à l'heure ?*

En 1971, le sigle SPI signifiait Secours Populaire Interceltique. Depuis l'assemblée générale de 1977, notre mouvement s'appelle Entraide Interceltique et nous conservons l'appellation SPI, qui signifie *Esper* en Breton.

La dénomination « Secours Populaire Interceltique » a disparu en raison de sa confusion fréquente avec le Secours Populaire Français ; nous avons changé notre nom à la demande de celui-ci.

* *Travaillez-vous de concert avec les organisations comme Croix-Rouge ou Amnesty International ?*

Bien sûr. Quand nous avons adressé les tonnes de vêtements à l'Irlande, la Croix-Rouge s'est chargée de leur distribution sur place. En fait, nous intervenons parfois plus rapidement que certaines organisations internationales trop lourdes.

* *Vos ressources ?*

En premier lieu, l'argent récolté en organisant des fêtes, en vendant des auto-collants, etc. Nous obtenons aussi des subventions des municipalités et nous recevons régulièrement des dons ; aucune subvention n'est versée par le gouvernement. Nous n'en avons pas fait de demande d'ailleurs.

LA MAREE NOIRE

* *Quel a été votre rôle lors de la marée noire ?*

La date du naufrage de l'Amoco-Cadiz a coïncidé avec celle du voyage inaugural de la Brittany-Ferries Roscoff-Cork auquel nous participions. Dès notre retour, nous avons



Aidez le Spi-Entraide Interceltique

L'action humanitaire poursuivie par le SPI-ENTRAIDE INTERCELTIQUE est maintenant connue de tous. Faites savoir que vous aidez cette Association en vous procurant son nouvel auto-collant ; qu'il soit un signe de reconnaissance (ci-dessus).

De format 12 x 14 cm, il comporte le triskell rouge, emblème du SPI, sur fond blanc, avec la mention « ENTRAIDE INTERCELTIQUE » rédigée en gaélique, en gallois, en breton, en anglais et en français.

Prix de vente : 5 F (remise de 20 % à partir de 5 ex.)

Les fonds recueillis permettront d'accroître l'action du SPI-ENTRAIDE INTERCELTIQUE (venue en Bretagne d'enfants d'Irlande du Nord, intervention immédiate lors d'un événement catastrophique survenant dans l'un des pays celtiques).

Joindre une enveloppe timbrée pour l'expédition.

Les commandes sont à adresser à : SPI-ENTRAIDE INTERCELTIQUE, 2, rue Frédéric Plessis, 29200 BREST.

Paiement : — par chèque bancaire : compte 11623, Banque de Bretagne, LORIENT ; — par compte chèque postal : n° 3 106 44 D RENNES

décidé d'aider les sinistrés de la marée noire, en qualité d'association interceltique, comme de nombreuses organisations bretonnes venaient déjà au secours des victimes, nous avons choisi de mobiliser les associations hors de Bretagne (France, pays celtiques, etc.). Aujourd'hui, nous recevons de l'argent collecté par ces associations de Bretons émigrés. Nous voulons indemniser les personnes qui en ont vraiment besoin.

* *La marée noire est-elle pour le SPI une fatalité ou bien réagissez-vous contre elle ?*

Pour moi, il n'y a pas de fatalité. Pour le SPI je pense qu'il en est de même, bien que chaque membre du SPI soit libre d'avoir son opinion. Nous ne portons pas de jugement sur les causes et les responsabilités de la marée noire au nom du SPI. Nous voulons rester neutre dans notre action humanitaire.

NEUTRALITE

* *Ne pensez-vous pas que le mouvement de solidarité, par son ampleur et la publicité qui lui est donnée, rejette au second plan la colère des Bretons ?*

Je ne crois pas. Par exemple, notre action en Irlande du Nord est étrangère à toute prise de position en faveur de telle ou telle partie. De même pour la marée noire nous venons au secours des Bretons sinistrés, sans prendre parti au nom du SPI, ni rechercher les responsabilités. Les enfants irlandais que nous accueillons sont aussi bien catholiques que protestants. Etant donné notre but, nous ne pouvons nous permettre de nous déconsidérer aux yeux d'une tendance, par nos prises de position.

Le fait d'être indépendant nous permet d'agir avec efficacité dans tous les azimuts. Pour nous, c'est important.

Entretien préparé et recueilli par
JACQUES CRENN.

(SPI/Entraide Interceltique, 2 rue
Frédéric-Plessis, 29200 Brest.)

Présence bretonne à la foire de Bagdad

L'Association de Solidarité Franco-Arabe (A.S.F.A.) apporte son patronage et participe au stand « Bretagne » de la prochaine Foire Internationale de Bagdad (1-15 octobre) qui regroupe, à l'initiative de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, une dizaine de sociétés de production agro-alimentaire, ainsi que la Foire de Rennes.

Une importante délégation bretonne se rend à Bagdad à cette occasion pour prendre des contacts à haut niveau.



Le déchargement du central électronique par les Routiers Bretons ; en arrière-plan, l'Hercule S (photo Korantin Keo)

Lannion — Dinard — Abidjan : une grande première

Pour la seconde fois, la CIT - ALCATEL (département communication) de Lannion a confié à l'aéroport de Dinard-Pleurtuit et au groupe T'EX - Les Routiers Bretons - Aérotex de St-Malo ses expéditions de centraux électroniques à l'exportation.

C'est plus de 100 tonnes de matériel électronique, réparties sur 3 expéditions : le 25 août (notre photo), le 10 septembre et le 15 octobre 1978, qui partiront ainsi par charters spéciaux (CL 44, Hercules S) de Dinard.

Ces matériels sont destinés aux clients de la CIT - ALCATEL, en Egypte : pour l'installation à Alexandrie d'un central d'environ 10 000 abonnés qui sera mis en fonctionnement pour la fin 78 ; et en Côte d'Ivoire à Cocody (quartier d'Abidjan), pour un central de 10 000 abonnés.

Le choix de l'affrètement des Transports Groupe T'EX - Routiers Bretons - Aérotex - Sagétra à St-Malo, permet de réduire considérablement les délais d'installation à l'exportation et de satisfaire ainsi les clients de CIT - ALCATEL, qui obtient d'excellents résultats dans la vente de son système électronique de téléphone dans le monde entier.

Rappelons que c'est la première fois que s'est posé à Dinard un « Hercules », l'un des plus gros avions : un quadri-turbo-propulseur.

KORANTIN KEO

Le central à Abidjan



Nantes fête les 70 ans de l'Association du froid

L'Association Française du Froid a été créée le 28 décembre 1908, au moment même où naissait l'Association Internationale du Froid. Elle a élu président André LEBON qui cumulait des fonctions nationales et internationales ; elle se posait ainsi au centre de toutes les études et activités mondiales concernant le froid et la promotion de son utilisation au service de l'homme.

L'Association fête donc en 1978 son 70^e anniversaire.

L'Association Française du Froid a toujours rempli son rôle essentiel qui est de former et d'informer. Elle s'est aussi efforcée à renforcer l'union des professionnels dans leurs groupements, et dans une puissante interprofession, de manière à solidement charpenter cette Chaîne du Froid, dont elle a d'ailleurs lancé l'expression.

Elle a, dès sa création, édifié la base de divers enseignements qui intéressent production et applications du froid. Elle a financé l'organisation de certains cours, et participé à la constitution et à la vie de l'Institut Français du Froid Industriel. Elle garantit les diplômes qui consacrent les enseignements officiellement reconnus. Elle invite un certain nombre d'étudiants à participer à chacun de ses congrès et journées d'études.

En bref, l'Association Française du Froid aide par tous ses moyens la science et l'industrie à multiplier leurs activités pour l'amélioration du mieux être dans tous les domaines où le froid intervient : industries alimentaires, industries physiques, chimiques, nucléaires, spatiales, applications scientifiques, médicales, chirurgicales, climatiques, transports, etc. Sur les routes océaniques, par exemple, les succès centenaires du « Frigorifique » et du « Paraguay » sont complétés aujourd'hui par le succès des équipes françaises qui ont conçu et construit plus de 50 % des navires méthaniers naviguant sous les pavillons les plus divers.

Cet anniversaire sera marqué par l'organisation à Nantes du 17 au 20 octobre. Les « journées françaises du froid » qui se dérouleront à l'ENITIAA, chemin de la Géraudière sur le thème général « le génie frigorifique, les machines frigorifiques au service des industries alimentaires ».

* Une AGERIP (Agence Régionale d'information postale) sera ouverte à Nantes dans le courant de l'automne 1978, au 28 de la rue Scrive. Elle comprendra notamment un guichet philatélique.

SIEGE SOCIAL :
Nantes, place Graslin
Tél. 71.89.13

SIEGE ADMINISTRATIF :
Saint-Sébastien-sur-Loire
Tel. 34.00.54



BRETAGNE-ANJOU

**LA NANTAISE
ET L'ANGEVINE**
réunies

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE A FORME MUTUELLE ET A COTISATIONS FIXES

Au service des assurés depuis 1819

TELEVISIONS ELECTRO-MENAGER

GITEM

BOULOGNE RADIO

10, rue Porcon - Tél. 40-87-19

Ets GUY CHARRON

1, rue Sainte-Barbe - Tél. 40-93-10

FOLIGNE EMILE

1 et 3, rue A. Fontan - Tél. 56-02-33

LE COZIC

85, rue Ville-Pépin - Tél. 56-25-40

PRIX - QUALITE - TECHNICITE - SECURITE

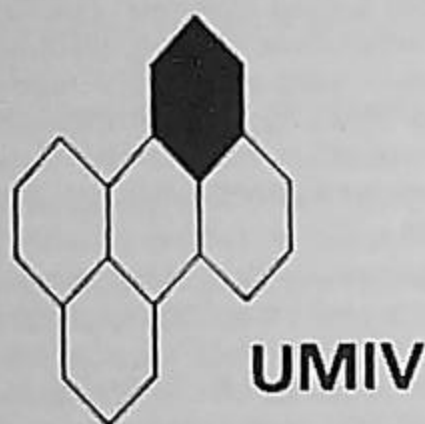
HOMME
FEMME
ENFANT

LEROUX MARINE

21, rue des Bas Sablons, St Servan 35400 ST MALO

TRICOTS MARINS - CABANS - KABIGS -
PANTALONS - CIRES - GADGETS - etc...

Parking à proximité - ENTREE LIBRE



UNION MUTUALISTE D'ILLE-ET-VILAINE

organisme à but non lucratif régie par le décret du 5-8-1955

GARANTIES COMPLEMENTAIRES

aux régimes obligatoires d'assurance maladie, des salariés, des exploitants agricoles, des commerçants, artisans, et professions libérales. PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EN CAS DE MALADIE, HOSPITALISATION, DECES.

GARANTIES DE PREVOYANCES

indemnités journalières, retraite complémentaire, invalidité, décès, vie-décès. Toutes ces garanties peuvent être accordées soit INDIVIDUELLEMENT soit sous forme d'un CONTRAT COLLECTIF éventuellement dans le cadre d'accords d'entreprise ou de conventions collectives.

Notre Bureau est à votre disposition :

74, chaussée du Sillon - 35 SAINT-MALO - Tél. : 56.53.28
7, rue de Viarmes - RENNES - Tél. : 30.87.91

SPECIAL SAINT-MALO

Quel devenir pour St-Malo ?

Saint-Malo, symbole de l'expansion extérieure de notre pays, a été si célèbre au siècle de Louis XIV que le monde entier a connu ses navigateurs et les navires qui ont sillonné les mers les plus lointaines. Mais l'avènement de l'ère industrielle au début du XIX^e siècle amena le déclin de notre ville. La pêche était devenue l'activité principale de cette cité de marins.

En 1940, c'est la guerre, un ouragan de feu détruisit cette vieille cité si riche en histoire en pittoresque et en souvenirs. La reconstruction de Saint-Malo, magnifique réussite, a préservé et a renforcé cette réputation et cette attirance des

touristes du monde entier. Mais le contexte d'avant-guerre où Saint-Malo restait un des premiers ports de commerce de France avait disparu. Cette activité grouillante n'était plus...

Reconstruit à l'identique, le port n'était plus adapté aux bateaux modernes de fort tonnage. Que devient donc, aujourd'hui l'avenir de notre ville ? Le tourisme, en créant une intense activité saisonnière ne résoud pas les problèmes qui se posent en matière d'emplois et de développement. Comment retrouver ou adapter cette traditionnelle activité qui a fait la fortune de Saint-Malo pendant des générations ?

UN ATOUT POUR SAINT-MALO : L'ELARGISSEMENT DE L'EUROPE

Aujourd'hui, Saint-Malo a une chance à saisir en retrouvant l'activité commerciale qui a fait la gloire de son passé. Avant de proposer un ensemble de projets de développement, une mise au point sur les conséquences de la nouvelle Europe doit être faite. Pour Saint-Malo, cette évolution de l'Europe devient un atout, une chance qu'il faut aujourd'hui saisir en préparant cette position de plate-forme dans l'intérêt de l'économie de notre cité. Actuellement 90 ha aménagés sont occupés par 84 entreprises, dès cette année, 26 ha supplémentaires seront disponibles, 25 ha le seront en 1979 et 38 sont en projet. Mais afin de répondre aux besoins des nouvelles entreprises, et dans le cadre de la politique de développement de notre industrie, le P.O.S. prévoit 135 ha de réserve à vocation industrielle.

PLATE-FORME DE L'OUEST-EUROPEEN

Le port de Saint-Malo jouera un rôle essentiel dans l'évolution économique de notre ville, pour répondre aux nouveaux besoins principalement au niveau des bateaux de fort tonnage, les quais seront aménagés et les capacités de déchargement augmentées. La construction navale pourra se développer pour accueillir des navires de plus gros tonnage.

Plate-forme de l'ouest européen, Saint-Malo devrait confirmer sa vocation de cité d'accueil. Un effort de développement de l'hôtellerie est indispensable dans le cadre des migrations saisonnières, en particulier lorsque les anglais après leur arrivée, désirent rester quelques jours avant de poursuivre leurs périples en Europe. Le trafic de marchandises et de passagers doit être l'un des atouts du développement de notre ville. Cette position géographique, ces nouveaux atouts, cette infrastructure industrielle et portuaire seront autant de chances pour l'avenir des jeunes dont le désir de « vivre au pays » doit être satisfait, en leur proposant l'emploi dont ils ont besoin dans un cadre de vie qui restera privilégié.

(Extraits du montage audio-visuel de l'opération « Portes ouvertes sur Saint-Malo » animée par JEAN-LUC POULAIN).



Pour que, de nouveau, ce soit la fête

par LOUIS CHOPIER

Le mode de vie qui découle de la société urbaine moderne entraîne le plus souvent le repli de chacun sur soi ou sur la cellule familiale.

On vit alors de plus en plus pour soi, sans se préoccuper des autres. On est donc à l'opposé de ce qu'était, il n'y a pas si longtemps, la vie des villages et des quartiers où

chacun se sentait concerné, où il y avait un esprit de solidarité. On savait alors se retrouver sur la place ou sur le pas de la porte, on savait vivre ensemble et parfois « faire la fête ».

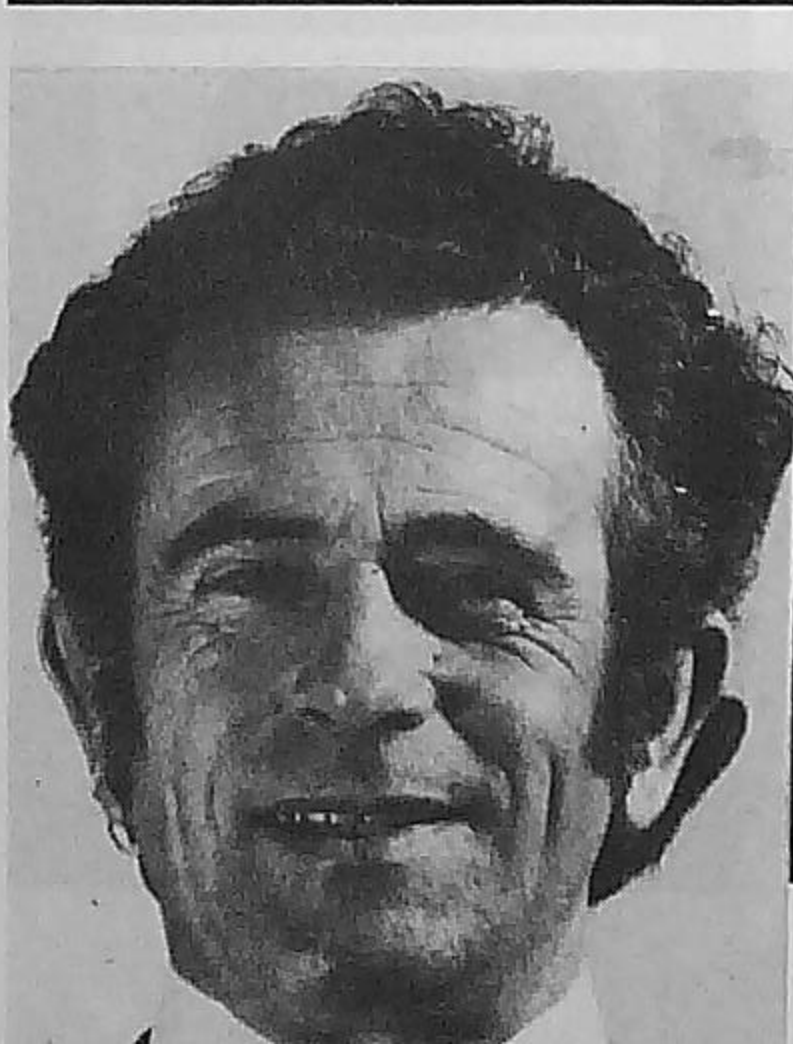
Il faut essayer de retrouver cet esprit de village ou de quartier, retrouver ce qui établissait un lien entre les hommes, ces coutumes propres à un pays, cette façon de vivre de notre pays, Le Clos Poulet.

C'est ainsi que la ville pourra de nouveau s'animer à tous les moments de l'année.

En cette période de difficultés économiques, quand on parle d'animation, on pense beaucoup aux investissements, aux moyens financiers : on réagit alors avec l'esprit de notre société actuelle, pensant que rien ne peut se faire sans dépenser beaucoup d'argent. Or, autrefois, les villes et les villages vivaient pleinement sans dépasser leurs possibilités.

C'est avant tout un état d'esprit à retrouver et à développer. La municipalité est prête à s'y attacher et à aider tous ceux qui veulent animer notre ville et faire que ce soit de nouveau LA FÊTE.

LOUIS CHOPIER.
Maire de Saint-Malo.



Cité historique dans un cadre exceptionnel

VILLE PORTUAIRE

VILLE INDUSTRIELLE

SAINT-MALO

à la charnière de la Bretagne et de la Normandie

vous offre...

— **Son Port de Commerce**

relié au monde entier - 44 hectares de bassins à flot. 4 kms de quais - Trafic annuel de 1.320.000 tonnes.

— **Son Port de Pêche Fraîche et de Gde Pêche**

desservi par 50 chalutiers

— **Ses Liaisons Voyageurs**

par hydroglisseurs, vedettes et car ferries (vers l'Angleterre)

— **l'Aéroport de Dinard - Saint-Malo**

le premier en Bretagne pour le trafic voyageurs

— **Ses Zones Industrielles**

qui bénéficient des Aides publiques : état, département, ville, S.D.R. ...

SAINT-MALO demeure une ville moyenne où il fait bon vivre

I N D U S M A

13, rue de Toulouse - Tél. 40.95.36 - 35402 SAINT-MALO

Entreprise de Peinture
et Vitrerie
Revêtements de Sol et Mur

P. Rossi

Av. du Général Ferrié
Zone Industrielle Sud
35400 SAINT-MALO
Téléphone : 56.32.40

GRANDE CULTURE
Jardinage - Bricolage
en Magasin : libre choix

SCARM

Route de Saint-Servan
St-MELOIR-DES-ONDES
Téléphone : 58.11.65

Imprimerie

AUBRY

"Relief 2000"

Imprimés Commerciaux
et Publicitaires

**Spécialiste
de l'Impression
THERMO-RELIEF**

Faire-Part, Menus
Cartes de Visite.

3, rue Bas-Sablons
35400 SAINT-MALO

Téléphone (99) 56.74.98

Aux Corsaires

*le nouveau
classicisme*



PRET A PORTER
place du Piloni - ST-MALO
Tél. 40.89.34

Tous les atouts pour développer l'industrialisation de Saint-Malo

Développer l'industrialisation de Saint-Malo pour développer l'emploi : c'est un des objectifs majeurs de la municipalité, pour laquelle la ville possède, à son sens, les atouts nécessaires. Ce thème lié à la situation économique actuelle de Saint-Malo et divers autres ont été abordés au cours d'une table ronde d'Armor Magazine réunissant le maire, Louis Chopier, et ses adjoints Jacques Guihard, Jacqueline Louet, Anna Guérin, Denise Guihomat, Alain Roman, José Pérez, Jean Videment. Pour nous, ils ont fait le tour des problèmes et des perspectives pour la ville de Saint-Malo.

14 % DE LA POPULATION ACTIVE TOUCHÉE PAR LE CHOMAGE

Armor-Magazine : L'emploi est l'un des problèmes auquel vous attachez le plus d'importance. Quelle est la situation actuelle à Saint-Malo ?

Louis Chopier : La population de Saint-Malo est l'une des plus âgées de France et où la part d'actifs est moins élevée que dans d'autres villes de Bretagne. C'est un fait que le problème du chômage s'avère aussi particulièrement accru. Nous dénombrons environ 1 400 chômeurs, soit 14 % de la population active du secteur privé. Parmi les entreprises touchées, nous pourrions citer l'entreprise Franquel qui fabrique des condensateurs, actuellement à la recherche d'autres productions ; l'entreprise Ugéco, spécialisée elle, dans l'habillement.

Lié au problème de l'emploi, on remarque qu'à Saint-Malo comme ailleurs, la crise du bâtiment nous a atteints. Les conséquences en ont été peut-être un peu moins importantes car il existe ici un grand nombre d'entreprises artisanales touchées moins profondément.

UNE NECESSITE POUR LE PORT : TRANSFORMER LES PRODUITS SUR PLACE

A.M. : Reste la crise de la pêche. Quelles en sont les conséquences ?

L.C. : Les conséquences sont les mêmes que pour d'autres villes côtières. Les retombées touchent particulièrement le commerce local. Le véritable problème vient des règlements internationaux, des quotas qui sont mal appliqués. Pourtant, le port a un rôle essentiel dans la vie malouine. En 20 ans, le trafic du port a décuplé. Il reçoit maintenant environ 1 500 000 tonnes par an de marchandises. Mais le port de Saint-Malo est essentiellement axé sur l'import-export ; ce sont principalement des transactions qui y sont effectuées. Ce qui se produit, c'est donc que l'on subit un déficit entre les deux balances car les exportations sont largement inférieures aux importations.

Tant que les produits importés ne seront



Une partie de l'équipe municipale

pas transformés sur place, le port de Saint-Malo ne remplira pas véritablement son rôle. C'est-à-dire qu'à lui seul, sans industries annexes, il ne peut répondre à tous les besoins de la ville.

SAINT-MALO VILLE INDUSTRIELLE ?

A.M. : C'est une des raisons pour lesquelles vous avez dirigé vos actions vers une politique résolument industrielle ?

L.C. : Il est évident que la municipalité a la volonté politique d'industrialiser Saint-Malo. Seulement, nous n'avons pas tous les pouvoirs entre nos mains. Notre rôle se borne à celui d'incitateur ; nous pouvons simplement prévoir les zones industrielles, l'approvisionnement en eau, l'accueil, etc.

Actuellement, nous avons 30 ha en Z.A.C. Sur l'ensemble de la Z.I. 50 ha sur 85 sont prévus au P.O.S. à la fin de l'année 1978. Evidemment, nous avons déjà pros-

pecté en France et à l'étranger pour inciter les entreprises à s'installer dans notre ville. Pour l'instant, rien n'est venu concrétiser ces actions. Nous ne désespérons pas, bien que notre souci majeur pour l'instant soit de maintenir au maximum les entreprises actuelles sur place. Saint-Malo : ville industrielle ? Cela est possible avec cependant toutes les restrictions que cela comporte par exemple au niveau de la nouvelle prise de conscience écologique. Nous avons pour cela pas mal d'atouts dans notre jeu : une situation géographique favorable, une main-d'œuvre qualifiée et une mentalité nouvelle tournée vers l'esprit d'entreprise.

C'est pourquoi nous ne pouvons que souhaiter un élargissement de l'Europe. Saint-Malo peut être une porte ouverte sur l'Europe. Le port connaîtrait de ce fait un trafic plus important, il peut même devenir le port dont Rennes « a besoin »... Je crois que l'ouverture de la communauté serait donc une bonne opération pour la ville.

A.M. : Que devient la route à 4 voies Saint-Malo-Rennes ?

L.C. : La seule chose que nous puissions dire est qu'il s'agit en l'occurrence d'un des seuls endroits où le plan routier breton n'est pas du tout entré en application. Il serait même étonnant que cette quatre voies voit le jour avant 1990...!

LUTTE CONTRE LA SPECULATION EN BORD DE MER

A.M. : Vous avez en matière d'urbanisme de grands projets. Pouvez-vous nous les présenter ?

Alain Roman : La matière principale en ce qui concerne l'urbanisme de Saint-Malo



Avec une bonne publicité tout est possible!

5000 GADGETS - PUBLICITAIRES

marqués à votre
nom POUR

VOTRE PUBLICITÉ. CADEAUX DE FIN D'ANNÉE
CADEAUX D'ENTREPRISE. CONGRÈS. SÉMINAIRE



Pour nous consulter :
Tél. (99) 56.63.52

CONCEPTEURS ASSOCIÉS

agence de publicité conseil
2, rue Abbé Huchet 35400. Saint MALO

salle d'exposition

**STE MALOUINE DE PAVAGE
ET DE TERRASSEMENT**

S.M.P.T.

5, rue Jean-Batas - 35400 SAINT-MALO
Tél. 56.30.50



**JOKELSON &
HANDTSAEM
S.A.**

Téléphone 40.90.63
(lignes groupées)
Télex : 730 958

*Entreprise de manutentions maritimes - Con-
signation de navires - Transit - Agence en
douane - Surveillance - Magasinage -
Camionnage*

5, rue du « Pourquoi-Pas »
35401 SAINT-MALO

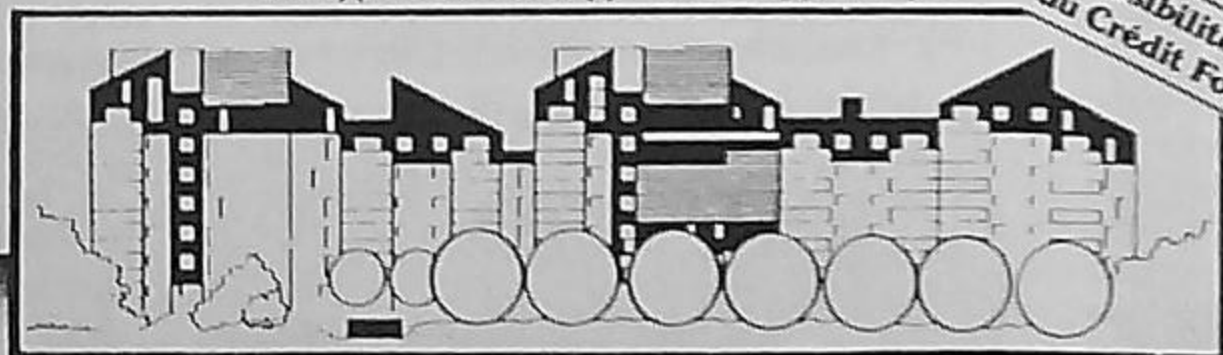
est le P.O.S. adopté en novembre 1977, auquel nous avons apporté quelques retouches. Nous avons eu dans ce cadre un certain nombre de problèmes à résoudre. Nos propres modifications ont porté sur deux points très importants : la lutte contre la spéculation, en particulier en bord de mer et l'extension de la ville.

Nous avons voulu que le P.O.S. paraisse le plus rapidement possible car à partir du moment où nous avons une zone d'intervention foncière, nous avons la possibilité de contrôler les ventes et achats de terrains. Dans le cadre de la lutte contre la spéculation, nous avons adopté un règlement très ferme en ce qui concerne les bords de mer, c'est-à-dire, essentiellement, le Domaine du Sillon et l'anse des Bas Sablons. Ce règlement ne permettra pas le développement d'un mur de béton comme dans certaines autres communes côtières. L'originalité de ce règlement réside dans le fait que l'on pourra construire sur ces portions de bord de mer, mais pas plus que ce qui est construit actuellement. Aucune promoteur n'a donc intérêt à construire.

Nous nous sommes également penchés sur le problème de l'extension de la ville. Nous avons cherché à la fois à limiter cette extension et à la permettre. La limiter d'une part en surface car la ville est déjà très étendue (nous avons plus de 200 km de voirie), d'autre part, résoudre le besoin de logements. Apparemment, il y a là une contradiction, mais pour assurer le plus possible le logement, qui est en fait un des gros problèmes de Saint-Malo, il nous faut mener une action très diversifiée. Ainsi, à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, nous nous contenterons de « boucher les trous », comme par exemple avec la Z.A.C. de la Madeleine. Par ailleurs, nous souhaitons restaurer l'habitat ancien, en commençant par le quartier du centre de Saint-Servan, le plus menacé. Enfin, la dernière opération serait la restructuration du quartier de la gare et de Rocabey.

Venez vivre aux PROVINCES *St. Malo*

107 appartements du type 1 bis au type 5 duplex



Possibilité P.S.I
du Crédit Foncier



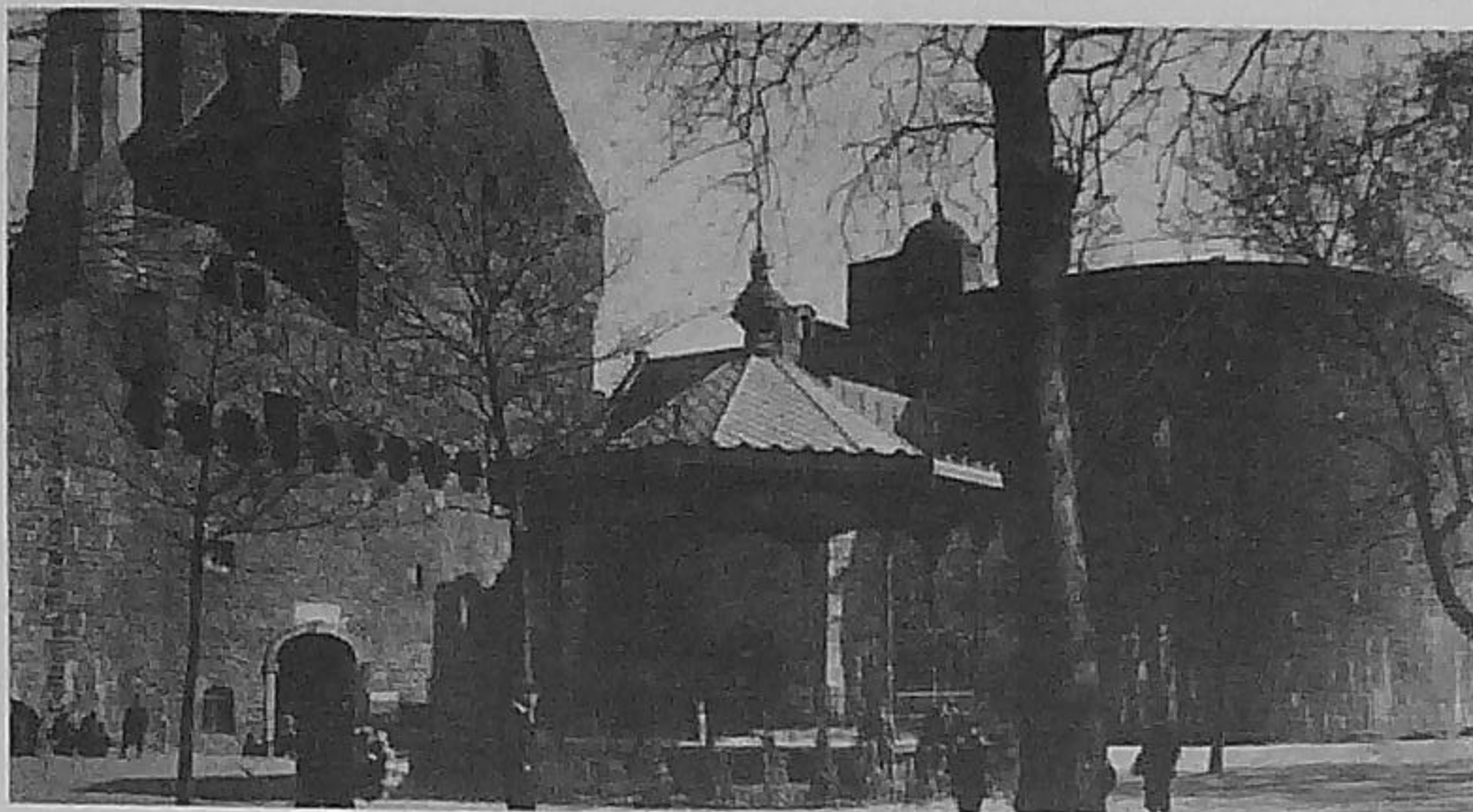
groupe ouest habitation

10, bd. des Talards - BP n° 1 - 35401 St-Malo - Tél. (99) 56.07.92

réalisation du Crédit Immobilier de la Côte d'Emeraude



Pour recevoir une documentation gratuite, découpez et remplissez cette annonce. Nom _____ Adresse _____



Hier... Saint-Malo, le château et le kiosque

LIMITER L'EXTENSION DE LA VILLE ET PERMETTRE L'HABITAT

A.M. : En quoi consisteront exactement ces différentes opérations ?

A.R. : C'est le premier aspect de notre action qui semble apparemment le plus facile, puisque nous aurons la liberté d'aménager. En ce qui concerne la Z.A.C. de la Madeleine, nous allons en faire un véritable quartier où 900 logements pourront être construits. Sur 35 ha de zone, nous aurons 7 ha d'espaces verts, une voirie autour de laquelle nous voulons greffer tous les commerces, activités, services. Nous espérons pouvoir démarrer l'opération l'année prochaine et les premiers logements devraient être prêts en 1980. Les deux autres opérations dont je vous ai parlé sont de plus longue haleine. La restauration de l'habitat ancien à Saint-Servan sera menée avec l'ARIM. La première tranche qui est une pré-opération va démarrer avec une quarantaine de logements. La ville compte intervenir elle-même dans la gestion du maximum de logements par l'intermédiaire d'une société d'économie mixte. Quant au quartier de la gare et de Rocabey, il s'agit carrément de la création d'un quartier en centre-ville, une restructuration complète qui demandera évidemment beaucoup de temps.

APPORTER UNE REPONSE A LA QUESTION DES TRANSPORTS EN COMMUN

A.M. : Et les transports en commun : comment fonctionnent-ils actuellement ? Songez-vous les améliorer ?

A.R. : Le réseau de Saint-Malo fonctionne avec une concession départementale privée, mais on doit le dire : assez mal. Une ligne fonctionne bien, celle de Paramé - Intra-Muros - Saint-Servan et une autre moins bien. Les tarifs sont relativement élevés, mais dans ce domaine également, il faudra apporter une réponse car il y a véritablement un besoin au niveau des trans-

ports en commun. Ce besoin est lié au système actuel qui n'est pas bon, à l'étendue de la ville, à la disposition d'un certain nombre de quartiers.

Les chiffres de l'emploi

STATISTIQUES : POPULATION, EMPLOI (CHIFFRES 1975)

- Population active masculine . . . 10.195
- Population salariée secteur privé 10.305
- Population active féminine 6.600
- Chômage (suivant ANPE) 1 000 à 1 400
10 à 14 %
- Fonctionnaires et Services publics 3.635
soit 26 % des salariés
21,6 % de la population active

Demandes d'emploi (arrondissement)

1978 : Janvier	2.829
Février	2.754
Mars	2.517
Avril	2.514
Mai	2.376
Juin	2.349

UN GRAND SOUCI : LE DEVENIR DE L'INTRA-MUROS

A.M. : Quel est le bilan de la création des voies piétonnes ?

A.R. : Nous avons rencontré une certaine hostilité au départ qui semble s'estom-

per maintenant. On se heurte ici au problème de l'afflux saisonnier, lequel nous a amenés à cette réalisation. De véritables rues piétonnes devraient exister toute l'année, or il y a 8 mois sur 12 au moins où elles ne sont pas justifiées. C'est donc une mesure prise de façon saisonnière, mais difficile d'application de ce fait même.

L.C. : En fait, notre grand souci à Saint-Malo est le devenir de l'Intra-Muros dans les années futures. On se rend compte en effet qu'il se vide de sa substance. La difficulté est de définir une politique de développement d'Intra-Muros.

UNE USINE DE BROUAGE EN 1979

A.M. : L'an dernier, se posait un problème important, celui des ordures ménagères. Est-il résolu ?

Jacques Guihard : Le problème est maintenant pratiquement arrivé à sa conclusion, puisque toute l'étude est terminée et nous en sommes maintenant aux appels d'offre.

La solution retenue est le broyage avec pré-fermentation du broyat, puis utilisation de celui-ci, soit pour la remise en état de terrains cultivables, ou bien peut-être dans

Vous avez un Stock Américain
A ST-MALO
28 Bd des Talards



Facile à trouver
C'est à la gare



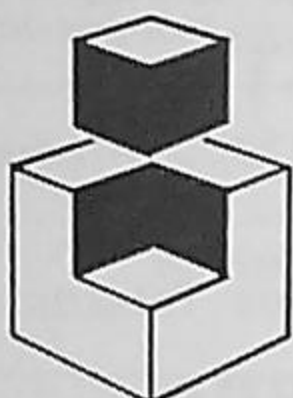
Aujourd'hui... la vie moderne



Bar-Brasserie de la Capitainerie

PENIGUEL

72, rue de Brest - B.P. 118 - 22103 DINAN - Tél. (96) 39.22.28



**BATIMENTS
TRAVAUX PUBLICS
CONSTRUCTIONS
INDUSTRIALISÉES
CARRIÈRES DE GRANIT**

Agréé Monuments historiques

Michel GOUSSET

35400 SAINT-MALO

TENTURE - MURALE
MOQUETTE
- RIDEAUX -
TAPISSERIE

3, place Gasnier Duparc - Tél. 40.81.46
12, bd Chateaubriand - Tél. 56.61.58

RECTIFICATION MALOUINE

2, rue de la Grande-Hermine
B.P. 169

35408 SAINT-MALO CEDEX
Tél. (99) 56.14.01

Matériels T.P. « MASSEY-FERGUSON »
Chariots élévateurs « MANITOU »
Compresseurs « DEMAG SPIROS »
Chariots élévateurs « MITSUBISHI »

un deuxième temps pour le compostage. On peut espérer que l'usine de broyage de Saint-Malo pourrait être mise en service à la fin du printemps 1979.

CREER UN ORGANISME DE COORDINATION DE L'ANIMATION

A.M. : Quelle est votre politique d'animation à Saint-Malo ?

J.G. : C'est peut-être un des domaines les plus délicats. D'une part, il existe des comités de quartiers, en expansion depuis un an. Les quartiers tentent ainsi une animation dans leur propre secteur, selon leurs moyens et possibilités. Il y a eu des opérations intéressantes à ce niveau en particulier des animations à caractère local rattachées à la notion de « Pays ». Il est certain que ce genre d'animation est celui qui a le plus d'impact actuellement auprès du public.

Parallèlement, il y a un autre type d'animation, plus ouvert sur l'extérieur : l'animation d'été. Là, se pose un problème, celui du choix dans le genre de spectacles proposés. Il nous faut prévoir quelque chose de plus proche des gens, peut-être une animation plus populaire, au bon sens du terme, plutôt que les opérations traditionnelles : théâtre, musique, etc. L'animation libre dans les rues de Saint-Malo a très bien marché auprès du public et je crois que presque inévitablement, il nous faudra aboutir à une animation gratuite. Lié à cela, il y a le problème de l'organisation, c'est-à-dire de la création d'un organisme qui puisse centraliser toutes les actions. Actuellement, l'essentiel de l'animation est organisé par le Comité des fêtes, subventionné par la municipalité mais indépendant d'elle. La difficulté à laquelle nous nous heurtons est de trouver un organisme de coordination de toute l'animation, permettant à chaque association de faire cependant sa propre animation. Cet organisme nous permettrait de mettre en application une véritable politique dans ce domaine.

LE TOURISME SOCIAL EST LE PLUS IMPORTANT

A.M. : Le tourisme occupe une grande place dans l'économie de Saint-Malo. Quelle est votre attitude face à cette réalité ?

L.C. : Il est évident que le tourisme tient une place de choix dans notre économie,

mais nous espérons que cela ne deviendra pas l'activité essentielle de Saint-Malo. Nous ne voulons pas en faire uniquement une cité touristique. Comme je l'ai dit, la municipalité a la volonté politique d'industrialiser la ville. Ceci étant dit, nous menons cependant un certain nombre d'actions dans ce domaine.

J.G. : Le tourisme social pour nous est très important. Nous voudrions mener une action dans deux domaines principaux : permettre d'offrir à la population des possibilités de tourisme à Saint-Malo dans des conditions à la fois de confort mais aussi financières raisonnables. C'est la raison pour laquelle nous avons fait un effort au niveau des campings. Effort sur les tarifs actuels et sur l'accueil puisque nous avons fait en sorte que les gens ne soient pas trop « entassés ». Les fréquentations des terrains de camping de Saint-Malo peuvent ainsi paraître parfois inférieures à certains autres, mais cela est dû au fait que nous voulons laisser un peu de place aux campeurs.

Toujours dans le domaine du camping, une réalisation importante est celle du camping de la Briantais. Sur un terrain de 4 ha, nous espérons pouvoir ouvrir pour la prochaine saison un camping qui va être d'une qualité tout à fait remarquable, à la fois par le site puisqu'il se situe tout près du barrage, mais aussi du point de vue de l'aménagement. Ce sera un camping aménagé selon une formule que l'on retrouve pour la ZAC de la Madeleine, par l'utilisation de la configuration du terrain et celle du système des parcelles. On recréera ainsi un peu l'ancien paysage breton avec les chemins creux, les arbres, les talus.

Nous menons d'autres actions en ce qui concerne le tourisme social hors-saison, notamment en direction du 3^e âge ou bien encore, avec la création de villages de



La plaisance, une des formes du tourisme à Saint-Malo

vacances pour lesquels nous n'en sommes encore qu'au stade des idées. Au niveau du 3^e âge, nous pensons pouvoir réaliser certaines opérations dès l'année prochaine, en particulier l'accueil en milieu hôtelier avec une animation. Le principe serait de faire venir des groupes de personnes âgées, les accueillir dans des conditions financières et de confort raisonnables, leur proposer une connaissance du pays par un contact direct avec la population.

PEUT-ÊTRE UNE UNIVERSITE DU 3^e AGE... ?

A.M. : Actuellement, que proposez-vous aux personnes du 3^e âge ?

Denise Guihomat : Nous avons actuellement une structure bien adaptée quant à l'accueil du 3^e âge, leurs loisirs, etc. Tous les quartiers possèdent un club, nous avons trois foyers-logements que nous souhaitons d'ailleurs augmenter en nombre car nous avons encore des demandes de logements

en attente. Le principal projet concerne le centre de la Vallée, un centre socio-culturel qui comprendra un centre social, une salle polyvalente et une plaine d'aventures. Les travaux viennent de commencer. Enfin, une enquête va être menée pour mieux connaître les besoins des personnes du 3^e âge et surtout, pour connaître leur avis sur la création d'une université du 3^e âge.



La rue de l'Orme

**LE
COMPLICE
DES
BELLÉS
RECOLTES**

cube gp st malo

GOË-MAR

EN APPLICATION FOLIAIRE EST UN COMPLEXE ORGANIQUE A BASE DE VEGETAUX MARINS STIMULANT LA NUTRITION ET PREVENANT LES CARENCES COMPATIBLE AVEC PHYTOSANITAIRE

B.P.55 35403 ST MALO 11 101

A.HUBY

**Agencement
Miroiterie**

Aluminium - Installations de Magasins - Stores et Enseignes - Produits Verriers
rue de la ville-es-cours - z.i. sud - 35400 saint-malo

(99) 56 29 81

TOUTES ASSURANCES
TOUS FINANCEMENTS

**J. LEMPEREUR
B. ARBONA**

6, Chaussée du Sillon
SAINT-MALO - Tél. 40.94.79

Pompes Funèbres Malouines

St-Servan

24, Bd Douville
Tél. 56.20.90

Paramé

22, rue Gustave Flaubert
Tél. 56.02.10

**grand choix d'articles
funéraires**

organisation complète
des funérailles

**soins de conservation
des corps**

transports de corps
avec ou sans cercueil

S.A.E. P. BLOUIN vous propose

- de construire votre maison d'habitation, prix et délais garantis par contrat
- de rénover
- d'entretenir toutes constructions
- devis gratuits pour toutes consultations
- toutes démarches faites par l'entreprise
- dossiers permis de construire
- plan de financement

Renseignements sur terrains

21, boulevard de Cancale

Paramé - St-Malo - Tél. 56.00.33

tous les jours de 8 h. à 12 h. et de
13 h. 30 à 18 h. 30 (le samedi jus-
qu'à 17 h.)

LIZE

Artisanat - Cadeaux
linge de maison

63. rue VILLE-PEPIN

S^TMALO

S^TSERVAN

L'ANGE-FARCEUR

FARCES - ATTRAPES

*Plus de 1000 idées
pour s'amuser*

MARIAGES - COMMUNION
et toutes fêtes de famille

**18, rue Georges Clémenceau
ST-SEVRAN - Tél. : 56.96.18**

CLAUDE CHENU



Fuel Domestique

Charbon

Bois

Gaz de toutes marques

Ramonages

▼
49, rue Jean XXIII
SAINT-MALO
Tél. 56.21.71



31, bd. République - SAINT MALO
Tél. (99) 56-34-96

A SAINT MALO

Une réalisation

Résidence Poincaré

Au centre de Paramé, près des
commerces, à 800 m de la plage
Reste T2 - T3 - T4 - T5

Une réalisation de grande classe

A SAINT MALO

Une nouvelle réalisation

Résidence La Fontaine

A 30 m de la mer, vue sur le
large, près d'Intra-Muros
Un petit immeuble de 15
appartements avec ascenseur
Très belles prestations
Studios - T2 - T4 - T5

A SAINT SERVAN

Une réalisation

Résidence Pré-Brécel

Un emplacement exceptionnel
près du centre de St-Servan
à proximité du nouveau port
de plaisance.

Un descriptif de très grande
qualité.

A SAINT SERVAN

Une réalisation

Résidence Bellevue

Près des collèges et des com-
merces.
Reste 3 T3 - 64,10 m² +
balcon 6,50 m² + cave +
parking ou garage.
Prix : 208 000 F à 227 000 F

◆ Renseignements et ventes à Saint-Malo ◆

SACIB
31, bd. République - Tél. (99) 56-34-96
IMMOBILIERE 2000
21, rue Ville-Pépin - Tél. (99) 56-20-48

AGENCE AVEL-MOR
5, rue Porcon - Tél. (99) 40-88-25
ALET IMMOBILIER
10, rue Ville-Pépin - Tél. (99) 56-20-06

Nouvelle adresse
d'Armor
Magazine :

7, rue
Saint-Jacques
22400
LAMBALLE
Tél. 31.20.37



« Saint-Malo », peint par Othon
Friesz vers 1934

Le développement culturel à Saint-Malo : trois naissances

par DAN LAILLER

Saint-Malo possédait déjà deux musées (1) municipaux, tous deux créés entre 1952 et 1970. L'un a comme but de retracer la « grande Histoire » de la Cité. L'autre, d'évoquer les « grands voyages à la voile autour du monde ».

Le premier est un « musée d'Histoire », le second un « musée de technique navale ».

Dans quelques mois va naître le troisième ensemble : un « musée d'Ethnographie régionale ».

SYNTHESE PERMANENTE DES MODES DE VIE

Depuis plusieurs années il était prévu de compléter la présentation du Patrimoine en montrant une synthèse permanente des modes de vie de la population du « Pays Malouin ». Un programme d'acquisitions et de recherche avait, pour cela, été mis en œuvre. Aujourd'hui nous pouvons réaliser. La Tour générale - jointe au Grand Donjon du Château, monument historique classé, du XV^e siècle, est l'objet des soins de l'Administration : sa remise en état sera définitive au début de 1979.

L'implantation muséographique commencera aussitôt. En voici le schéma. Au premier niveau : *Modes de vie* (Habitat, costume, céramique, musique, traditions). Au second niveau : *Economie* (Construction navale, Grande Pêche à Terre Neuve, Armements, Ostréiculture, Agriculture...). Enfin, au troisième niveau : « *Evénements* » (évocation des « dates marquantes » de l'Histoire locale).

Ainsi la « vie quotidienne » des « gens du Pays malouin - ou « Clos-Poulet » (Plou Alet) deviendra sensible à tous ceux qui portent intérêt aux « Arts et Traditions populaires », entre Cancale, Dinard et la Rance. Encore qu'il était - à nos yeux - indispensable de sauver les rares témoignages d'une vie quelque peu oubliée. C'est pourquoi, dès 1954, nous avons effectué des enquêtes ethnographiques. Des rappor-



Ravitaillement en bois par les gabarriers de la Rance vers 1900

tements, des confrontations seront possibles avec notre société actuelle. Il s'agit donc d'un constat n'excluant ni la couleur ni le pittoresque.

UNE SECTION GRAPHIQUE PERMANENTE

D'autre part, nous installerons (avant 1979) dans l'ancienne chapelle du Donjon, une « section graphique » permanente. Comment graveurs et peintres (2) du XVII^e au milieu du XX^e siècle - ont-ils décrit Saint-Malo ? Une sélection d'œuvres d'artistes éminents en donnera une idée.

CREATION D'UN BIBLIOBUS

Enfin, dans le cadre d'une commune devenue très étendue, la Lecture Publique va être développée. Un Bibliobus urbain va être mis en service, à destination de ce qu'il est convenu d'appeler « l'Extra-Muros » (de Saint-Servan à Château-Malo, Paramé et Rothéneuf). Cette expérience permettra de sonder les désirs de la population. La Bibliothèque centrale - dans L'Intra-muros - accroissant, naturellement, ses fonds de Prêt et de Travail.

Ainsi, dans une mouvance rationnelle, l'ancien « SAINT-MALO DE L'ILE, EN BRETAGNE », peut-il prétendre devenir une « pierre angulaire » d'une culture profonde.

DAN LAILLER

conservateur des Musées,
directeur de la Bibliothèque

(1) Sous le Vocabulaire « Musée de St-Malo » : a) le Musée de la ville ; b) le Musée International du Long-cours Cap Hornier.

(2) Notamment : Jollain, Ozanne, Gernon, Maugendre, Nozal, Guillaumin, Signac, Friess...

DANIEL LE GUEN

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Bâtiment neuf - Rénovation - Chauffage électrique - Pompe à chaleur
Ventilation - Isolation - Electro-ménager

19, boulevard St-Michel-des-Sablons - Rothéneuf - 35400 ST-MALO

Tél. 56.58.41

Domicile : 5, square du Trieux - ST-MALO

LOCA GWEN

location de voiliers, 7 à 13 m.

initiation croisières

sortie à la journée

accastillage - convoyage

vente neuf - occasion



31, rue des Bas Sablons 35400 SAINT-MALO

Tél. (99) 56.04.68

Spécialiste du prêt à porter
Vêtements
NOBILET - LE GANTOUX



Hommes

Dames

Juniors

10, rue de Dinan - **ST-MALO**

- Tél. (99) 40 85.28 -

Parking : Porte de Dinan



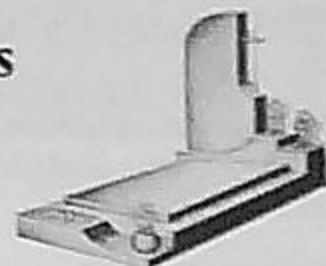
GUY JOUMEL

entreprise de plâtrerie
 projection
 staff

13 RUE G.J. DE VILLARTAY. SAINT MALO. - TEL. 56.05.26 - RC.65 A 274

Monuments et Articles Funéraires

granits français et étrangers
 caveaux - gravure



MARBRERIE COUELLAN

18, avenue de Moka - **SAINT-MALO** - Tél. 56.12.45
 plans et devis gratuits

"La Dambarrance"
A. Gapsari Antiquités



Saint Malo - tel. 40.98.79

rue de la vieille boucherie

LE BAIN VENU DE LA MER

Tonjalg



algues marines 100% naturelles

LES BIENFAITS
 DE LA
THALASSOTHERAPIE
 CHEZ VOUS
 B.P. 55 35403 ST MALO

UNE ORGANISATION DE MARCHÉ AU SERVICE DE LA RÉGION PRIMEURISTE MALOINE

Société Interprofessionnelle des Producteurs et Expéditeurs de Fruits Et Légumes

met à la disposition de ses adhérents

- Une salle de vente au cadran pour : pommes de terre, choux-fleurs, poireaux, légumes divers
- Une installation de conditionnement en pommes de terre non lavées
- Un équipement de traitement de semence
- Un entrepôt frigorifique de 3 500 m3
- Un centre expérimental et un service technique

Place du Marché
Saint-Méloir-des-Ordes
 Tél. 58 10.93
 6 lignes groupées
 Téléx 730 608

REPROGRAPHIE MALOINE

- Tirage plans et formats
- Circulaires pour collectivités et administrations
- Expertises travaux du bâtiment

La Fontaine aux lièvres
 près place du Petit Paramé
 Téléphone : (99) 56-57-47

Société KERLOC'H

MAREE - CRUSTACES - COQUILLAGES

Siège social : PORT DE PECHE FRAICHE

QUAI DU VAL

SAINT-MALO

Tél. 56.18.58

TRANSPORTS AÉRIENS ET ROUTIERS



Télex 730834

AÉRO **T'EX**

CHARTERS FRÊT
ET PASSAGERS
(99) 56-20-01

ROUTIERS BRETONS

Z.I. Nord
B.P. 60 - 35401 ST-MALO

ÉLECTRICITÉ
MARINE ET INDUSTRIE

MOTEURS ÉLECTRIQUES
REBOBINAGES - DÉPANNAGE

PAUL DOUGNAC

20, quai du Val - ST-MALO
Téléphone : 56.27.19

Sté René POISSON et Fils

Paysagiste

Pépinériste



Z. I. rue du
Bois-Aurant
35400 St-Malo

Tél. (99) 56.50.33

Léon Gautier, le dernier Cap-Hornier



« La coque, la toile, les gréements des bateaux prirent ainsi au cours du temps des formes, des mouvements différents... »

DE 1895...

« Je suis né en 1895. A ce moment-là, la marine à voile triomphait dans l'aboutissement des progrès, des améliorations que les hommes lui apportaient depuis des siècles, en recherches savantes pour faire des vents hostiles des alliés, des complices. La coque, la toile, les gréements des bateaux prirent ainsi au cours des temps, des formes, des mouvements différents.

Des lourdes galères en chêne sculpté, manœuvrées à la rame en calme plat, par des malheureux saignants du fouet de la chiourne aux élégants et rapides navires d'acier de ma jeunesse, quel chemin parcouru !

Les mâts droits, dits « de misaine », avant, arrière, d'artimon, le beaupré appuyé sur la figure de proue, servaient de supports à toute une complication scientifique et géométrique de voiles dont, quels que soient les vents, on se servait pour avancer, reculer, virer.

Un quatre mâts barque comme l'« Antoinette » que je devais plus tard commander possédait une surface de voilure de quatre mille cinq cent mètres carrés. (...) ».

... A 1978

« (...) Aujourd'hui dans la ville « Altaïr », une confortable demeure tirant son nom de l'étoile « alpha de la constellation Aigle » qui lui a tant servi sur les mers à faire le point, Léon Gautier vit paisiblement entouré de souvenirs et hanté du souvenir. Devant lui les maquettes des bateaux en bouteille, les tableaux des grands voiliers disparus évoquent le long-cours et la légende du Cap-Horn. Chaque jour il va voir la mer, par tous les temps et il se

demande comment il a pu se sortir de tant d'aventures et de dangers.

A la pointe du Décollé il n'y a plus de sémaphore ni de pouche au vent, remplacés par la radio. Il regarde aussi sa maison natale, toujours présente, massive et indestructible sur les hauteurs. Lorsqu'il passe près d'elle son cœur se serre de la nostalgie du regret de ce qui a été et ne peut plus être. Jamais. Sont envolés la jeunesse, les conteurs et les grands navires blancs.

Solide, serein, le vieil homme fixe les lames dans le vent du large. Souvent, il entend venant mourir avec l'écume blanche, comme les échos d'un chœur puissant. Celui de tous les amis disparus dans la tourmente du passé. N'est-ce point eux qui envoient des échos de la célèbre chanson à hisser ?

« Ceux qui r'viendront pavillon haut
Good by farewell
Good by farewell
Ce s'ront de fameux brins d'matelots
Hourah ô Mexico... Ho, ho, ho... ».

(Extrait du livre de Serge Grafteaux : Léon Gautier cap-hornier. Édition Jean-Pierre Delarge).

M miroiterie malouine
GMARIE

14, avenue de Moka - B.P. 120
35401 SAINT-MALO CEDEX
Tél. 56.10.66

Glaces - Verres à vitres
Façonnages - Vitrages isolants
produits trempés - Aluminium
Stores - Enseignes - Installation
de magasins

(Sudlo J. Schweisthal)

SPECIALISTE DU POIDS LOURD s.a.

Garage LECHIPEY

Concession exclusive



- remorques « Traylor »
- ralentisseur « Telma »
- grue de dépannage

SAINT-MALO : 43, Bd de Cancale
35404 Paramé
Tél. 56.06.93

Au " CHAT NOIR " Saint-Malo

Le plus grand choix de vêtements pour hommes dames et enfants.

Un gros arrivage de blousons fourrés, jean et velours - Toutes tailles du 4 ans à la taille 60.
7, rue Porcon - SAINT-MALO - Tél. : 34.86.11

s.a. rené even et c^{ie} entreprise de travaux publics

SIÈGE SOCIAL : 56, rue de Dinan — BUREAUX : rue de l'industrie

35730 PLEURTUIT

TÉL. BUREAUX : (99) 46.42.18 - 46.41.77 - 46.41.54 - 46.43.92



CLEMESSY

Équipement électrique et industriel

mef MARCHÉS ÉLECTRIQUES FRANCE

49, rue Georges V - ST-MALO - Tél. 56 50.77 - Télex : 950 136 F

DINARD - DINAN - SAINT-LUNAIRE

SERVIM-BRETAGNE

Promotions Immobilières — Groupe E. LE SIDANER

CONSTRUCTIONS DE GRAND STANDING

RENOVATIONS TOUT CONFORT

DESRIPTIF DE TOUT PREMIER CHOIX

DINARD

16, avenue Georges V
Tél. : 46.12.52

DINAN

3, place Du Guesclin
Tél. : 39.65.71

SAINT-LUNAIRE

367, bd du Général de -Gaulle
Tél. : 46.35.90

Deux grandes courses au départ de Saint-Malo : le « Triangle gauloises » et la « Route du Rhum »

A quelques semaines d'intervalle, deux célèbres courses nautiques prendront le départ à Saint-Malo. La première, « le Triangle Gauloises », deuxième du nom partira le 22 octobre pour Cape-Town (R.S.A.). Devenu une classique internationale, le « Triangle » suscite un intérêt croissant dans de nombreux pays. Créé par la S.N.B.S.M. et Gauloises, il a donné une dimension nouvelle à la course croisière et tout particulièrement à la course transocéanique. Se situant entre les courses côtières et la course autour du monde, les trois étapes de 4 000 à 7 000 milles sont à la mesure d'équipages et de bateaux bien entraînés aux compétitions classiques, nationales et internationales.

La première étape reliera Saint-Malo à Cape-Town avec un arrêt obligatoire à Santa-Cruz de Tenerife (Iles Canaries). Une seconde étape prendra le départ en janvier 1979 de Cape-Town en direction de Fort de France. Enfin, troisième et dernière étape, le retour vers Saint-Malo au mois de mars.

Le 5 novembre prochain, c'est la «course du Rhum 1978» qui partira de Saint-Malo. Organisée par l'Union nationale pour la course au large en liaison avec Promovoile - Guadeloupe et avec le concours du journal l'Equipe, la « Route du Rhum » est une course en solitaire réservée aux monocoques et aux multicoques. Le parcours consiste à relier Pointe-à-Pitre soit une distance à parcourir d'environ 4 000 milles.

La longueur du parcours, les conditions météo en feront une impitoyable épreuve d'endurance pour les hommes et le matériel. La participation est des plus relevée et l'on peut même considérer que cette course sera un véritable championnat du monde des solitaires. Parmi les participants, on note : Alain Gliksman, Eugène Riguidel, Olivier de Kersauson, Alain Colas, Jean-Yves Terlain, Chay Blyth, Thomas Grossmann, Michel Malinowski, Jacques Timsit, Jean-Claude Paris, Marc Linski. La lutte sera chaude entre les multicoques et les monocoques : c'est tout ce qui fait l'intérêt de cette épreuve.



établissements

BERTRAND

**CHAUFFAGE CENTRAL
PLOMBERIE - SANITAIRE**

Service entretien, Vente
Installation

10, impasse Trégastel
PARAME 35400 St-MALO
Tél. (99) 56.64.01

Le Tennis en Bretagne
c'est l'affaire de

Central Court



- Central Court
béton poreux
- Central Court
compor
- Central Court
synthétique "R"

— Central Court
textil Sommer

SCREG Routes et Tp Constructeur
5, rue Zenaïde Fleuriot B.P. 128
22001 St-Brieuc Tél. 33.49.50 (96)

Vidange des Trois Villes

14, rue du Chapître
35400 Saint-Malo

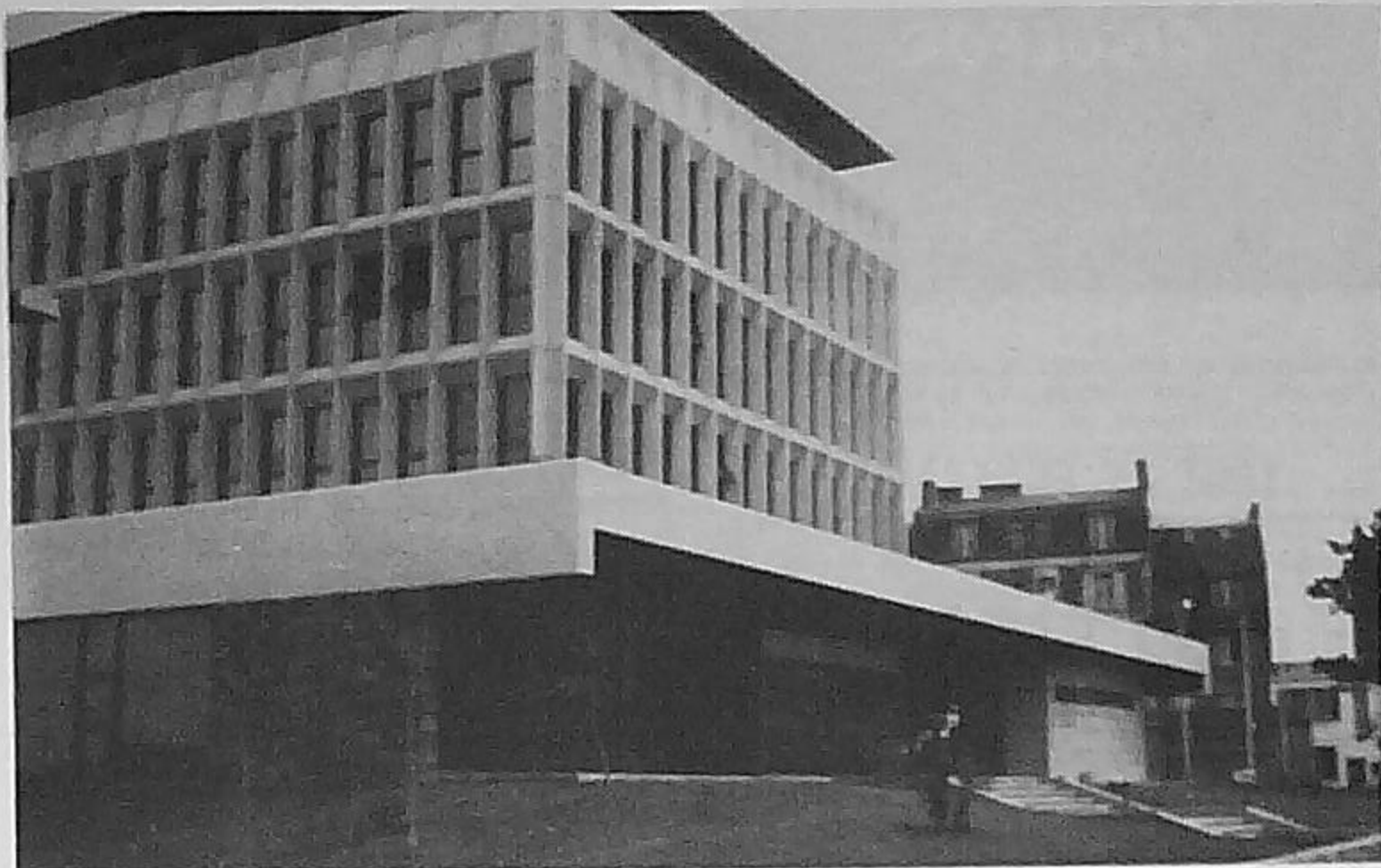
G. CHOLLET

vidange et nettoyage de fosses
cuves - bassins - caniveaux
bacs à décantation

**Nettoyage et curage de
canalisations par procédé
hydrodynamique**

Tél. (99) 56.21.57. - 58.87.42

Le nouvel hôtel consulaire de la Chambre de commerce : un précieux outil de travail



L'entrée du nouvel hôtel consulaire

Un immeuble aux larges baies vitrées, une architecture moderne, aspect luxueux, atmosphère feutrée, voilà, à quelques mètres des remparts de l'Intra-Muros, dans la zone portuaire, le nouvel hôtel consulaire de la Chambre de commerce. Son président, Christian Morvan, a bien voulu nous recevoir pour nous présenter ces nouveaux locaux.

Armor-Magazine : Où étiez-vous avant de vous installer dans ce nouvel immeuble consulaire ?

Christian Morvan : Avant, nous étions rue de Toulouse, dans l'Intra-Muros ; cet ancien local abrite aujourd'hui le CESAM et INDUSMA. Le CESAM est le comité d'expansion de l'agglomération de Saint-Malo. Indusma, un syndicat mixte pour l'industrialisation de Saint-Malo qui rassemble à 50/50 la ville et la chambre de commerce.

DANS LA ZONE PORTUAIRE

A.M. : Pourquoi avez-vous décidé de construire ce bâtiment ?

C.M. : Nous étions trop à l'étroit auparavant et l'augmentation des services de la Chambre a nécessité ce changement. Il nous fallait trouver le terrain car nous devions rester dans la zone portuaire, notre activité principale étant liée au port de Saint-Malo. Nous avons donc eu la chance que la direction des ports maritimes accepte de nous concéder ce terrain où nous sommes. La construction, décidée il y a 4 ans, a

duré un peu plus de deux ans, et le bâtiment a été inauguré en juillet dernier.

A.M. : Pouvez-vous nous dire son coût... ?

C.M. : Je ne peux pas vous citer de chiffre précis, mais cela a coûté environ 12 millions.

PREVU POUR L'ACCUEIL DES CONGRES IMPORTANTS

A.M. : Que regroupe ce bâtiment ?

C.M. : Nous abritons ici les services de la Chambre en ce qui concerne le côté administratif. Par contre, le centre de formation et d'apprentissage ainsi que les services d'outillage ne sont pas ici. Nous avons fait cet immeuble un peu plus luxueux que ne le nécessite peut-être une chambre de commerce car nous souhaitons y accueillir des congrès, des séminaires... pour lesquels nous avons justement prévu des salles de conférence, de réunions. Le hall peut aussi paraître très important mais toute une partie est destinée à servir d'accès, dans une seconde tranche, à une salle de 750 places qui pourra véritablement recevoir des congrès très importants. Ceux-ci, en effet, nous semblent pouvoir à l'avenir constituer un atout important pour l'économie malouine.

UN CENTRE DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE

A.M. : Combien de personnes employez-vous à la chambre de commerce ?

DESAIZE

ISOLATION de vos Murs
par mousse injectée

GISOLFOR

5, rue A. Renoir

TÉL. 56.47.96 - St MALO

TOUT LE FUNÉRAIRE

Michel CLERIVET

26, Bd Douville

St-Servan, Saint-Malo

Tél. 56.37.98

B.O.M.

47, rue G. Clémenceau

St SERVAN - 35400 St MALO

Tél. 56.67.61

Tout Matériel et Meubles de Bureau
Reprises - Crédit - Service Après-Vente

TIRAGE de PLANS

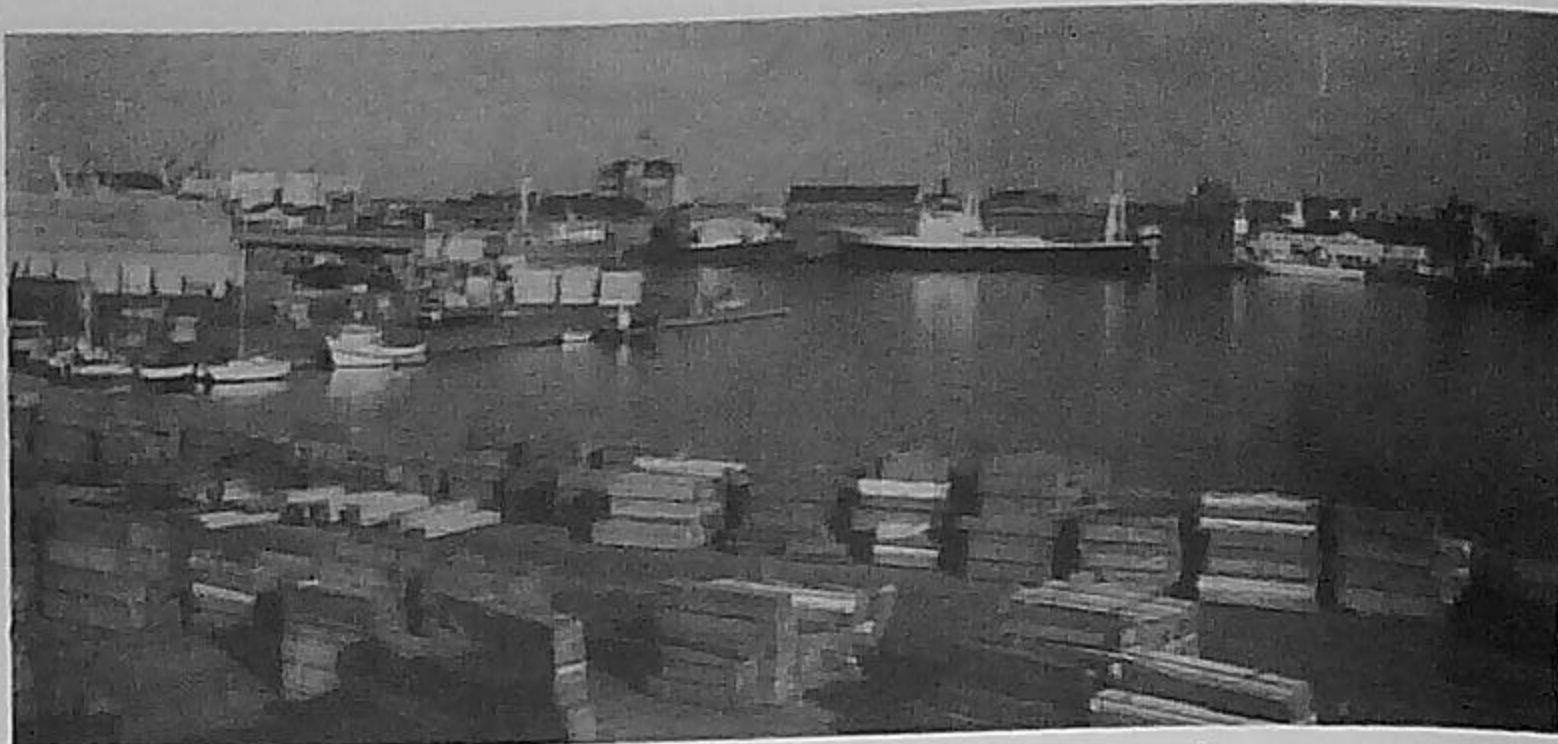
ROUX

Vêtements

14 et 16 rue de la Gardelle
(place de l'église)

PARAMÉ - 35400 St-Malo

— Tél. 56.08.91 —



Du haut de l'immeuble consulaire, on domine la zone portuaire

C.M. : 150 personnes à peu près.

A.M. : *Pensez-vous recevoir ici d'autres services que l'administration ?*

C.M. : Non, nous avons, par contre, en projet un centre de formation et d'apprentissage. Actuellement, nous avons des stages para-agricoles, des stages d'électro-électriciens, d'électro-ménager car il y a une demande de la part des entreprises dans ces secteurs. Le principe est très simple : nous formons des personnes pendant 6 mois environ et les stagiaires sont ensuite pratiquement sûrs de trouver un emploi. Ceci n'est pas étonnant puisque nous nous référons aux besoins des entreprises. Pour ce projet aussi, il nous faut trouver la place. Nous souhaitons créer un centre qui puisse abriter au moins 300 élèves avec internat.

OUBLIER LE DRAME DE L'AMOCO-CADIZ POUR LE BIEN DE LA BRETAGNE

A.M. : *Dans un tout autre domaine, avez-vous quelques éléments pour établir un bilan de la saison touristique 1978 ?*

C.M. : Oui, nous avons constaté un fléchissement très net cette année, surtout en avant-saison : juin-juillet. Les causes sont imputables, bien entendu, d'abord à la catastrophe de l'Amoco-Cadiz. On a eu le tort de parler de « Bretagne polluée », on aurait dû localiser davantage. Le mal est fait, il a fallu le subir. Mais nous avons eu ici des retombées très importantes dues également aux conditions climatiques déplorable que nous avons subies. Mais ce qui est

perdu l'est bel et bien. Le mois d'août a été très bon, c'est un fait, mais il est rempli pratiquement tous les ans. Cela n'a rien changé. Par contre, septembre est bon, il ne compensera cependant pas juin et juillet.

A.M. : *Avez-vous des projets pour compenser les pertes en 1979 ?*

C.M. : Le comité régional du tourisme s'occupe actuellement d'un projet sur la politique à suivre pour rattraper le mal qui a été fait. De notre côté, nous pouvons bien faire quelques petites actions, mais notre budget n'est pas suffisamment important pour envisager des actions plus importantes. C'est difficile d'envisager la saison 79 à l'avance, mais je ne crois pas qu'il faille voir tout en noir. Il faut oublier cette affaire-là pour le bien de la Bretagne.

Interview recueillie par
NADINE COURDIER



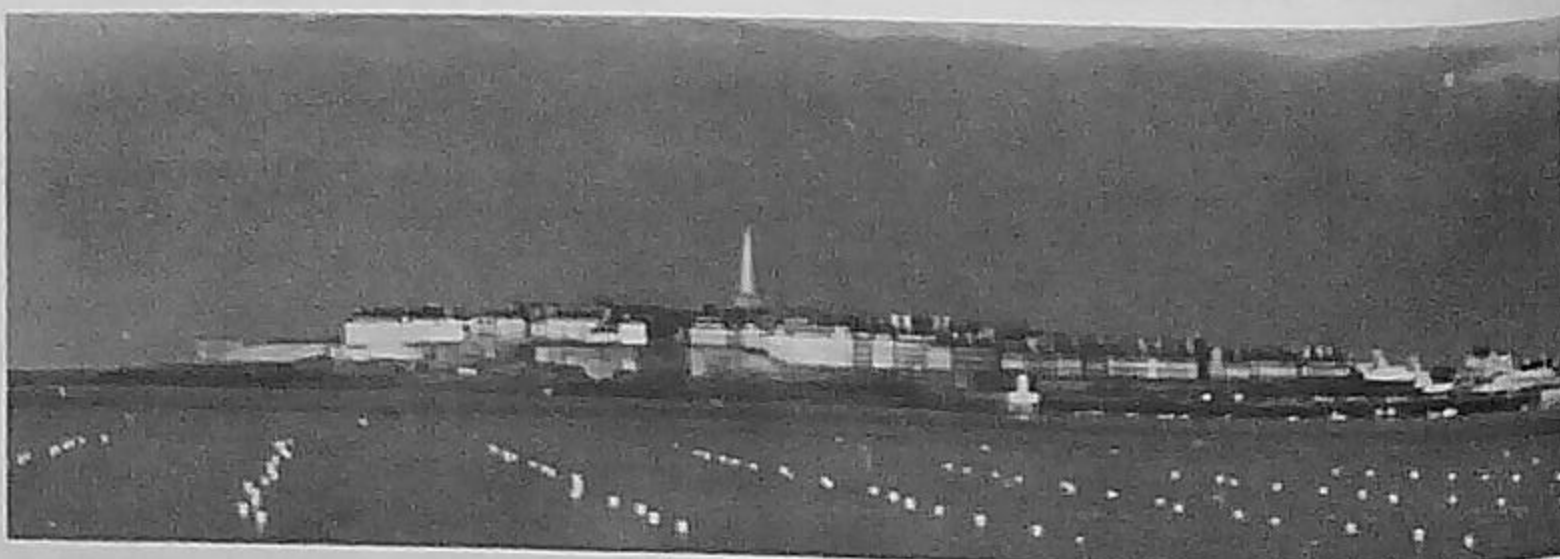
Vallée Pneus s.a.

Tous les PNEUS

Neufs - Occasions - Rechapés
Montage - Equilibrage
Réparations

St-MALO - 49, Quai Duguay-Trouin

Tél. (99) 40.92.54 - 40.92.55



Saint-Malo sous la pluie

SAINT-MALO ★ FIN

L'édition d'art

Décembre 1978 : 10^e anniversaire de sa création (1968-1978), la Maison de la Culture de Rennes consacrera sa programmation arts plastiques de la saison 78/79 au thème : « l'édition d'art ».

12 octobre/19 novembre : l'univers de Jacques Damase, 30 ans d'édition. 25 novembre/31 décembre : l'univers de Pierre Horay. 6 janvier/25 février : l'univers d'Aimé Maeght. 5 avril/12 mai : J.-J. Pauvert, 33^e année d'édition. 17 mai/30 juin : Les Humanoïdes associés.

Les expositions seront toutes des créations et regrouperont un ensemble d'œuvres d'art, illustrant l'univers de l'éditeur, soit qu'elles soient en relation directe avec sa production, soit qu'elles illustrent le choix artistique de l'homme ou de l'équipe, soit qu'elles traduisent une vision esthétique, reflet de ses publications.

Le livre d'art n'a plus, comme au XIV^e siècle, un aspect formel, sa conception, son graphisme, le choix des illustrations et la composition du volume en font un acte créatif, un geste authentiquement artistique. Jacques Damase, Aimé Maeght, Jean-Jacques Pauvert, pour ne citer qu'eux, ont souvent à cet égard fait figure de pionniers.

Au-delà de la composition et de l'édition d'un ouvrage, c'est un regard sur l'ensemble des arts que cette série d'expositions soulignera.

L'univers de Jacques Damase, 30 ans d'édition

L'exposition consacrée au breton Jacques Damase et ses 30 ans d'édition est la première d'un ensemble qui marquera la programmation *Arts Plastiques* de la Maison de la Culture de Rennes, pour la saison 1978, 10^e anniversaire de la création de la Maison de la Culture de Rennes. Elle montrera pour la première fois, 30 ans (1948-1978) de travail, de livres, d'interventions dans les expositions d'artistes que Jacques Damase admire. Ce sera pour le public l'occasion de voir réunis les différents renseignements à propos de ses recherches typographiques déjà montrées de façon fragmentaire dans divers musées d'Europe, son univers en tant que collectionneur aussi bien qu'éditeur, significatifs de sa curiosité, de son choix d'amateur d'art. Cette création de la Maison de la Culture de Rennes doit être ensuite reprise par divers musées de France, d'Amérique, d'Europe (du 12 octobre au 19 novembre).

Prix Alfred Gernoux 1978

Un prix de 1 500 F, le prix Alfred Gernoux en mémoire de l'ancien président de la Société académique, est offert par le Conseil général de Loire-Atlantique. Il est destiné à récompenser deux œuvres originales, en prose, d'auteurs différents, relatives à l'histoire de Nantes ou du département de Loire-Atlantique.

Envoyer les textes en cinq exemplaires à la Société académique : 8, rue de Bouillé, Nantes.

GLENMOR : 20 ANS DÉJÀ...

Le 6 octobre de 17 h à l'aube, au Poul en Mellionnec, Glenmor fêtera ses 20 ans de scène. A 21 h, ses amis, et ils sont innombrables, lui offriront un récital auquel chacun participera en interprétant une chanson ou un poème d'un certain Milig ar Scanv...

La semaine culturelle bretonne à la Baule

Du 31 août au 3 septembre, La Baule a vécu à l'heure de la culture celtique à l'occasion des rencontres qui ont marqué le 31^e anniversaire de la semaine culturelle bretonne. C'est, en effet, en 1947 que Guillaume Iboden et Robert Legrand organisaient le premier pardon de La Baule. Trois ans plus tard, l'organisation était reprise par le cercle celtique *Ar Vro Wenn* avant que se crée le comité d'organisation de la semaine culturelle bretonne que préside Robert Legrand. Cette manifestation a pour but de rappeler aux pouvoirs publics que ce terroir fait partie intégrante de la Bretagne. Cette année, seize bagadoù et cercles ont participé aux défilés et au festival : le bagad et le cercle de Carnac, le cercle de Saint-Gildas-de-Rhuys, le bagad de Saint-Nazaire, le cercle de Saint-Nolff, le cercle de Guérande, le bagad d'anciens de la presqu'île guérandaise, le cercle du Pouliguen, le cercle War Roak de La Baule, le bagad de Loéal-Mendon, le cercle de Carhaix, le cercle de Malville, le bagad et le cercle de Combrit, le cercle de Kerfeunteun-Quimper, le cercle et le bagad *Ar Vro Wenn* de La Baule.

Hommage à Blaise Cendrars

La Maison de la Culture de Rennes présentera, en parallèle à l'exposition consacrée à l'éditeur Jacques Damase (« JACQUES DAMASE, 30 ANS D'EDITION » - du 12 octobre au 19 novembre), un hommage à Blaise CENDRARS, ce poète hors-la-loi qui fut -entre autres - l'ami de Sonia DELAUNAY.

Le 10 et 11 octobre à 20 h 30 : « L'Or » de Blaise CENDRARS, livre vivant réalisé par Gilles FOURNEL, avec Robert ANGEBAUD et Yves LEROY.

Le 17 octobre à 20 h 30 : « La prose du Transsibérien » de Blaise CENDRARS, spectacle poétique de Gilles FOURNEL (l'œuvre de Sonia DELAUNAY « La prose du Transsibérien » figurera dans le cadre de l'exposition Jacques DAMASE).

Le 25 octobre à 20 h 30 : « Les Pâques à New-York » de Blaise CENDRARS, par la Compagnie du Lierre.

A l'heure où chacun parle et rêve de l'Aventure, il était logique qu'un hommage soit rendu par la Maison de la Culture de Rennes à un poète en marge du Dadaïsme et du Surréalisme, mais qui n'en fut pas moins pour autant un visionnaire pour qui « écrire, c'est brûler vif, mais c'est aussi renaître de ses cendres ».

Skol ober

Cours de breton par correspondance

En ce début d'année scolaire s'ouvrent des cours de breton un peu partout. Pour ceux qui ne peuvent se rendre à ces cours ou voudraient compléter les cours oraux par l'étude de la langue écrite, SKOL OBER offre cette année encore un choix de trois niveaux.

Cet enseignement du breton par correspondance permet à l'élève de faire ses devoirs lorsqu'il le désire et à son propre rythme. Des minicassettes correspondant aux leçons l'aide pour la pratique.

Trois degrés sont offerts à l'étudiant selon sa connaissance de la langue :

- SKOL IZEL. Pour tous les débutants. Manuel, grammaire, minicassettes et tableau de mutations les aideront dans l'apprentissage du breton.

- SKOL EIL DEREZ. 25 leçons. L'étude du breton à partir de textes modernes.

- SKOL TREDE DEREZ. 15 leçons entièrement en breton, pour ceux qui ont une connaissance déjà sérieuse de la langue.

En plus de ces trois différents cours, SKOL OBER organise pour la première fois cette année des cours de gallois pour bretonnants. 18 cours corrigés par des professeurs gallois permettront à l'élève de s'initier à cette langue proche du breton.

Dès aujourd'hui, OBER la plus ancienne école de breton par correspondance, reçoit les inscriptions pour l'année scolaire 1978-1979.

Pour tous renseignements et demandes d'inscription écrire en joignant un timbre pour la réponse à : SKOL OBER, Gwaremm Leurven, PLUFUR, 22310 PLESTIN-les-GREVES.

Le carnet de l'Association des Ecrivains bretons

★ C'est avec tristesse que l'Association des Ecrivains Bretons fait part du décès de son doyen d'âge, l'éminent poète et historien *Camille Le Mercier d'Erme*, barde Kammormor, qui s'en est allé vers les Ames dans sa 90^e année, le 18 août. Sa vie a été celle d'un pionnier. Il était depuis soixante-dix ans à la pointe du combat breton et ses écrits ont suscité plus d'une vocation de militant. Il avait le droit d'être fier de l'œuvre qu'il avait accomplie, tant de son œuvre littéraire que de son action pour la Bretagne. Esprit indépendant et passionné, épris de liberté et de justice social, il restera toujours présent dans le souvenir de ceux qui l'ont connu. *Kenavo er bed all peurbadus, Kammormor.*

★ Le Bureau de l'association s'est réuni le 1^{er} septembre au siège social. Il a notamment décidé la création au sein de l'association d'une section d'Histoire. La décision a également été prise d'instituer cinq délégués départementaux. Les conditions d'attribution du prix littéraire annuel ont été fixées dans leurs grandes lignes : le Prix des Ecrivains Bretons sera décerné, sans candidature, alternativement une année à un ouvrage en langue bretonne, une année à un ouvrage en langue française. Une importante manifestation littéraire régionale sera organisée au printemps prochain.

★ Claude Vaillant a fondé une intéressante revue de poésie, « Tesson » dont vient de paraître le n° 2 consacré à Charles Roudaut.

André-Adolphe Hallier : Corneilles de Cornouaille

Un jour - ou un soir - le père du bouillant écrivain Jean-Edern Hallier, fit un clin d'œil narquois. De ce clin d'œil naquit un livre : Corneilles de Cornouaille (Nouvelles éditions Baudinière). Un titre dont l'allitération espiègle convient à l'ouvrage même. Ce poétique roman-souvenir - narre la saga des Hallier autour de leur manoir finistérien de la Boixière. Ainsi les Corneilles du site racontent le passé et l'avenir d'un lieu qui est à la famille Hallier ce que Combourg fut à Chateaubriand.

LA FAMILLE...

Yannick Pelletier : « Dans sa préface à votre livre, votre fils Jean-Edern écrit : « Père, père, chacun de nous deux sera toujours l'incompris de l'autre (...) ». Au fond, Corneilles de Cornouaille est-il une forme d'explication de l'un à l'autre, une sorte de rapprochement ? ».

André-Adolphe Hallier : « Dans notre même compréhension de notre manoir breton j'ai exalté les mérites de ces lieux. Jean-Edern le dit explicitement dans la préface des Corneilles de Cornouaille, et à l'émission d'Apostrophes il a tenu à exprimer nos rapports affectueux et sa reconnaissance pour l'effort que j'ai fait pour conserver notre Manoir. Il n'y a en fait, je crois, aucune ambiguïté sur nos rapports familiaux qui sont très compréhensifs et constants ».

Y.P. : « Comment considérez-vous votre livre : des mémoires déguisées, un roman, une longue fable en prose ? ».

A.A.H. : « J'ignore le genre précis des Corneilles. Au cours d'une convalescence qui m'a tenu un mois à la chambre, j'ai rédigé un texte où les différents chapitres venaient successivement sous ma plume. Je n'avais aucun projet de publication. Un ami de Jean-Edern venant à me visiter m'a surpris en cours de rédaction. Je lui ai prêté ma prose et c'est ainsi que mon livre a fini

par voir le jour. J'ai été très intéressé personnellement de le voir imprimé. Je caractériserai ce texte comme une fantaisie sur des souvenirs qui sont pour la plupart exacts et pour les autres véridiques... ».

UN « CENTRE CULTUREL »

Y.P. : « Qu'est-ce que les Hallier doivent le plus au Manoir ? ».

A.A.H. : « Pour moi et pour mes fils, le Manoir est le lieu où se sont ancrés mes parents et grands parents, le centre de promenades dans le département du Finistère que nous aimons, l'endroit où après bien des errances dans des villes diverses de France, du Brésil et d'Autriche-Hongrie, nous avons trouvé un point fixe ».

Y.P. : « Vous êtes heureux que le Manoir appartienne à Jean-Edern et qu'il devienne « centre culturel » mais, en même temps, transparait quelque ironie à l'encontre de son nouveau destin, des nouveaux philosophes et d'un certain type de littérature... ».

A.A.H. : « J'ai eu des habitudes d'ordre, des facilités de service domestique, des règles de vie mondaine qui ne sont plus de la génération de mes fils. Je ne m'élève pas contre les temps actuels. Les conditions d'existence d'autrefois ne sont plus applicables. Les grandes demeures, sans service, ni personnel ne sont plus valables sauf le cas de communautés religieuses, culturelles, hospitalières, etc. Je n'en ai pas le regret, mais comme Jean-Edern a adapté l'accueil au Manoir sous une forme littéraire, je ne peux que m'en réjouir. Cette situation me paraît cependant instable et temporaire. Il faut un certain courage pour poursuivre cette expérience assez amusante sous certains aspects ».

LES BARBARES FINISSENT PAR AVOIR RAISON

Y.P. : « Faut-il voir une valeur autre que purement fictive dans la fin inattendue de votre livre ? ».

A.A.H. : « Ma fiction de l'an 2048 et la suite correspond à une philosophie de l'histoire : chute de Rome, de Byzance, des Empires Chinois et Indous. Et dans l'envie de domestication de la nature par l'homme, je ne repousse pas l'idée d'un choc en retour, ni l'influence de phénomènes cosmiques que l'on commence seulement à entrevoir. Et puis dans notre encombrement bureaucratique, les Barbares finissent par avoir raison de notre négligence, inadaptation aux lois naturelles, etc. ».

Y.P. : « A quand le prochain livre ? Quel en sera le thème ? ».

A.A.H. : « Le hasard m'a fait écrire et publier les Corneilles. Je n'ai pas de projet précis. Peut-être un jour dans la mine des histoires que j'ai vécues, aurais-je la tentation d'un nouvel ouvrage. En tout cas je n'écris pas pour le public, tout au plus pour ma famille et mon propre plaisir ».

YANNICK PELLETIER

LIVRES

par Yann Poilvet

CITES ET PAYS

Récits et contes populaires de Bretagne

L'auteur de cet intéressant ouvrage, Donatien Laurent, n'est pas breton (il est strasbourgeois) mais c'est assurément un des meilleurs ethnologues en matière bretonne. On sait qu'une des difficultés essentielles que l'on trouve lorsque l'on veut aller à la rencontre de notre vieille civilisation, c'est que celle-ci a laissé peu de traces écrites et qu'il faut donc reconstituer la tradition orale. Donatien Laurent excelle en cet exercice si l'on en croit ce recueil savoureux d'œuvres émanant du Bro Pondi, le pays des moutons blancs. C'est un régal plein de fumets de poésie, d'humour, d'amour de la nature, de mysticisme. De véritables chefs d'œuvre nous sont ainsi restitués dont l'authenticité scientifique ne saurait être niée et qui sont une pierre de taille dans la reconstitution de notre identité celtique. Un second volume est annoncé (Ed. Gallimard).

Corse, la poudrière

La Corse - comme la Bretagne - est faite de contradictions : à Aleria-Bastia, on tue trois gendarmes, on en blesse grièvement huit autres dans des insurrections, les attentats se multiplient... mais en mars 1978 on élit quatre députés du RPR, Stéphane Delage de Luget-Muracciole et Jean-Paul Delors tentent ici d'analyser ce phénomène, sans parti-pris. Montrant que, ici comme là, la prise de conscience nationalitaire, si elle est diffuse et maladroite, est irréversible. Et que c'est par la compréhension, par la concertation, qu'on évitera des drames (Ed. Alain Moreau).

POCHOTHEQUE

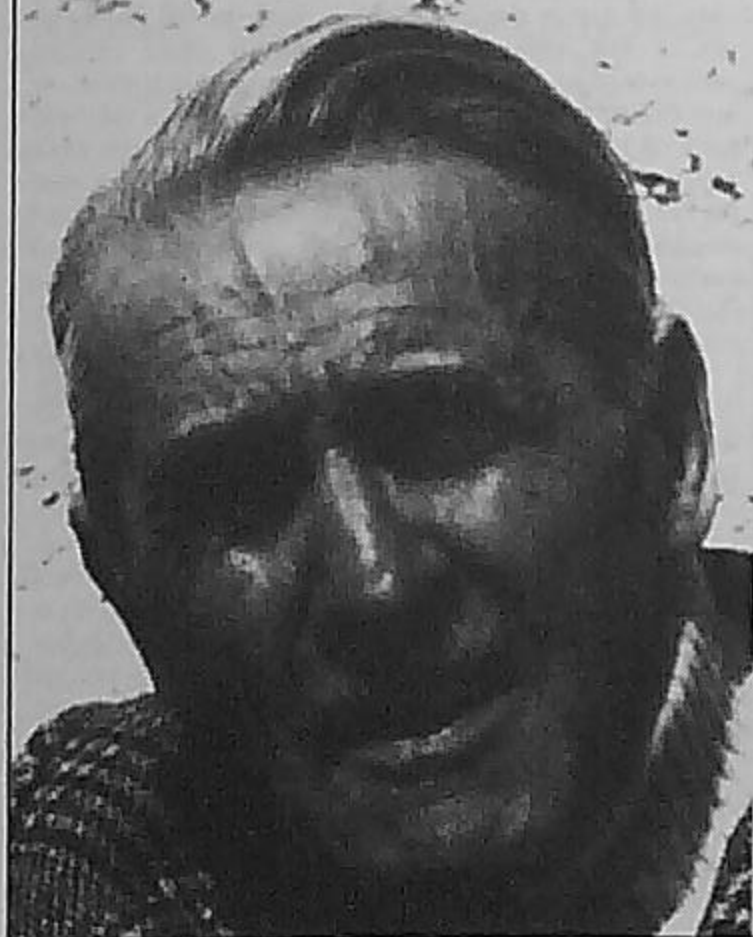
★ 10/18 - *La câlineuse*, par Hugues Rebell : roman de la déchéance née de l'amour au temps de la Belle Epoque.

* Editions Marabout - *Les mains d'Orlac*, par Maurice Renard - *Kernok le pirate*, par Eugène Sue : les aventures colorées d'un marin breton - Deux romans à suspense de Léon Malet : *Enigme aux folies-bergères* et *L'homme au sang bleu*.

POUR LES ENFANTS

★ *Ma palette* - Une nouvelle série pour les tout-petits qui présente à la fois l'album, la peinture (non toxique !) et le pinceau (Ed. Fourret).

★ *Mon horloge* - Des albums pour apprendre aux enfants à lire l'heure (Ed. Fourret).



SPIRITUALITÉS

Les exorcistes parlent face à la sorcellerie

A l'approche de l'an 2000, on a du mal à admettre que de telles questions se posent encore. Mais c'est l'évidence : on entend parler de possédés du démon, de « jeteux de sort », d'exorcismes, d'envoûtement, de maisons hantées, de sorciers. Des événements ahurissants sont constatés, de façon sérieuse, de Klingerberg à Nantes, d'Aix à Rennes, d'Ilfurth à la Rochelle. Il y a là notamment l'hallucinant enregistrement sur bandes magnétiques du dialogue d'un jeune prêtre limousin, exorciste « sauvage », avec le Diable. On se croirait en plein Moyen-Âge et pourtant les témoignages recueillis par Claude Béziau sont bien de notre temps (Ed. *Le Cercle d'or / Rivages*, les Sables d'Olonne).

GUIDES

Pour mieux aimer la musique

Le livre de Vincent Radisson intéressera tous les mélomanes, les néophytes comme les professionnels. Les compositeurs, la particularité de leur musique, leurs œuvres essentielles, les grands genres de la musique, les instruments et leurs possibilités, le rôle des instrumentistes, des chanteurs... y ont leur place. Mais on n'y trouvera ni la harpe celtique, ni Alan Stivel, ni binou, ni bombarde, encore moins le dulcimore. On est toujours des plouks, quoi ! (Ed. *Ouest-France*).

★ **GUIDES GAMMA** - Deux nouveaux volumes : *Le yoga*, par Sophy Hoare... une bonne initiation pour les débutants - *La photographie*, par Richard Greenhill... un conseiller accessible pour le photographe amateur.

ROMANS

★ **L'ORDINATRICE**, par Maud Sacquard de Belleroche. Sous forme de mémoires, le récit truculent d'une vie tumultueuse mais aussi d'excellents tableaux sur les mœurs de notre société, de la politique et du monde des affaires (Ed. *le Livre de poche*).

POÉSIE

* **Jusant**, par Hervé Roy. — Les domaines réservés d'un poète chaleureux : « des rimes de l'amour ou des larmes honteuses ». Rêves doux, tourmentés. (Ed. *de l'Atharon*).

Zedeter

Le revue *Zedeter*, dirigée par Jean-Pierre Pouzol, publie des mini-recueils de qualité variable mais où un talent original apparaît souvent. Les derniers ont été consacrés à Francis Land, Lucie Nogenne (de la haute volée !), Jean-Marie Flémal, Josette Jolle (insolite), Pierre Perrin, Jean-Pierre Pouzol, Francine Caron (délectable), etc. (31, rue des Pavillons, 92800 Puteaux).

YANN POILVET

disques

1978 : Année anniversaire

1978 se termine. Année anniversaire. Voilà en effet dix ans que la France s'est trouvée ébranlée par des événements que bien peu d'observateurs prévoyaient. Ce sont les fameux événements de mai 68.

Dix ans, après, un disque commémore cette époque : ce sont les témoignages recueillis à chaud par les journalistes de R.T.L. Présenté par Jean-Pierre Farkas, ce disque retrace les principaux moments de ce printemps chaud. L'analyse faite par les journalistes de R.T.L. met en avant trois personnages : le général de Gaulle, le plus menacé mais qui, finalement, rétablira l'ordre ; c'est lui le gagnant, le « sauveur ». Daniel Cohn Bendit, le « détonateur », celui qui, avec 142 « enrégés » de Nanterre, mettra le feu aux poudres. Enfin, Georges Seguy, plus discret, le secrétaire général de la CGT. Après avoir connu les barricades du Quartier Latin, le drapeau rouge dans les usines occupées, des élections générales surprises, la France retrouvera peu à peu une vie normale mais dix ans après, chacun se souvient encore.

Les journées de mai 68 - Philips 9101 175.

L'historique de mai 68, on peut également le faire au travers des chansons qui ont « fleuri » durant cette époque. C'est ce qui a donné l'idée à Simon Monceau, journaliste à RTL en 68, de faire un journal musical. Il a rassemblé ces chansons dans un double album où l'on suit la progression chronologique des événements. Il s'est fait aider de Didier Marouani qui a composé les musiques de ce « Rêve de mai » réalisé par Jean-Philippe Iliesco. Beaucoup de chanteurs ont été inspirés par cette période : Nicole Rieu, Sabrina Lory, Pascal Auberson, Nicolas Peyrac, Jean-Pierre Lacot, Jean-Michel Caradec, Michel et Georges Costa, Joël Daydé, Armande Altaï sont ceux qui ont été retenus pour ce double album. (*Rêve de mai - Philips 6641 813*).

Deux chorales, deux disques

Cancale, Pleumeur-Bodou : deux chorales très différentes, deux disques différents également enregistrés au Studio 22.

La chorale de Cancale a rassemblé, pour ce microsillon, des cantiques se rapportant à un thème commun : celui de la mer. En effet, il y a peu de temps encore, la plupart des familles cancalaises avaient soit un père, soit un fils, soit mari, soit un frère marin. C'était pour ces filles, pour ces mères, pour ces épouses, pour ces sœurs une angoisse perpétuelle et en attendant un retour qui n'était même pas certain, elles ne pouvaient faire qu'une chose : prier. C'est dire la quantité de chants relatifs à ce thème, des cantiques dédiés aux Saints mais surtout à Marie, ici à Notre-Dame du Verger. Des chants de peine et d'espérance composent ce disque mais aussi des poèmes écrits et dits par Marie-Antoinette Porz-Even. C'est l'abbé Victor Savatte qui tient les Grandes Orgues de l'église de Cancale.

Ces cantiques sont avant tout des prières, chantées par une assemblée de Cancalaises et Cancalais venus nous témoigner de leur foi. (Cantique de Cancale à Notre-Dame du Verger - Studio 22 - 2230).



Le 33 tours de la Pastorale de Pleumeur-Bodou est différent du précédent. Ce qu'elle chante avant tout c'est la Bretagne, au travers de la musique populaire celtique, traditionnelle ou moderne (*ci-dessus*).

Ce groupe d'amis, qui anime depuis 1973 les célébrations liturgiques de la paroisse de Pleumeur-Bodou, a donc décidé d'élargir son répertoire à la Bretagne. Ce travail, la Pastorale le mène grâce à une quarantaine de chanteurs et de musiciens qui, unis par le même plaisir de chanter ensemble, ont acquis un niveau dont la qualité est reconnue par beaucoup. C'est ce qui leur vaut de donner des concerts fort appréciés dans leur région. Le choix opéré pour cet enregistrement s'est porté sur quatre morceaux : *Da feiz hon tadou koz*, cantique traditionnel breton, *Ar reder mar*, chanson populaire des Hébrides, *An hini a garan*, chant d'amour vannetais et *Kreiz en noz*, un choral gallois.

Ceci n'est évidemment qu'un échantillon du répertoire de la Pastorale, par ailleurs composé de créations du groupe.

L'accompagnement musical est assuré par Gérard Le Clerc (orgue électronique) et Albert Le Faou (bombarde). D'autres instruments sont également utilisés par la Pastorale : accordéon, flûte, harmonica, mirliton.

N'oublions pas les voix qui font toute la beauté de ce disque, notamment celle d'Annie Stephan et de Roger Rivoalland. (*Studio 22 - 2231*).

Annkrist : deuxième 33 tours

Après avoir quitté la coopérative Nevenoë, Annkrist s'en est allée, seule, continuant son chemin. Son travail, ses recherches aboutissent aujourd'hui à la sortie de son deuxième 33 tours : *Tendre est la nuit*, un disque qui marque un nouveau départ dans la carrière de la chanteuse.

Tout vient d'elle, tout sort d'elle et l'on découvre une extraordinaire osmose entre les textes et la musique dont elle est l'auteur et la « propriétaire » pourrait-on dire. C'est bien cela : on sent qu'elle appartient à ce qu'elle chante, à ce qu'elle dit et que ses mots sont le reflet de son « moi ». En écoutant Annkrist, on ne reste pas indifférent : ses angoisses, son ton un peu blasé font qu'on ne se sent pas toujours à l'aise avec elle et que son pessimisme nous étouffe parfois.

Sa voix est très particulière : une voix modulée, frémissante parfois, aux intonations profondes. Cette voix nous transmet des textes au vocabulaire riche dont les mots sont pleins de sens.

Domage peut-être qu'Annkrist n'ait pas une vision plus optimiste du monde, domage peut-être que ses idées soient si noires et elle si désespérée. Domage ? Pourquoi domage ? Si elle n'était pas ainsi, elle ne serait pas Annkrist.

(*Annkrist - Tendre est ma nuit - Spalax 76810 - Distribution SFPP - 10, rue Pasteur - 92300 Levallois*).

ANNE-EDITH POILVET

A Quimper, Rennes, Nantes l'école de Pont-Aven

Trois musées bretons se sont unis pour mettre sur pied une exposition qu'ils présenteront tour à tour : *l'École de Pont-Aven*. Au Musée des Beaux-Arts de Quimper jusqu'au 16 octobre ; au Musée des Beaux-Arts de Rennes du 24 octobre au 31 décembre ; au Musée des Beaux-Arts de Nantes de janvier à mars.

L'objectif des organisateurs, comme ils ont tenu à le préciser dans l'intéressant catalogue édité à cette occasion « n'est pas de répéter - et l'on mesurera la limite des moyens consentis à un musée de province - la monumentale exposition organisée en 1966, à la *Tate Gallery* de Londres, *Gauguin and the Pont-Aven group* ; mais plutôt de montrer, par le biais d'une sorte d'inventaire régional, ce qui, dans les collections publiques et privées de Bretagne, est conservé de l'école de Pont-Aven ». Les organisateurs avouent les faiblesses de cette exposition qui n'est représentée, en ce qui concerne Gauguin, que par les *Meules Jaunes*, tableau prêté par le Musée du Jeu de Paume. Mais l'apparition discrète du grand maître permet la mise en valeur de talents moins connus.

Pont-Aven, depuis 1860, est le quartier général de nombreux peintres. Les artistes aisés, souvent d'origine étrangère et dits globalement « Les Américains », s'installent dans l'hôtel de Julia Guillou. Quant aux « traîne-misère », ils prennent pension chez Marie-Jeanne Gloanec.

C'est en 1866 que Gauguin, chassé de Paris par la pauvreté, arrive à Pont-Aven. Il y rencontre de nombreux peintres dont Emile Bernard, alors âgé de vingt ans et qu'il ignore tout d'abord. Puis la froideur de Gauguin se change en estime et en amitié quand il comprend le talent du jeune Bernard. Cependant, à partir de 1889, leurs relations se font plus tendues jusqu'à la brouille définitive en 1891. De leur travail en commun est né le synthétisme.

Gauguin ne fut pas le premier artiste-peintre à s'établir périodiquement à Pont-Aven et au Pouldu (il y séjourna à quatre reprises entre ses voyages exotiques). Henry Delavallée, Emile Bernard et bien d'autres y étaient arrivés avant lui. Pourtant, c'est Gauguin qui cristallisa les génies. Groupés autour de lui, Filiger, Moret, Maufra, Cha-

maillard, Sérusier, exprimèrent le meilleur de leur talent. Quand, en 1894, Gauguin partit définitivement, ils renoncèrent à toute audace et s'abandonnèrent à la routine, comme si seul Gauguin, par sa forte personnalité, avait su tirer d'eux le suc du génie. Avant-garde hétérogène, ils ne surent pas aller plus loin encore. C'est Matisse qui le fit un peu plus tard, en tirant de l'École de Pont-Aven les principes de son art.

ODILE PELLE

Pierre Gilles peintre humaniste

Pierre Gilles, peintre humaniste, a souvent été couronné pendant sa carrière. Il nous a offert, lors d'une exposition au Palais des arts et de la culture de Brest une rétrospective des trois étapes qui ont marqué l'évolution de son talent. Figuratif, puis abstrait, Pierre Gilles peint aujourd'hui des pastels qui laissent une impression d'équilibre et de sérénité.

Côté figuratif, nous avons remarqué cette toile au titre insolite *Le pain et le vin*, représentant, dans un supermarché, une ménagère dont le caddy contient un litre de vin et une miche de pain : l'aspect religieux, sous forme de parabole, révèle un thème cher au peintre cependant que l'aspect social insiste sur la solitude de l'être humain dans la foule. Citons encore *Esquisse à l'atelier* où l'artiste se peint lui-même et *Lamaret*, vision du célèbre port.

La période abstraite de Pierre Gilles qui suivit recueillit peu d'adhésion du public, moins sensible à cette technique d'expression. Rappelons *La rivière de l'Aberwrach* et *Le paysage corse* qui expriment un tourment personnel.

Avec les pastels, l'œuvre actuelle de Pierre Gilles respire un profond équilibre où dominent les deux thèmes principaux de la femme et de la religion.

Il ne s'agit pas d'une représentation sensuelle de la femme malgré quelques nus, mais d'une mise en valeur du « Beau », d'une évocation de la tendresse féminine. Le sentiment domine. Pierre Gilles porte un regard intérieur et intime qui participe à une œuvre sereine. Ainsi peint-il sa femme, la femme et l'homme, la femme enceinte, la sage-femme, la femme adultère, la femme et son amie... Les multiples visages de la femme nous la révèle dans toute sa sensibilité, sa tendresse, sa beauté, sa pudeur. Nous la voyons debout, assise, de face, de dos. Elle se confond même au fond



Les dessins
d'Armelle Musnier-Célestin

Jusqu'au 7 octobre à la maison de la culture de Rennes, une exposition regroupe les dessins à la plume et encre 1974/1978 d'Armelle Musnier-Célestin, lauréate 1978 de la ville de Rennes.

de la toile dans une simplicité dépouillée.

Pour Pierre Gilles, la femme et source de vie, de création : l'obsession fondamentale de tout artiste ! En développant le thème de la femme, Pierre Gilles nous mène aux sources de la création dans une contemplation de ce qui vit et de ce qui est beau.

De la religion, Pierre Gilles, retient surtout l'aspect créateur. Dieu est création, source de vie, encore plus que la femme. La religion devint ce qui relie les hommes entre eux et avec leur créateur, telle cette toile *Pénombre* véritable incantation. Aussi l'homme prend-il conscience de l'unité de la création qui engendre la paix.

La peinture de Pierre Gilles exprime l'appel, la profession de foi d'un humaniste du fond de l'âme. La création se fait universelle, force dominante qui rejaillit de l'angoisse en fait peu exprimée.

« Ici tout est calme, luxe, volupté », écrivait Baudelaire. Ainsi en est-il du monde de Pierre Gilles pour qui la création ne se fait pas dans le tourment mais dans la plénitude.

JACQUES CRENN.

Pierre Gilles : *Pénombre* (1975)



Galerie du Théâtre à Rennes

La saison des expositions d'arts plastiques à la Galerie du Théâtre de Rennes reprendra en novembre. Renseignements : Mairie, secrétariat des adjoints, 19, boulevard de Sévigné, Rennes ; 36.20.67. poste 333.

Une œuvre peu commune : le portrait brodé d'Aristide Briand

Dans les années 1920, une artiste, Jeanne Labric, exécutait en broderie un portrait d'Aristide Briand, l'homme illustre de l'Europe et de la Paix. Aujourd'hui, la fille de Jeanne Labric, Mme Codomie, respectant le vœu de sa mère, a fait don de l'œuvre à la Ville de Nantes. Le portrait, qui se trouve actuellement au château des Ducs, trouvera plus-tard sa place dans un Musée de l'histoire de Nantes que M. Samson, conservateur du château, envisage de créer. Avant de figurer dans cette intéressante réalisation, le portrait sera présenté à la fin de l'année dans une exposition de documents historiques appartenant au Musée des Beaux-Arts de Nantes.

LA FOI DU CELTE

Peu de gens, sans doute, connaissent les

origines bretonnes d'Aristide Briand. C'est pourtant dans une vieille rue nantaise, la rue du Marchix, qu'il naquit le 28 mars 1862. Cent ans plus tard, le 9 juin 1962, la ville de Nantes célébrait l'anniversaire de sa naissance par la pose d'une plaque sur la Grande Poste. A cette occasion, M. Orrion, maire de l'époque déclarait : « Il nous appartient de perpétuer le souvenir d'Aristide Briand. » Pour y aider, la ville de Nantes a décidé d'apposer une plaque à l'endroit où s'élevait sa maison natale. Les nécessités de l'urbanisme, qui ont amené la transformation de ce quartier, ont entraîné la démolition de cette maison. Mais c'était pour les administrateurs de la cité un devoir et aussi une fierté de rappeler à tous, ici même, que nous avons l'honneur de compter l'illustre homme d'Etat parmi nos compatriotes. Nous le devons d'autant plus que le lieu de sa naissance ne lui fut jamais indifférent. Il se considéra toujours comme un homme de l'Ouest. Les mots qu'il prononça lui-même et qui sont reproduits sur le bas-relief que conserve notre Musée : « *Jamais je n'aurais eu cet idéal si je n'avais eu la Foi du Celte.* » en sont un témoignage. En voici un autre : en mars 1932, Paul Reynaud, prononçant à la Chambre l'éloge funèbre du grand disparu, déclarait : « *Ce désir de paix et d'union, cette religion de Genève, correspondait à l'état d'âme mystique de ce Breton.* »

Aristide Briand, lui-même, dans un article écrit vers 1925, proclamait son attachement profond à son pays d'origine en écrivant : « *Alors que dans le reste de la Bretagne — la plus noble terre qui soit dans le Nord — toute la population riche d'âme, gueuse d'écus, s'est jetée au péril de la mer, alors qu'à l'extrême bord du Léon et de la Cornouaille, au pays de Tristan et Yseult, l'âme bretonne, droite sur ses infinis, poursuit dans le bruit des tempêtes, parmi la ruée des flots, son songe intérieur, sa recherche de l'au-delà, chez nous, plus près de la terre, l'esprit celtique s'humanise.* »

Sa grande destinée n'avait jamais fait oublier ses origines à Aristide Briand, bien au contraire, puisqu'il reconnaissait lui-même que c'est l'âme celtique qui lui donnait sa foi et son idéal. Et il est tout à l'honneur de Jeanne Labric de l'avoir compris, qui a voulu que le portrait d'Aristide Briand qu'elle avait réalisé, appartienne de droit à sa ville natale.

ODILE PELLE

Yvon La Barre à la Galerie du Grenier



Bouée vue par Yvon La Barre.

Yvon La Barre se définit lui-même comme un « peintre calme et violent ». Calme dans les paysages, violent dans ses compositions de motards. Dans un style qui ne retient que l'essentiel, il sait évoquer avec poésie nos villages, le mystère des maisons et des églises. Né en 1943 à Bouée (L.A.), Yvon Labarre a déjà participé à de nombreuses expositions. Il exposera ses peintures à Rennes, Galerie du Grenier, 13 rue Saint-Michel, du 14 au 28 octobre.

Une expérience photos : un siècle de vie rennaise

La Maison de la Culture se propose, en collaboration avec la ville de Rennes, avec le Musée et avec les organes de presse, de réaliser une exposition retraçant les grands événements de la vie rennaise depuis plus d'un siècle à partir de photographies de professionnels et d'amateurs. Sans avoir l'ambition de bâtir une histoire de Rennes en photos, nous tenterons de présenter des documents qui rappellent le passé de la ville et y ajoutent une pointe d'humour ou une recherche originale.

Pour mener à bien cette expérience, un appel est lancé à ceux qui ont des documents photographiques intéressants. Faites-vous connaître à la Maison de la Culture, à l'accueil ou auprès de M. Cron (poste 38). Tous les documents empruntés seront rendus.

CINÉMA

Français, si vous saviez

La Maison de la Culture de Rennes présentera du 10 au 14 octobre, le film de André HARRIS et Alain de SEDOUY «FRANCAIS, SI VOUS SAVIEZ» (3 parties : 7 h 45). Il s'agit d'une approche historique de la France du 3 août 1914 (déclaration de guerre de l'Allemagne à la France) au 27 novembre 1962 (obsèques de René COTY au Havre).

1^o PARTIE : « EN PASSANT PAR LA LORRAINE » Le 10 à 14 h 30 / Le 11 à 17 h 30. Le 12 à 20 h 30 / Le 13 à 14 h 30. 2^o PARTIE : « GENERAL, NOUS VOILA » Le 10 à 17 h 30 / Le 11 à 20 h 30. Le 12 à 14 h 30 / Le 13 à 17 h 30. 3^o PARTIE : « JE VOUS AI COMPRIS » Le 10 à 20 h 30 / Le 11 à 14 h 30. Le 12 à 17 h 30 / Le 13 à 20 h 30. Le 14 : LES 3 PARTIES à partir de 19 h en continu.

(Cette projection remplacera celle du film « HITLER UN FILM D'ALLEMAGNE » reportée à décembre).

Calendrier des EXPOSITIONS

BRIEUC (Saint) - Bibliothèque municipale : *Roches et Minéraux. FAC : la femme. La Palette : Fantastiques flamands.*

BELGIQUE - Galerie Vansteenland à Lokerem, du 21 octobre au 5 novembre, peintures de Jean Bouvier.

LORIENT - La Griffes, jusqu'au 21 octobre : Yvon Guilloux.

MORLAIX - Musée des Jacobins, du 15 octobre au 28 novembre : photographies de Jacques Faujour.

NANTES - Musée des Beaux-Arts : peintures de Georges Brisson - puis 400 œuvres nouvelles. Galerie M. Colomb : *Simone Le Moigne.*

PARIS - Maison de la Bretagne, du 1^{er} au 15 : la *promotion du Pays*, par le CODELA. Du 16 au 22 : peintures et aquarelles de Denis Bermond. Du 23 au 29 : L. Calvez, Prouff. Du 30 au 5 novembre, Christian Perrier (Trégor) et Yann Rollier (Léon).

QUIMPER - Musée des Beaux-Arts, jusqu'au 15 : *l'école de Pont-Aven.* -Ensuite : Jean Deyrolle, peintre.

RENNES - Maison de la culture, jusqu'au 7 : dessins d'Armelle Musnier-Célestin. Galerie du Grenier, du 14 au 28 : Yvon La Barre.

VITRE - Au château, peintures et aquarelles de A. Robida.

Galerie La Griffes
1, rue Bodélio - Lorient

YVON GUILLOUX

jusqu'au 21 octobre

GUIDE TOURISTIQUE DE

DINAN & SA REGION

Envoi contre 6 francs pour frais à SOPEL
BP 123. 22400 LAMBALLE. CCP 2319.14 P Nantes

Le fest-noz en Haute-Bretagne

Dans *Armor magazine* n° 101, un lecteur de Saint-Aubin-du-Cormier, partant d'un fait local, souhaitait l'ouverture d'un débat sur les festoù-noz en Haute-Bretagne. Dans le courrier que nous avons reçu, nous avons retenu deux points de vue qui divergent tout en se retrouvant sur certains thèmes :

JACQUES PELTIER : CONTRE LA DISTINCTION ENTRE HAUTE ET BASSE BRETAGNE

« J'apporte moralement mon total soutien à ce M. "Fanch" de Saint-Aubin-du-Cormier. Il est certain que lorsque l'on veut anéantir un peuple physiquement ou en tant que tel, la meilleure façon d'arriver à cette triste fin est de le diviser : l'histoire le prouve. Les blancs d'Amérique ont à peu près exterminé les Indiens des Etats-Unis en misant sur leurs divisions et il aura suffi de quelques dizaines de milliers de Britanniques pour contrôler l'immense empire des Indes, toujours en appliquant un principe analogue, célèbre depuis l'Antiquité. C'est avec beaucoup de scepticisme que j'ai appris la création d'une association des amis du gallo, allant jusqu'à demander s'il ne s'agissait pas d'une initiative parisienniste. Même en admettant la sincérité des auteurs de cette démarche, leur manque total de perspicacité laisse désespéré : comment ne pas prévoir que, sous prétexte de redonner une dignité linguistique et culturelle au pays gallo, ce qui en soi est très louable, ils allaient susciter des conflits tels que ce drame de Saint-Aubin-du-Cormier et diviser encore un peu plus notre peuple de l'agonie ?

Je ne cesse de m'élever contre cette distinction tous les jours un peu plus dépassée entre une haute et une basse Bretagne : il y a en Haute-Bretagne un nombre croissant de jeunes et d'adultes à parler ou du moins à apprendre le breton, parent du gaulois, langue celtique dont nous avons été privés par la conquête romaine. Notons donc d'abord qu'apprendre le breton est aujourd'hui encore un moyen de revenir aux sources de la celtitude. Mais il y a un argument plus important, c'est qu'il faut se tourner vers l'avenir de notre pays et cet avenir, ce n'est pas l'émiettement par esprit de clocher, mais l'Union. Or, dans ce domaine, la langue bretonne joue d'ores et déjà un rôle de ciment, puisqu'elle est déjà commune à bon nombre de Bretons convaincus dont les idées diffèrent par ailleurs. Elle est l'un des éléments les plus évidents de notre personnalité et elle sera, si de basses manœuvres ne s'y opposent pas, l'un des plus sûrs de notre cohésion ; l'ennemi ne s'y trompe pas et le hait à mort. Depuis des décennies et des décennies, certains de nos plus dévoués frères de Basse-Bretagne luttent avec acharnement pour sauver ce précieux patrimoine, et voilà que certains parisiennistes bretons, prenant d'ailleurs le train en mar-

Que pensez-vous des festoù-noz ?

Ayant l'intention de faire un article sur les festoù-noz en Bretagne, j'aimerais avoir l'avis des lecteurs d'Armor-Magazine sur ce sujet. Fest-noz : fête du fric (ça ne coûte pas cher et ça peut rapporter gros), fetz-noz ; lieu de rencontre (où l'on vient pour s'amuser), fetz-noz : spectacle de qualité (pas toujours très bonne !), l'avenir du fetz-noz (il s'essoufle un peu), la libre participation pas encore pour demain... Autant de sujets sur lesquels j'aimerais avoir l'avis des lecteurs. écrire à la rédaction d'Armor-Magazine ou à Jean-Luc Aulnette, 21, rue de la Chalois, 35100 Rennes.

che, viennent susciter une vilaine querelle destinée à détruire notre pays si attaqué déjà de l'extérieur. Ne serait-il pas plus sensé d'aller au-devant des uns des autres, d'adopter, au moins d'abord dans toutes les affaires culturelles, un bilinguisme qui donnerait satisfaction à chacun, les non-bretonnants faisant un petit effort pour acquérir quelques notions de breton, afin de pouvoir lire et comprendre, et les bretonnants s'intéressant un peu plus à notre culture gallo, qu'il s'agisse de la langue ou d'autre chose ? Notre Bretagne sera ce que nous en ferons ensemble, même si les points de vue divergent, ou notre nation sera rayée de la carte. Il semble que certains ne soient pas conscients de l'imminence et de la multiplicité des aspects du danger ; combien plus constructifs sont certains passages de la lettre de Mme Anne-Marie Penarz !

Pour en revenir à notre affaire, je conseillerais tout simplement de continuer à appeler « fest-noz » ce qu'un grand Breton dévoué a su recréer avec acharnement et de donner un titre gallo à ce fest-noz. « Unvaniez da genta » ! *Bevet Breiz a-bez !* ».

JACQUES PELTIER

5, résidence du Golfe, rue de Saint-Tropez, Vannes.

GILLES MORIN : UNE UNIFORMISATION NE DOIT PAS EN REMPLACER UNE AUTRE

Dans le n° 101 d'*Armor magazine*, un lecteur s'est plaint de l'hostilité qu'a rencontré sa proposition d'organisation d'un fest-noz à Saint-Aubin-du-Cormier. Son étonnement est d'autant plus grand qu'il croit avoir trouvé un argument infaillible :

« devait-on autrefois parler anglais pour danser foxtrot, charleston ou rumba, et de nos jours : twist, rock ou slow dans un « dancing », ou simplement déguster un « steak » dans un « snack bar » ou « self service », ou tout simplement entrer dans un « pressing » ? »

Que notre correspondant souhaitant l'ouverture d'un débat dans les colonnes de ce magazine culturel se rassure : on n'est pas obligé de parler breton pour participer à un fest-noz, et je viens encore d'en faire l'expérience, en compagnie de galiciens, à l'occasion du remarquable festival des cornemuses de Lorient.

Mais on n'est pas non plus obligé de brandir le terme *fest-noz* dans les régions où on n'a jamais

parlé breton (ou bien où la britonnisation n'a été que de surface, le breton étant uniquement la langue de cadres politiques et religieux). Ce refus me semble une réaction saine et même un devoir, non parce qu'il faut systématiquement résister aux modes, mais parce que les termes en vogue venus « d'ailleurs » ne doivent pas précipiter la disparition des mots du pays. Les bretonnants l'ont bien compris, qui s'emploient à prouver l'adaptation de leur langue à notre civilisation contemporaine.

Mais on ne parle pas breton à Saint-Aubin-du-Cormier et dans les environs, on parle gallo, et les « fouleries » ou « pileries de places » (ou de « piaces ») et les « bals à la bouëze » font partie du patrimoine culturel et linguistique local.

Notre lecteur ne semble pas l'avoir remarqué puisque pour lui le refus du mot « fest-noz » et son remplacement par des termes du pays « frise une sorte de racisme ». Peut-être rêve-t-il d'une Bretagne où dans les festoù-noz on ne danserait que sur l'air « d'an hini goz », et où l'on irait déguster du « chouchen » à l'enseigne « Ti-marzin » !

Qu'il sache que ce n'est pas cette Bretagne que nous voulons, une uniformisation ne devant pas en remplacer une autre. Breiz izel existe, et il n'est pas question de le renier, mais les Gallois ont le droit de vouloir autre chose que « Kanaouenn skiltr ar biniou » et de s'écrier :

« O Breiz-uhel, O kaera bro
Koad en he c'hreiz, mor en he zro

Me a drouc'ho va zeod em beg
Kent dizeski ar galleg ».

Qu'on leur laisse aussi la possibilité de le dire dans leur langage maternel ! C'est que le gallo n'est pas du « français déformé » : rameau roman poussé en Armorique il est le plus celtique de tous les dialectes d'oc et d'oïl. Outre le substrat celtique continental que l'on retrouve dans ces divers parlers, il comprend en effet un apport celtique insulaire, fruit de ses échanges avec le breton (qui, de son côté, a été influencé par le gallo).

Qu'on laisse de même les Haut-Bretons danser à leur façon, danses désormais bien remises en valeur, en particulier grâce à l'excellent travail accompli par l'amicale Rance-Penthièvre sous la direction de Mikel Guilleme.

Qu'on laisse également les Gallois jouer de leurs instruments familiers ! Rejeter la bouëze (accordéon) comme n'étant pas « bretonne » revient en fait, comme l'ont bien montré des membres du groupe la Mirlitantouille, à « remplacer un jacobisme parisien par un jacobisme bas-breton », en faisant preuve « d'un nationalisme étroit et borné ». (*Ar Soner* n° 241 - Réponse à Michel Pinc).

Quant à la cité de Saint-Aubin-du-Cormier, qu'on se rassure, elle n'est pas « hors de Bretagne » : elle est simplement « hors de Basse-Bretagne ». Y préconiser un « bal à la bouëze » ne revient pas à profaner ce « haut lieu de Bretagne ». Notre informateur précise que 6 000 bretons y sont tombés pour la défense de leur liberté ; c'est indéniable mais il est bon de rappeler qu'on n'a pas demandé à ces combattants de la dernière chance quelle langue ils parlaient avant de les envoyer sur le tristement célèbre champ de bataille. Les ducs de Bretagne ont pour leur part bien eu une résidence à Saint-Aubin-du-Cormier durant près de trois siècles mais il est aussi nécessaire de souligner qu'ils parlaient bien dans leurs actes de leur « Bretagne gallo », ou de leur « Bretagne breton », mais que c'était... en français !

La défaite militaire fut certes un désastre mais tout aussi grave me semble, en cette fin du Moyen Age, la trahison culturelle et linguistique de la Bretagne



par son élite politique, administrative et économique.

Le drame c'est que le Français, qui n'avait en Bretagne ni antériorité chronologique, ni supériorité intrinsèque à faire valoir, fut, après la véritable « castration » opérée par Malherbe, coupé des dialectes d'oc et d'oïl, rejetés dans le ghetto des patois, et ainsi privé d'une source privilégiée d'enrichissement et de vie. Puis « l'unité de la République commanda l'unité d'idiôme » et commença, en Basse-Bretagne comme en Haute-Bretagne, l'oppression institutionnalisée de la culture populaire.

Enseignant à Plouha, par où passe la limite septentrionale entre le breton et le gallo, je mesure des deux côtés les atteintes à notre patrimoine culturel et linguistique. Il faut d'urgence redonner à ceux qui ont parlé et parlent encore gallo ou breton cette fierté que des décennies de mépris généralisé ont enlevé.

Pour cette mission, comme dans le combat pour travailler, vivre et exister au pays, personne ne sera de trop, à Saint-Aubin-du-Cormier comme ailleurs !

Sav brezhoneg !
Chome tañ gallo !

GILLES MORIN

Professeur agrégé d'histoire.
Président des Amis du parler gallo,
La Ville Corbon
22190 Plérin.

Festoù-noz - Festoù-deiz

Samedi 1^{er} : Duault. Vendredi 6 : récital avec Youenn-Gwernig et le groupe Cadic à Clichy. Samedi 7 : Orvault, Pléderneq, Callac, La Haie-Fouassière. Dimanche 8 : fest-deiz à la mission bretonne de Paris. Samedi 14 et dimanche 15 : marche pour l'unité administrative de la Bretagne à Nantes, fest-noz à Basse-Indre le samedi soir. Samedi 21 : fest-noz du cercle breton de Nantes ; Grandchamp ; galat Gilles Servat à Palaiseau ; Pantin. Samedi 28 : Chateaudren, Locminé, (soutien à Diwan), Blei-Camors. Samedi 11 novembre : Pluméliau. Dimanche 12 : fest-deiz à la mission bretonne de Paris.

Une école de sonneurs de couple à Saint-Brieuc

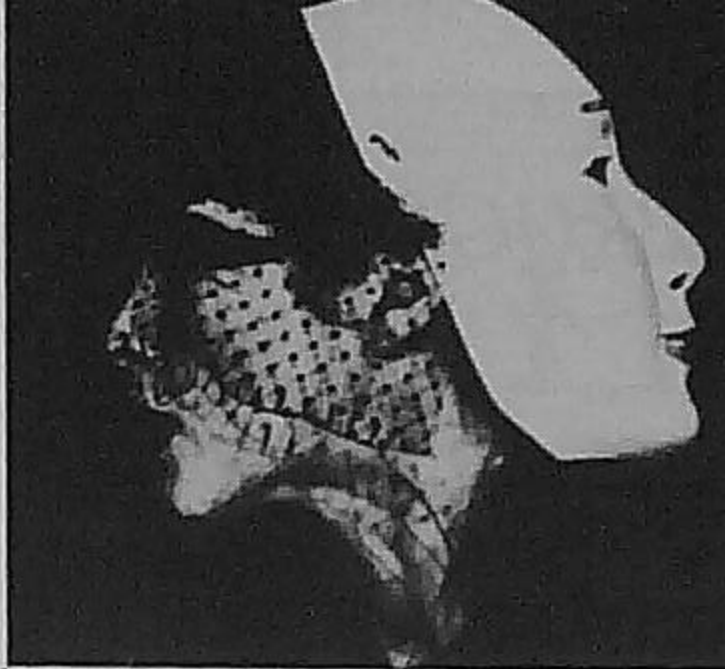
La MJC du Plateau central à Saint-Brieuc ouvre une ECOLE DE SONNEURS DE COUPLE. Ce sera la première expérience de ce type réalisée en Bretagne : l'étude du coup le biniou-bombarde sera poussée à fond. Les 5 TERROIRS principaux seront abordés et étudiés dans un ordre rationnel.

L'association DASTUM collabore à l'ECOLE et sera plus particulièrement chargée de la présentation du répertoire traditionnel et des terroirs.

Les cours de danse suivront ce découpage et cette progression en introduisant également le répertoire de danse du pays gallo.

Les activités du cercle celtique des Iles d'Indre

Le Cercle celtique des Iles d'Indre, fondé en 1963, participe à de nombreuses fêtes dans toute la Bretagne et à l'étranger. Plusieurs fois sélectionné au concours départemental, il a représenté le Pays Nantais à Guingamp où a lieu chaque année la phase finale du concours de danse, y obtenant les places de 2^e et 3^e. Membre du Centre nantais de culture celtique qui organise chaque mois de juin la quinzaine celtique, le Cercle des Iles d'Indre a accueilli cette année le groupe gallois *Cwmni Dawns Werin* de Cardiff qui l'a ensuite reçu à l'occasion de l'*Eisteddfod* national (la plus grande fête populaire du Pays de Galles).



MAISON DE LA CULTURE DE RENNES

10/19 novembre 1978

5^e FICTEM

festival international de café-théâtre
et de théâtre en marche

Théâtre du Bout du Monde SAISON 1978-1979

OCTOBRE : « CREANCIERS » de Strindberg. (Mise en scène Yann Le Bonniec). « DIALOGUES d'EXILES » de Bertolt Brecht. (Mise en scène Robert Angebaud).

DECEMBRE : « QUEL CIRQUE ». Cabaret-théâtre, réalisation collective.

JANVIER : « LE CHEVRE » (titre provisoire) de J.J. Varoujean, création. (Mise en scène Pierre Cavasillas).

FEVRIER : « LE ROI SE MEURT » de Ionesco. (Mise en scène Robert Angebaud).

En octobre, le Théâtre du Bout du Monde reprend « LE GRAND VALET » de Per-Jakez Hélias pour une série limitée de représentations et jusqu'à la 200^e.

Radio-Armorique Ecoutez la différence...

Nous avons ici beaucoup d'amitié pour Radio-Armorique et Télé-Bretagne, on ne l'ignore pas, car nous savons avec quelle passion nos confrères et les techniciens de l'avenue Janvier exercent leur métier malgré le peu de moyens dont ils disposent. Mais l'amitié n'exclue pas la franchise, d'autant plus que nos critiques ne les conçoivent pas, ceux qui sont, au fond, hostiles à une radio-télévision vraiment régionale. Il faut aussi souligner que, depuis le départ de Bernard Griveau, la présence d'un directeur qui se savait « de passage » n'a pas facilité les initiatives. Nous sommes persuadés que Claude Couband, qui vient d'entrer en fonctions, voudra reprendre le flambeau tombé depuis un an.

En attendant, après le point de vue exprimé par André-Georges Hamon dans Armor magazine de septembre, voici, sous sa responsabilité, celui de Jean-Luc Aulnette.

Il y a indiscutablement des problèmes à Radio Armorique... J'ai été faire un tour dans ses studios de Radio Armorique à Rennes et j'y ai rencontré Pierre Ménoret, le responsable des programmes. Celui-ci a refusé de répondre à mes questions. Pourquoi ? Un article qui venait de paraître dans *Ouest France* (1) n'avait pas plu à la direction de FR3 Rennes (2). Dans cet article Pierre Ménoret déclarait notamment : « ...Le grand mal est notre dépendance vis-à-vis de Paris » ; plus loin « Hélas ! le fait est que nous n'avons que 3 heures par jour d'émission... » (Un nouveau studio est en construction à FR3 Rennes et il est à peu près certain que dans quelques temps Radio Armorique émettra aussi des émissions l'après-midi) ; « Des émissions percutantes ? oui, mais très vite il y a le risque que ces émissions dérangent et soient supprimées un jour ou l'autre ». Pierre Ménoret faisait ici sans doute allusion à la suppression de l'émission de Michel Haniche « *Points de suspension* ». Celui-ci avait invité à son émission 3 représentants du collectif de soutien aux prisonniers politiques bretons. Cette émission n'a pas eu lieu et Michel Haniche est maintenant interdit d'antenne à Radio Armorique. Dans une dernière émission d'adieu aux auditeurs il devait notamment déclarer qu'il était plus facile de parler de prisonniers politiques argentins que de prisonniers politiques bretons.

J'ai rencontré Michel Haniche (qui travaille toujours à Radio Armorique) et Christian Rolland, un des animateurs de l'émission *Topo*. On a discuté des conditions de travail. Pour Michel Haniche le manque de place est le problème le plus important : « Tous les animateurs ont une seule pièce pour préparer leurs émissions. Pendant qu'au téléphone un autre écoute un disque ! ». Autre problème évoqué par Christian Rolland, celui des contrats : « Aucun contrat ne nous lie à Radio Armorique. Du jour au lendemain, on peut se retrouver au chômage ».

J'ai une suggestion à faire à un animateur ou à une animatrice de Radio Armorique manquant d'imagination. C'est de créer une émission de folk (breton mais aussi irlandais et pourquoi pas hongrois) pendant deux heures. Du folk le plus traditionnel au folk-rock le plus actuel. Cela nous permettrait d'entendre sur Radio Armorique d'autres disques que ceux que l'on peut entendre sur n'importe quelle radio périphérique.

Il est évident qu'une association comme Radio-Télé-Brezhoneg (pour une libre expression à la radio et à la télévision) mérite d'être soutenue. Si tous les téléspectateurs et auditeurs mécontents se faisaient plus entendre, Radio Armorique pourrait changer. (Rappelons que Radio Armorique ne fait pas de sondage, il n'y a que le courrier (2) et les coups de téléphone). Et l'on pourrait enfin dire : « Radio Armorique, écoutez la différence ».

JEAN-LUC AULNETTE

(1) Du 29 juin 1978. (2) Précisons que, depuis, le directeur régional a changé. (3) Vous pouvez écrire à FR3 Radio Armorique, 9, avenue Janvier, Rennes.

VEILLEE AUX CHATAIGNES

La 11^e veillée aux châtaignes du Sel-de-Bretagne aura lieu le samedi 4 novembre. On pourra y manger des châtaignes en buvant du cidre, écouter les « sonnos » et les « chantous » du Sel et de la région. On pourra aussi y danser la polka ou la gavotte (à 21 h, à la Maison des Jeunes sur le terrain des sports : Stade Ar Men).

Quimper

Jeudi 12 : *Dialogues d'exilés* par le Théâtre du Bout du Monde. Samedi 13, jazz : Red-Lion Quartet. Dimanche 15 : les *Compagnons de la Chanson*. Mercredi 18 : *O Calcutta*. Samedi 21, tournée Baret : *Monsieur Chasse* avec Robert Dhéry et Colette Brosset. Lundi 23 : *Les fourberies de Scapin*, par la compagnie Barré-Borelli. Mardi 24 : danses et folklore de Birmanie.

PLEUDIHEN

Salle des fêtes
MARIPOL

Le samedi 7 octobre à 21 h

Entrée : 10 F

Groupe Ker Bro

Pornic, le 7 à 21 h au Centre de jeunes, animation avec 30 instruments anciens. Vitrolles, le 14 à 21 h., 1^{re} approche par Alan Morvan Chesneau. St-Paul-les-Dax, le 21 à 21 h., à la M.J., concert de musique ancienne. Ste-Reine de Bretagne, le 28 à 21 h., veillée de musique celte.

Nantes

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DES P.L. - Mardi 10 à 21 h., église St-Donatien, Strauss, Paganini, Bartok (direction Soustrot). Dimanche 22 à 17 h 30, St-Donatien, Strauss, Tchaïkowsky, Brahms (direction Patrick Juzeau).

PROGRAMMES

Nantes

MAISON DE LA CULTURE : Du 17 octobre au 3 décembre, théâtre : *Irma la douce*, d'Alexandre Breffort avec Marguerite Monnot. Lundi 23 octobre : *Ensemble vocal et instrumental de Nantes*, concert Vivaldi à St-Nicolas. Mercredi 25 octobre, variétés : Yvan Dautin. Mercredi 8 novembre : *Ballet hispanico de New-York*.

Plémet

Le 28 octobre fest-noz de la colonie du Camp Vert avec An Debrezed Scouarn, Riblerion an Tre, Loukerien Dour, Sonerien ar Menez, Katell Goant.

Rennes

MAISON DE LA CULTURE : Mardi 3, arts traditionnels : chants et danses des ségatiers de l'île Maurice. Mercredi 4 et jeudi 5, cinéma : *La femme de Jean*, de Yannick Bellon. Mercredi 4, concert : *La grande récré*. Samedi 7 et dimanche 8 : *Dans la brousse sud africaine*, par Freddy Boller. Mardi 10 et mercredi 11, L'Or de Blaise Cendrars. Du 10 au 14 : *Français si vous saviez*, film de Harris et A. de Sedoux. Jeudi 12, musique : *Trio Fontanarosa*. Mardi 17, poésie : *La prose du transsibérien* de Blaise

Cendrars. Du mardi 17 au vendredi 20, cinéma : *Le message de Moustapha Akkad*. Jeudi 19, jazz : Rhoda Scott. Dimanche 22, théâtre : *Le grand valet* de P.J. Hélias. Mercredi 25, théâtre : *Les pâques à New-York* de Blaise Cendrars. Mercredi 25 et jeudi 26, cinéma : *W.C. Fields et moi* de Arthur Hiller. Vendredi 3 novembre : *Orchestre de chambre de Jean-Pierre Wallez*. Samedi 4 et dimanche 5 : *L'Ethiopie* par Freddy Tondeur. Du 9 au 19 novembre : 5^e F.I.C.T.E.M.



Blaise Cendrars

THEATRE MUNICIPAL : Jeudi 5 : *Monsieur Chasse*, comédie de Feydeau par Ch. Barret. Vendredi 13, opéra : *Hérodiade*, de Massenet, sous la direction de Guy Condette. Samedi 21 et dimanche 22 : *La fille de Mme Angot*. Jeudi 26 : *La cuisine des anges*, d'Albert Husson, avec les Charlots. Samedi 4 novembre, opérette : *Pêcheur d'étoiles*, d'A. Vanzo.

Saint-Brieuc

OFFICE D'ACTION CULTURELLE : Jeudi 5, film-conférence : *Dans la brousse Sud-Africaine*, de Freddy Boller. Vendredi 6, audio-visuel : initiation au montage avec l'A.R.E.A. Samedi 7, cinéma : *Docteur Folamour* de Stanley Kubrick. Mardi 10 : *Noua*, film algérien de Abdelaziz Tolbi. Mercredi 11, cinéma enfants : *Vacances* avec Minka de J. Pinkana. Jeudi 12 : soirée rencontre avec le photographe J.P. Jourdain. Vendredi 13, concert : MAGMA. Samedi 14, cinéma : *Jérémy Johnson*, de Sydney Pollack. Jeudi 19, cinéma : *7 morts sur ordonnance* de Jacques Rouffio. Vendredi 20, concert : jazz avec Jazz Quatre. Samedi 21, cinéma : *La vie t'en as qu'une* de Guedj, Pétard, Segal. Lundi 23, ballets : *Ballet national de Birmanie*. Jeudi 26, film-conférence : *Du Cap Horn à la transat 78* avec Alain Colas. Samedi 28, film : *La Dentelière* de Claude Goretta. Mardi 31, théâtre : *A la rencontre du théâtre amateur*. Expositions : Du lundi 2 au samedi 14, exposition-rencontre de l'amicale des clubs photos d'entreprise : *L'affiche cubaine contemporaine* à la MJC du Point du jour et du 17 au 31 au F.A.C. Jusqu'au samedi 28 à la bibliothèque municipale, *Roches et minéraux de Bretagne*.

Locminé

Samedi 28 octobre : fest-noz de soutien à Diwan, avec Korriganes er Lann, la Kerlen Pondi, Al Luhermed noz, Skol louarn, Kerbart-le-Toquin, Epinette Malrieu, etc.

La rentrée à FR3 Radio Armorique

A FR3 Radio Armorique, c'est la rentrée avec un certain nombre de nouvelles émissions qui devraient permettre à la radio bretonne de traduire mieux encore la réalité vivante de la région. A cette intention également, une importante innovation : la « sortie » mensuelle de FR3 Radio Armorique qui, riche de l'expérience de l'opération-vacances de cet été (une caravane de la radio a sillonné la Bretagne en réalisant des émissions en direct des différentes villes de Bretagne), réalisera sur un mode identique pendant une semaine des émissions en direct d'un endroit de Bretagne de 10 h à 12 h chaque matin. La première sortie : le Huelgoat dans le Finistère en octobre.

Dans les nouvelles émissions on peut citer particulièrement « La source » le mardi avec Jeanine Samson. Cette émission sera l'occasion d'une rubrique avec Gwenno Le Menn sur la littérature bretonne et la tradition, et d'une initiative intéressante : le duplex avec d'autres régions. « La mère et l'enfant », un magazine de Maryvonne Roue au service des parents et surtout de l'enfant. Enfin « Comme un arbre » permettra à Pierre Ménoret de servir à nouveau la poésie, la nature et le rêve. Christian Rolland, quant à lui, reprendra, sa rubrique consacré au cinéma. Le dimanche, matinée divertissement avec Yves Philippe.

GUIDE TOURISTIQUE DU

PAYS DE LOUDÉAC

Envoi contre 6 F pour frais à SOPEL
BP 123, 22400 Lamballe. CCP 2319.14 P Nantes

Le conservatoire régional de musique dispersé dans les cinq départements

Le Conservatoire régional de musique, chants et danses traditionnels de Bretagne va-t-il enfin voir le jour... ? On veut l'espérer. Déjà, les plans sont prêts. Un crédit de 25 000 F du conseil régional a permis de lancer les études et la ville de Lorient a accepté de donner le terrain en prenant à sa charge la maîtrise d'ouvrage. Il reste cependant le principal à attendre : le financement qui doit être assuré pour moitié par l'état et par la Région dans le cadre de la Charte culturelle. Soit 6 millions de francs selon le devis. En attendant, Amzer Nevez a décidé de lancer le conservatoire dans des locaux provisoires dispersés dans les cinq départements bretons à partir du 1^{er} octobre. Pour tous renseignements ou inscriptions s'adresser : musique : J.P. Pichard, lycée de Kerneuzec 29130 Quimperlé. Chant : Loeiz Roparz, 1, rue Hélène-Boucher 29000 Quimper. Danse (et chorale) : Paul Morin, 22, rue Jeanne d'Arc 56000 Vannes. Lutte et sports bretons : Job Le Gac, 28 rue Amiral Courbet 56100 Lorient.

★ Le Centre Interrégional permanent de pédagogie musicale active organise des stages musicaux du 27 au 31 octobre à l'école « La Lande du Breil » à Rennes. Chaque stage : 225 F (hébergement non compris). Remboursement de frais de transport, 50 % au-delà de 100 km de Rennes. Renseignements : HARMONIA, 18, rue Chicogné, Rennes. Tél. 79.36.00.

* Un club de guitare folk a été créé à Saint-Brieuc, à la MJC du Plateau central ; il organise des cours de niveaux et techniques différents ; un atelier par quinzaine où les guitaristes et autres musiciens se rencontrent ; des stages de week-end ; des spectacles de guitare ; enfin des écoutes sur bande.

A la Maison de la Culture de Rennes

La Maison de la Culture de Rennes présente en octobre :

- 19 octobre à 20 h 30 : un concert de jazz de RHODA SCOTT ; née aux Etats-Unis, elle a eu l'occasion de jouer de l'orgue avec les plus grands noms du jazz comme Lionel HAMPTON, Kenny CLARKE, Dizzy GILLESPIE...

- 21 octobre à 20 h 30 : RENAUD SECHAN, plus connu sous le nom de RENAUD tout court, qui vient de remporter le 1^{er} Prix du Festival de la Chanson Française à Spa. Chanteur populaire d'une connivence immédiate avec le public, il vient pour la première fois à Rennes.



Rhoda Scott

SPECIAL PAYS DE VITRÉ

2^e PARTIE

(1^{re} partie : n° 101)

Vitré, ville d'art et d'histoire

Au nord-ouest du département de l'Ille-et-Vilaine, Vitré est la première ville de Bretagne en venant de Paris. Située sur la Vilaine à 15 km de sa source, elle constitue une véritable porte de la Bretagne dont la région est cernée d'étangs. L'ancienne ville est bâtie sur un éperon qui domine la vallée et qui la rend si caractéristique.

Vitré accueille 13 000 habitants environ et 27 000 pour sa région. Elle fait partie des villes bretonnes dont le taux d'accroissement annuel de la population entre 1968 et 1973 a été le plus fort. La proportion de jeunes de moins de 19 ans dans les deux cantons de Vitré est extrêmement importante. Chef-lieu de canton, Vitré est un nœud de communication important entre quatre routes nationales. Il existe en outre une route directe vers Angers qui n'est distante que de 100 km de Vitré. Les liaisons Paris-Rennes seront énormément facilitées par la prochaine mise en service de l'autoroute qui passera à 4 km au sud de Vitré et qui sera alors desservie par deux bretelles de raccordement. Vitré ne sera plus alors qu'à 25 minutes de Rennes et 3 heures de Paris.

A Vitré, la politique de construction de logements sociaux est entreprise depuis longtemps. 530 logements dont 425 HLM locatifs ont déjà été construits et 280 en cours. Au niveau de l'enseignement, Vitré est également bien lotie puisqu'il existe un complexe scolaire complet jusqu'au baccalauréat.

Deux zones industrielles existent à Vitré, l'une de 43 ha à l'est : la zone de Plagué, l'autre de 10 ha au sud, embranchable à la SNCF. De plus, au Val d'Izé, au nord-ouest de Vitré, une zone artisanale existe de 3 ha. On dénombre au total à Vitré, 520 entreprises, employant 3 500 salariés dont 50 de plus de 10 salariés qui en emploient 2 500.

Le tourisme et les loisirs enfin ne sont pas laissés pour compte puisque Vitré, classée ville d'art et d'histoire est l'une des cités de France qui a le mieux conservé le caractère du passé. Son château, son église gothique, ses vieilles rues bordées de maisons du XV^e et XVI^e siècle font l'admiration des touristes et l'orgueil de ses habitants.

Des objectifs ambitieux...

Une population décidée à relever certains défis

PAR PIERRE MEHAIGNERIE



DES DEFIS NOMBREUX EN EFFET :

- Une population dans le Pays de Vitré nettement plus jeune que la moyenne nationale,
- un exode agricole bien que ralenti, qui existe encore,
- des jeunes pour qui la promotion ne passe plus par les grandes villes, mais qui veulent rester au pays avec des aspirations légitimes à vivre dans une communauté humaine où il est possible de prendre des responsabilités,
- des communes rurales qui veulent voir leur population se stabiliser ou croître afin de garder une qualité de services et de vie.

NOS ATOUTS :

- La volonté des hommes à tous les niveaux,
- des chefs d'entreprise qui, dans des secteurs difficiles, ont obtenu des résultats remarquables,
- une main-d'œuvre de qualité qui sait prendre des responsabilités,
- une agriculture qui a accompli un bond en avant que personne n'aurait imaginé il y a 20 ans.

DES ATOUTS NATURELS :

- la proximité de RENNES, la voie ferrée PARIS-BREST,
- l'autoroute qui mettra VITRÉ à moins de 3 heures de PARIS en fin 1979.

Notre tâche est de répondre aux aspirations des hommes de vivre sur place, d'améliorer leurs revenus et leurs conditions de vie. Nous ne pourrions pas le faire sans une agriculture et une industrie compétitives dans un cadre européen afin de développer nos ventes à l'extérieur du pays et mieux résister aux importations.

LE BILAN :

- Les réflexions engagées dans le cadre du SDAU des 4 cantons Nord et du PAR des 3 cantons Sud,
 - le contrat de pays,
 - le programme de 5 ans préparé à l'occasion du VII^e Plan ont permis d'intensifier, d'accélérer les actions de développement,
 - 3 usines relais dont 2 sont déjà occupées et la 3^e en cours de négociations,
 - l'arrivée de 4 nouvelles entreprises extérieures au pays,
 - un programme d'infrastructure pour l'eau, les routes, le téléphone,
 - le développement de pavillons locatifs sociaux dans les petites communes pour fixer la population sur place, et permettre aux personnes âgées de bénéficier du confort,
 - une politique de petits équipements pour améliorer le cadre de vie et la qualité d'accueil de la région,
 - une animation sportive dans l'ensemble de l'arrondissement, par la multiplication des stages à destination des formateurs bénévoles,
 - une politique culturelle pour contrecarrer les inégalités existantes : initiation à la musique, ouverture vers l'extérieur, stages de jeunes à l'étranger...
 - un programme d'initiative locale pour les jeunes en attente d'un emploi : aménagement des rivières, création de sentiers de randonnées pédestres, petits travaux d'équipement et d'amélioration du cadre de vie.
- Telles sont les actions que nous voulons continuer à mener pour répondre aux aspirations des femmes et des hommes de ce pays.

PIERRE MEHAIGNERIE

maire de Vitré
ministre de l'Agriculture

Utile tous les jours...

LA CARTE BLEUE

Tous les services d'une grande Banque...

 **banque de bretagne** 

- JANZÉ - Place de l'Eglise - Tél. 47.02.69
- LA GUERCHE - Avenue Général Leclerc - Tél. 49.22.28
- VITRÉ - Rue de la Borderie - Tél. 75.20.60
- ARGENTRÉ - Rue B. l'Argentré - Tél. 49.68.67

• Correspondants dans toute la France et à l'Etranger •

TOUTE
LA PEINTURE
EN BATIMENT

REVETEMENTS

SOLS ET MURS

André

DESILLES

42, bd des Jacobins
35500 VITRE

Tél. 75.03.77

Un bon Cognac...
Un bon Whisky

Charcuterie

Rôtisserie

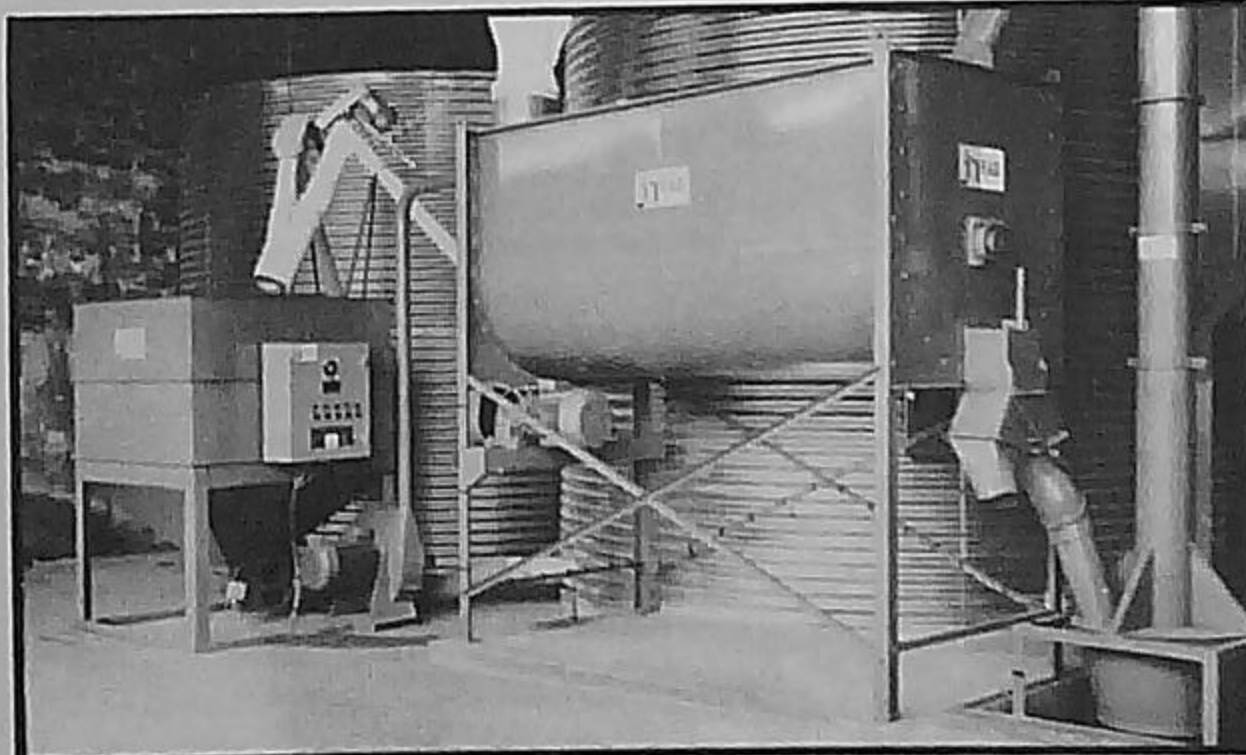
Cuisine

M. Roblin

37, rue Poterie, 37

35 Vitré

Téléphone : 75.01.48



FAO

- MANUTENTION
- STOCKAGE
- CONSERVATION
- SECHAGE
- ALIMENTATION DU BETAIL
- MATERIELS D'INTERIEUR DE FERME



Société COMIA-FAO s.a. 35500 VITRÉ TEL. (99) 75-20-97 TELEX 950 457 F

Développer l'emploi et répartir l'habitat

Après avoir fixé un certain nombre d'objectifs, la commission d'élaboration du S.D.A.U. a orienté ses travaux vers le « schéma » qui pourrait répondre à deux buts : assurer et développer l'emploi ; répartir harmonieusement l'habitat. Deux idées maîtresses ont guidé ce choix, d'une part l'autoroute, façade pour la création d'emplois secondaires et tertiaires, élément moteur pour le secteur sud, d'autre part donner au secteur nord les atouts pour assurer son développement.

50 000 HABITANTS EN 1985

La région de Vitré comptait 42 230 habitants en 1975 répartis dans 37 communes dont deux urbaines : Vitré et Châteaubourg. Depuis 1962, la différence entre les départs d'habitants et les arrivées s'est atténuée, mais le taux de natalité s'est détérioré. C'est pourquoi l'objectif retenu est à long terme de 66 000 habitants, et en 1985, 50 000. En matière de logement, l'objectif à atteindre est un parc confortable qui s'obtiendra par l'amélioration de l'habitat ancien et par la construction neuve. De 1968 à 1975, 1 714 logements neufs ont été construits, soit 245 par an en moyenne. Le taux d'occupation des résidences principales est de 3,25 personnes par logements, taux supérieur à celui de l'ensemble du département (2,96). La population attendue à long terme implique donc la construction d'environ 12 300 logements neufs en quarante ans, soit une moyenne de 307 logements par an.

L'AGRO-ALIMENTAIRE : UN ATOUT POUR LA RÉGION

L'objectif principal reste de créer des emplois. Dans ce domaine, la région de



Un atelier de piqure en chaussures

Vitré jouit d'une agriculture dynamique, animée par de jeunes exploitants. C'est un pays d'élevage où l'essentiel du revenu des agriculteurs est encore dû à la production laitière. En 1968, cette activité occupait 9 800 personnes, soit plus de 53 % des actifs résidents. L'industrie agro-alimentaire s'est aussi beaucoup développée au cours des années passées et connaît actuellement une certaine stabilité. Elle emploie environ un millier de salariés. L'expansion de l'industrie agro-alimentaire sera un atout pour l'économie de la région. Les autres activités industrielles concernent essentiellement le bâtiment et les travaux publics, le bois, les constructions mécaniques, le textile, le cuir... L'artisanat également est à lui seul un secteur économique

important pour la région, très stable et bien représenté en milieu rural. Cette dernière activité, en se structurant devrait conquérir des marchés extérieurs et participer au développement économique de la région.

3 750 EMPLOIS D'ICI 1985

Dans l'avenir, le nombre d'actifs agricoles continuera à diminuer, mais un partage raisonnable des investissements entre le foncier et la productivité devrait permettre de stabiliser la population active agricole aux environs de 6 250 à partir de 1985. Cette perspective a été retenue par la commission comme plausible et souhaitable. Ces emplois nouveaux devront compenser le déficit actuel en emplois qualifiés de façon à limiter l'évasion de jeunes formés dans la région, évasion d'autant plus intense que le niveau est élevé. Quantitativement, il sera donc nécessaire de créer dans le secondaire et le tertiaire : 3 750 emplois jusqu'à 1985, soit environ 375 par an. A plus long terme (2 010), 6 000 emplois seront nécessaires.

LES PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS RÉALISÉS A COURT TERME

En ce qui concerne l'équipement, deux grands types sont à examiner : les équipements d'infrastructure et de superstructure, dont les principaux doivent être réalisés avant 1985. La liaison autoroutière Le Mans-Rennes doit être effective pour 1979. L'axe nord-sud Avranches-Châteaubriant dont les principaux aménagements consistent à réaliser les déviations de Châtillon-

Entreprise de Batiments

J. CLOUET

35680 BAIS



Tél. 49.02.41

(qualifications 110-1331-1332-4 étoiles)

Construction de pavillons

Collectifs

Bâtiments industriels

en-Vendelais, Balazé et Vitré devrait être terminé pour l'horizon 1985. Les déviations de Châtillon et Balazé sont programmées pour les années 1979 et 1980. La phase d'acquisition des terrains de la déviation ouest de Vitré est prévue pour 1980.

L'aménagement intégré du bassin de la Haute-Vilaine qui se traduit par la réalisation de trois barrages doit être terminé pour les années 1980-1982. Quant à la construction d'un nouvel hôpital à Vitré, c'est le principal équipement de superstructure. Il faut espérer que sa construction sera effectuée dans les meilleurs délais, probablement cette année. Enfin, pour l'étape 1985, il est prévu la construction de deux C.E.S., l'un à Vitré l'autre à Châteaubourg.

LE CONTRAT DE PAYS : UNE AIDE IMPORTANTE

Le schéma ayant défini les objectifs à long et moyen terme, il reste à mettre en place les moyens de réalisation qui doivent permettre d'atteindre ces objectifs. Outre les instruments d'exécution que sont les P.O.S., ou les Z.A.C., il est indispensable que des structures de coordination, de liaison soient mises en place pour réaliser ce schéma. Déjà, les communes de Vitré, Châteaubourg, Pocé-les-Bois, Louvigné, Etreilles et Châtillon se dotent d'un plan d'occupation des sols. Les communes de Val-d'Izé, Argenté devraient elles aussi pouvoir se doter d'un même document. Dans les autres communes, des P.O.S. seront étudiés au fur et à mesure des besoins, selon les demandes des conseils municipaux. Mais il faut également que les structures d'accueil soient réalisées, ce qui nécessite à la fois une politique foncière et une politique d'aménagement. Cette dernière politique doit aboutir à la création de lotissements communaux ou de zones d'aménagement concerté dans certains cas.

Le schéma directeur de la région de Vitré regroupe quatre cantons qui adhèrent au « pays de Vitré ». Ce pays a fait l'objet d'un contrat qui comportait comme objectifs prioritaires et actions à entreprendre : le maintien des emplois existants et la création d'emplois nouveaux ; la création et la modernisation des équipements ; l'amélioration de la qualité des services publics ; l'amélioration de la qualité de la vie. Ce contrat est un des éléments qui devrait permettre de réaliser ce schéma. Les autres éléments devront venir de la coopération intercommunale, mais aussi de l'aide départementale et nationale.



L'étang de Paintourteau

CHARPENTE — MENUISERIE — BOIS
CHARPENTE INDUSTRIALISÉE
CONSTRUCTION DE CHALETS BOIS



NIGEON s.a

Zone Industrielle
35220 CHATEAUBOURG — Tél. (99) 00.31.29



BERTOLETTO s.a.

35500 VITRÉ

ENTREPRISE DE BATIMENTS - 85, Bd des ROCHERS

B. P. 47

Téléphone : (99) 75.01.57



Téléphone : 75.04.50

Etablissements RUPIN

MOBILIERS ★ COLLECTIVITES

Route de Beauvais - 35500 - VITRE

L'aménagement du bassin de la Vilaine :

le barrage de la Valière

C'est en décembre 1972 que le Conseil général d'Ille-et-Vilaine retenait le principe de la construction d'un barrage sur la Valière dans le but d'assurer le renforcement de l'adduction d'eau de la région de Vitré. Cette décision faisait suite à des études préliminaires sur la recherche des sites de barrage réalisées à l'initiative de la D.D.A. Parallèlement, l'agence financière de bassin confiait au cabinet Coyne et Bellier une étude d'aménagement intégré du bassin de la Vilaine en vue de rechercher des solutions aux problèmes posés par cette rivière sous trois aspects : quantité (alimentation en eau potable), qualité (lutte contre la pollution) et protection (lutte contre les crues).

TROIS BARRAGES POUR LA HAUTE-VILAINE

Outre les mesures préconisées pour réduire les déversements polluants l'étude d'aménagement intégré proposait la mise en place d'un certain nombre de barrages sur la Vilaine et ses affluents. L'aménagement de la Haute-Vilaine avec les trois barrages de la Valière, Chapelle-Erbrée, Vil-laumur a fait l'objet d'un programme spécial qui a été soumis au Comité interministériel d'action pour la nature et l'environnement pour obtenir un financement comparable à celui des ouvrages en cours de construction sur la Loire.

UN OUVRAGE DE 27 MILLIONS

Le 10 décembre 1975, le programme était

approuvé et le financement des travaux défini sur la base d'une estimation globale de 70 000 000 F, le département d'Ille-et-Vilaine ayant accepté la maîtrise d'ouvrages de l'ensemble. En ce qui concerne le barrage de la Valière, une mise en eau partielle a été réalisée en avril 78 et le coût s'élève à 27 millions de francs. Pour des raisons administratives, le ministère de l'Équipement n'a pu intervenir. Par contre, les ministères de l'Agriculture et de l'Environnement ont dépassé leur quote.

Le barrage, d'une capacité de 5 700 000 m³ est composé d'un barrage principal, haut de 17,30 m et d'une digue secondaire de 8,50 m. La crête de la digue supporte le chemin rural de Vitré à Erbrée, ainsi qu'une passerelle à l'usage du centre aéré voisin.

L'ADDUCTION D'EAU

La réalisation de ce barrage permettra divers usages. D'une part pour l'adduction d'eau dont l'utilisateur sera le SYMEVAL (Syndicat mixte des eaux de la Valière), regroupant cinq syndicats et quatre communes comprenant des communes rurales pour plus de 70 000 habitants et la ville de Vitré. Ce syndicat est chargé de fournir aux collectivités distributrices le complément nécessaire à leurs ressources actuelles. Dans une première étape, la ville de Vitré renforcera ses ouvrages de production pour atteindre la capacité de 10 000 m³ par jour et fournira de l'eau traitée aux syndicats et communes rurales qui en auront besoin.

Vers 1990, une nouvelle station de traitement sera construite à l'usage des collectivités rurales pour laisser à Vitré la disposition de sa station. Elle pourra atteindre, par étape, une capacité de 20 000 m³ par jour.

D'autre part, la convention passée en janvier 1978 entre le département et l'agence de bassin prévoit que dans l'attente de la réalisation des autres ouvrages prévus sur la Haute-Vilaine, le barrage doit voir sa cote descendre progressivement jusqu'au 1^{er} novembre grâce à des lâchages d'eau destinés à soutenir le débit de la Vilaine. Ces lâchages se feront sous réserve que soient assurés d'abord les besoins prioritaires de l'alimentation en eau potable. Après la construction du barrage de la Chapelle-Erbrée, soit en 1982, cette convention sera revue pour tenir compte de l'augmentation probable des besoins en eau potable.

DES AMÉNAGEMENTS AUTOUR DU PLAN D'EAU

Enfin, le département étant propriétaire d'une quarantaine d'hectares autour du plan d'eau, a clos cet espace et l'a strictement réglementé. Ainsi, le conseil général sera amené à fixer les modalités applicables en ce qui concerne : la pratique de la pêche en liaison avec la Fédération départementale des pêcheurs, la navigation à voile, notamment au droit du centre aéré et dans la retenue secondaire, la promenade pédestre autour du plan d'eau, le périmètre de ce dernier étant d'environ 10 km dont 3 pour la retenue secondaire. Quelques aménagements seront donc nécessaires pour l'organisation des accès, d'un circuit pédestre et une surveillance devra être organisée.

TRAVAUX PUBLICS - CARRIERES

S. A.

PIGEON

Siège social « La Guérinière »

ARGENTRE-DU-PLESSIS

Ille-et-Vilaine (35370)

Tél. : 16 (99) 49-60-10 - VITRE

- TERRASSEMENTS - EMPIERREMENT
- TOUS TRAVAUX CONNEXES AU REMEMBREMENT
- TOUS TRAVAUX ROUTIERS - V.R.D.
- TRAVAUX PARTICULIERS
- EXPLOITATION DE CARRIERES
- MATERIAUX ENROBES
- MATERIAUX RECONSTITUES
- TUYAUX
- PRODUCTION DE CHAUX AGRICOLE
- CHAUX ELABOREE POUR LE TRAITEMENT DES SOLS LIMONEUX DANS LA CONSTRUCTION DES CHAUSSEES

Transport de tous matériaux de viabilité ordinaires ou reconstitués à partir de carrières en activité. Production annuelle 1.500.000 t.



Des sentiers pédestres pourront être aménagés autour du plan d'eau

ETUDE
RÉALISATION
COORDINATION

Poletti
BATIMENT

SIEGE SOCIAL
16, RUE D'ANJOU
35370 ARGENTRE DU PLESSIS
TEL. (99) 49.61.45

6, RUE DE PRÉ-CLOS
35500 VITRÉ
TÉL. (99) 75.02.47

La Société Vitréenne d'abattage

Pour la famille ROZÉ le commerce des bestiaux ne date pas d'hier. Tout a commencé dans le pays de Balazé où, voici plusieurs générations, elle ouvrait une boucherie de détail. C'est à partir de là que, très jeunes, les deux frères Rozé Jean et Louis commencent à « villager » pour acheter des bêtes avec les moyens les plus rationnels et économiques de l'époque : la bicyclette et la « vachère ». Depuis ces temps reculés, bien des choses ont changé... Dès 1955, ils créent, sous forme de SARL une société d'abattage et de commerce en gros de viande. La S.V.A. est née.

Statutairement, la S.V.A. a pour objet : « l'achat et la vente de tous les animaux destinés à la boucherie, l'abattage, la revente en gros et demi-gros des viandes et abats, l'élaboration de tous produits alimentaires issus de l'abattage ». Elle s'est attachée à valoriser l'élevage bovin dans sa région en abattant les animaux sur place et en vendant les carcasses aux détaillants qu'ils soient en magasin traditionnel ou en supermarché. L'accroissement de sa production a amené la S.V.A. à rechercher sa clientèle dans les grands centres de consommation sur le plan national. Ainsi, la S.V.A. répond à deux de ses vocations : encouragement à l'élevage : approvisionnement du consommateur.

Implanté sur un terrain de 7 ha contigu à



l'ancien abattoir public, le nouvel établissement de la S.V.A. répond exactement dans le domaine de la productivité aux besoins d'une entreprise moderne, aussi bien en quantité qu'en qualité. Il représente un des éléments moteurs de la région vitréenne dans laquelle il s'imbrique. Il est enfin tourné vers l'avenir par sa technicité d'avant-garde et ses possibilités de stockage adaptées à une demande surmultipliée.

Le nouvel abattoir, un des plus importants de France, a été conçu pour traiter 18 000 tonnes. Mais les nouveaux bâtiments ont été étudiés dans la perspective d'un éventuel agrandissement. Ainsi quelques réservations ont été ménagées. On le voit, les possibilités d'extensions sont aisées, et celles-ci permettraient de pousser la capacité théorique du complexe à 30 000 tonnes sans gros frais.

104 ZA : une grande porte pour un grand coffre

La 104 ZA est une 104 comme les autres, maniable, toute vitrée, 3 portes, 2 places, tous le confort d'une berline, économe : elle roule à l'ordinaire.

Et c'est une astucieuse utilitaire : T.V.A. à 17,6 % récupérable par les assujettis et non soumis à la taxe "véhicules de société".



104 ZA : Ouvrez. Chargez.
Son prix : 20 609 F. T.T.C.
(clés en main, tarif au 1-7-78, année modèle : 79)

PEUGEOT

Sté du GARAGE GENDRY
Concessionnaire

Rocade de l'Avenir - 35500 VITRÉ - Tél. 75.00.57



Une des salles de désossage



la bouquetière

Guy et Micheline LEGRAND
fleuristes INTERFLORA

28. RUE DUGUESCLIN - VITRÉ - téléphone : 75.05.12

BRICOPANO - Peinture - Electricité

PLANCHES ET CONTREPLAQUÉS A VOS DIMENSIONS
GRAND CHOIX DE TONDEUSES, MATÉRIEL DE JARDINAGE
MACHINES OUTILS "BOSCH" - BOMBES PEINTURE AUTO
FERS FORGÉS

CENTRE COMMERCIAL DU MEE - 35500 VITRÉ

Une entreprise de pointe au Pays de Vitré

En 1958, M. Dubois se rend au Salon du jouet à Paris, car il y a un rendez-vous avec un ami. En 1963, M. Dubois crée une entreprise de jouets en peluche à Châtillon-en-Vendelais. En 1978, Nounours est le leader français et européen et le troisième mondial après deux américains, dans le domaine du jouet en peluche. Le choc de la constatation d'un marché mal exploité, la volonté de toujours de créer sa propre entreprise, beaucoup de travail et un peu de chance : une des recettes pour créer une entreprise parmi les plus performantes.

M. Dubois dit : « De toutes façons, j'aurais créé mon entreprise ». M. Dubois dit : « Lorsque j'ai été au Salon du jouet à 18 ans, par hasard, j'ai été déçu par ce que je voyais, j'ai pensé qu'il y avait moyen de faire mieux ». Il dit encore qu'il n'a pas vu le Salon avec des yeux d'enfant mais déjà avec ceux d'un adulte qui jugeait et tirait des conclusions : « Dans le jouet où pourrais-je me situer ? ». Réponse : « Dans le textile », parce que sa mère était couturière et que la conjonction l'a frappé à ce moment-là. Il dit aussi : « Je n'ai jamais douté de la valeur de mon produit, même après que le représentant M.C. à qui j'avais confié ma première collection me l'ait rendu en me disant que le marché était encombré, que ça ne marchait pas. »

A 23 ans, après avoir appris pendant cinq ans le métier commercial, il abandonne les produits des autres pour vendre son propre produit : le jouet en peluche sur le secteur Ouest. La structure ? Il conçoit et vend, sa femme réalise, seule, avec une machine à coudre, dans une pièce, ensuite elles seront quelques-unes dans un hangar puis nombreuses dans une usine.

IL Y A QUINZE ANS, LES JOUETS ETAIENT « TARTES »

Armor-Magazine. — Comment expliquez-vous la progression fulgurante de votre entreprise ?

M. Dubois. — Lorsqu'une entreprise qui se crée devient leader en dix ans, c'est qu'il y a un problème chez ses concurrents. En 1963, il y avait environ 65 fabricants de jouets en peluche en France, aujourd'hui il en reste cinq et Nounours détient 32 % du marché, en outre le deuxième derrière nous ne fait pas la moitié de notre chiffre d'affaires. Il y a quinze ans, les jouets étaient « tartes », il n'y avait rien de bien ; les matières employées n'étaient pas séduisantes, les tons étaient ternes. Mes modèles de départ ont été instinctifs. Ça a marché tout de suite. J'ai présenté aux clients quelque chose qui correspondait à ce qu'ils attendaient sans pouvoir le formuler, l'expliquer.

Sentir son marché, le tenir, bien gérer son entreprise, innover pour le futur. Nous avons abordé ce problème des soucis quotidiens du chef d'entreprise. Sentir son marché c'est se remettre en cause chaque année lorsqu'on lance la nouvelle collection. Tenir son marché, c'est surveiller ses concurrents, ceux qui se lancent, analyser leurs forces et leurs faiblesses, les contrer avec ses propres armes : la qualité, les prix, le service, c'est éventuellement prendre des participations majoritaires.

Bien gérer son entreprise. Un des grands soucis de tous les entrepreneurs. Réaliser 60 % de son chiffre d'affaires sur deux mois et faire tourner la maison toute l'année, suppose une rigueur dans l'analyse financière et des rapports avec son banquier qui ne sont pas donnés à tout le monde. Il faut aussi superviser les usines : Châtillon-en-Vendelais, Val-d'Izé, Laval, Châtillon-sur-Colmont. Cela représente 275 personnes, 44 milliards de C.A., 1 200 000 unités produites par an.

A.-M. — Comment est organisée la production ? Etes-vous complètement automatisé ?

M. D. — On ne peut pas automatiser la production. Il n'y a pas de méthode pour cela. Pour le reste, cela dépend de l'objet. On procède généralement par phases : découpe, mise en forme, couture, habillage, finition, etc. Mais certains objets peuvent être réalisés en entier par une seule personne.

A.-M. — Comment est organisée la distribution de votre production ?

M. D. — Nous utilisons tous les moyens de

distribution : les détaillants spécialisés ; les bazars et autre au moment des fêtes, les grossistes, les grands magasins, les collectivités. Nous avons le souci de maintenir constamment la qualité de notre force de vente.

15 % D'EXPORTATION

A.-M. — M. Dubois, Nounours est une société exportatrice, pourriez-vous nous en dire quelques mots ?

M. D. — En réalité nous ne sommes pas un très gros exportateur. Cela correspond à 15 % de notre chiffre d'affaires. Nos clients étrangers sont toute l'Europe, les Etats-Unis et le Japon principalement. Suivant le volume d'affaires réalisées dans un pays, nous avons soit un représentant, soit un importateur. Nous avons commencé à exporter il y a six ans.



DES CADEAUX DE NAISSANCE

Innover, dernier souci du chef d'entreprise que nous avons abordé.

A.-M. — Comment peut-on innover dans votre branche ?

M. D. — Le futur c'est forcément l'innovation, et obligatoirement la qualité. En 1979, nous allons lancer, à côté du jouet en peluche et de la poupée, une nouvelle sorte de produits, qui sont des cadeaux de naissance. Souvent on ne sait pas qu'offrir pour la naissance des enfants de parents, d'amis et relations, eh bien nous proposerons une série d'articles. Nous avons terminé notre phase d'expansion. Nous entrons dans une phase de stabilisation. Ceci, d'autant plus que le taux de progression du marché est tombé de 15 % à 5,6 % par an.

Quand même, il nous semble que les performances de Nounours nous étonneront encore. Leader européen du jouet en peluche, il le restera bien des années encore, et bien des années encore, cette entreprise restera un modèle pour ceux qui croient aux vertus du risque et de la création même en ces années de moindre progression de la croissance économique ? Qui sait si plus de risque et d'imagination et de créativité ne sont pas les clés pour la création d'un futur différent.

PAUL SORDET.



CATENA

Ets LEMAITRE

Chauffage - Sanitaire
Electricité - Quincaillerie
Bricolage
Vaisselle - Cadeaux
Liste Mariage

12, rue de la Borderie — 35500 - VITRE — Téléphone : 75.22.46

F.A.O. à Vitré

Une entreprise moderne à l'avant-garde du progrès

Spécialiste de manutention, stockage, conservation des céréales, d'alimentation du bétail et d'équipement d'intérieur de ferme. F.A.O. avec le souci majeur de résoudre tous les problèmes posés, fabrique dans ses ateliers une gamme complète d'appareils sans cesse perfectionnés pour mieux répondre à la demande de ses clients.

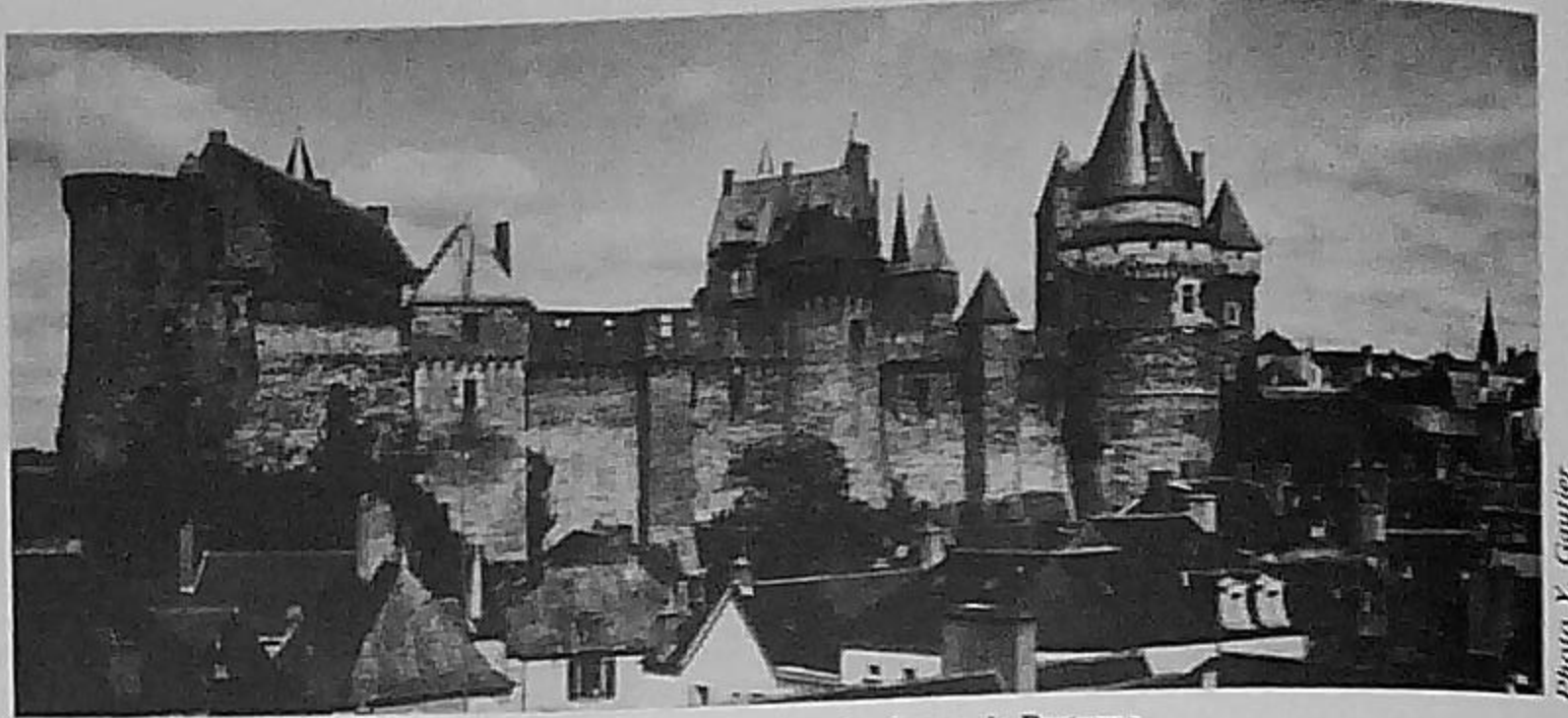
F.A.O., une organisation du plus haut niveau avec : un bureau d'études et une équipe de techniciens qualifiés, toujours à la pointe du progrès et à la recherche d'adaptations nouvelles.

Un réseau de distribution de plus de 3 000 points de vente sur la France, assisté de onze représentants.

F.A.O., c'est également une entreprise exportatrice, présente sur de nombreux marchés européens et mondiaux avec 27 % de son chiffre d'affaires.



L'église Notre-Dame
de Vitre, chaire extérieure



Le château de Vitre... un des plus beaux de Bretagne

Une demeure historique : LES ROCHERS

Presque rien n'est changé aux Rochers, depuis le XVII^e siècle. Une piété intelligente a gardé tout ce qui peut y évoquer la présence de Mme de Sévigné ; pour s'en convaincre, il suffirait de lire la description du domaine que contient un « aveu » rendu, en 1688, par Charles de Sévigné. Le château a perdu « ses défenses, canonnières et fortifications », mais les bâtiments sont restés debout, avec leurs tours et tourelles. La chapelle a conservé son tableau d'autel, ses chandeliers, ses sièges et ses boiseries un peu lourdes, de l'invention du bon abbé de Coulanges. La chambre de la marquise est convertie en une sorte de musée, où sont réunis des portraits, des estampes, ainsi que les meubles et les objets familiers de celle qui l'a habitée. Ces reliques sont respectables et précieuses ; mais c'est dans le parc, dans le jardin, sur les terrasses des Rochers, que les plus jolies lettres se présentent d'elles-mêmes à notre mémoire.

Le jardin, qu'une belle grille sépare de la cour d'honneur, a conservé le dessin qui avait été tracé sur un plan de Le Nôtre ; l'ordonnance en est simple et charmante. Des cèdres plantés au XIX^e siècle et qui ont magnifiquement grandi, en altèrent un peu le caractère. mais la place *Coulanges*, avec son mur en hémicycle, n'a pas été modifiée, et l'on y entend toujours un double écho,

« un petit rediseur de mots, jusque dans l'oreille ». De la place *Madame*, le regard embrasse toujours le même horizon : « Nous avons ici une lune toute pareille à celle de Livry ; nous lui avons rendu nos devoirs... Cette place *Madame* est belle : c'est comme un grand belvédère d'où la campagne s'étend à trois lieues d'ici à une forêt de M. de la Trémoille, mais elle est encore plus belle, cette lune, sous les arbres de votre abbaye ; je la regarde et je songe que vous le regardez : c'est un étrange rendez-vous, ma chère mignonne... »

Les bois sont moins hauts et moins touffus qu'au temps de la marquise ; il y a, maintenant, plus de taillis que de futaies ; mais on a respecté les allées tracées par la marquise et qu'elle avait nommées : *la Solitaire*, *l'Infini*, *la Royale*, *l'Humeur de ma mère*, *l'Humeur de ma fille*, etc.

Une grande allée que Mme de Sévigné avait nommée *la Royale* traversait le bois des Rochers ; de l'extrémité de cette avenue, un chemin souvent endommagé par les pluies conduisait à Vitre ; en tout une lieue et demie du château à la ville.

Vitre, aujourd'hui, a perdu la plus grande partie de ses vieilles murailles du Moyen Age, mais a gardé son magnifique château, — scandaleusement restauré — ses porches de bois, ses balcons couverts, ses pignons revêtus d'ardoises, ses maisons sculptées de la Renaissance. La plupart des rues n'ont guère changé d'aspect depuis le temps où Mme de Sévigné venait à la ville pour y faire ses dévotions et ses emplettes, ou pour y recevoir ses amies, car les Sévigné possédaient, proche la porte Gatecel, « une grande maison noble, nommée, de tout temps immémorial, la Tour de Sévigné ».

A. HALLAYS

En flânant. De Bretagne en Saintonge.

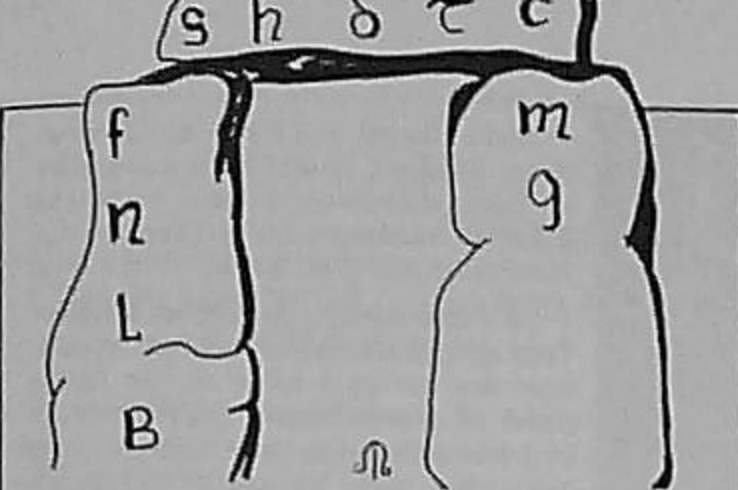
Entreprise Générale de Bâtiments

Maçonnerie - Béton Armé

SARL FOURREAU

LA PETITE HAYE
ROUTE DE LAVAL

VITRÉ
Tél. 75.04.79



CALENDARMOR 78

DU 30 SEPTEMBRE AU 27 OCTOBRE
lettre
G (GORT) : LE LIERRE

AMERGAIN CHANTE :
« JE SUIS UN SANGLIER IMPITOYABLE »

Le onzième mois du calendrier celtique est celui du lierre florissant. C'est aussi celui des orgies de la Thrace et de la Thessalie lors desquelles l'extase n'était atteinte que par le dépeçage de faons, de chevreaux et parfois d'enfants.

Le lierre relève autant d'Osiris que de Dionysos.

A ce tournant de l'année, le lierre et la vigne sont très près l'un de l'autre. Ils symbolisent la résurrection, probablement parce que ce sont les deux seuls plants du calendrier BLN à pousser en spirale. Dans son ouvrage « Les Celtes », Jean Markale note que « le lierre est symbole de ténacité et aussi d'une sorte d'immortalité ». Taliesin dans un autre poème dit : J'ai possédé la branche de lierre » ce qui signifie sans doute une certaine initiation.

En Bretagne, la grande, le lierre a toujours été l'emblème des tavernes où l'on servait du vin. On connaît aussi le proverbe « Good wine needs no bush » ; la bière de lierre, boisson médiévale très enivrante, est encore brassée au Trinity Collège à Oxford.

Mais le breuvage le plus enivrant aurait été tiré de l'amanite tue-mouches. Le buveur se trouvait subitement pourvu d'une force herculéenne.

Si la première fête de Dionysos est au printemps, la seconde est bien dans ce onzième mois. Elle porte deux noms : Mykosterion (érection des fausses oranges) ou Ambrosia (nourriture des Dieux).

Cette amanite ou fausse orange pousse sous les arbres et ce d'une façon très particulière. Elle pousse sous les branches orientées au nord depuis la Thrace jusqu'aux Pays Celtiques et toujours sous une branche orientée au sud depuis la Grèce jusqu'à l'Equateur.

La rivalité que révèlent les chants médiévaux britanniques entre le houx et le lierre symbolise la rivalité des sexes. Dans beaucoup de régions de la Grande-Bretagne, à l'issue de la moisson, la dernière gerbe ramassée sur la paroisse était appelée « la Fille Lierre ». C'était pour le fermier, un présage de mauvais augure pour l'année à venir.

Dans d'autres régions celtiques, le lierre qui étrangle les arbres symbolisa l'épouse acariâtre. Qu'était la femme celte ?

MYRDDHIN

gastronomie

Les spécialités régionales à l'honneur

Récemment, le Club Gastronomique « S.G.R. » (spécialités gastronomiques régionales) va décerner son diplôme d'honneur à quelques commerçants soucieux d'offrir à leur clientèle des produits d'excellente qualité et soigneusement choisis. S.G.R. s'est en effet donné pour mission de sélectionner des spécialités qui méritent la confiance du consommateur. Selon le cas, ces produits sont vendus directement par le producteur, ou par l'intermédiaire des commerces spécialisés. Une première liste, qui nous a paru très intéressante, est envoyée sur simple demande au club S.G.R. (115, rue de Rome, Paris).

On y trouve notamment les Ets L'Henoiret-Le Bec (bisques de langoustines et soupes de poissons), du Guilvinec ; Coathalem (gâteaux), de Quimper ; Futeul (muscadet), de la Haie-Fouassière.

Club gastronomique Châteaubriand

Les chefs-cuisiniers, les cuisiniers, les pâtisseries, les restaurateurs originaires de Bretagne désireux de se mieux connaître et de se réunir entre eux, viennent de fonder le Club Gastronomique Châteaubriand. Il en est encore de très nombreux, appartenant à la restauration, dans l'hexagone et ailleurs, qui pourraient rejoindre leurs confrères de même profession en adhérant à ce club fondé par le chef Paul Berthier ; lui écrire : 1, rue Charles Infroit, 92190, MEUDON.

itron

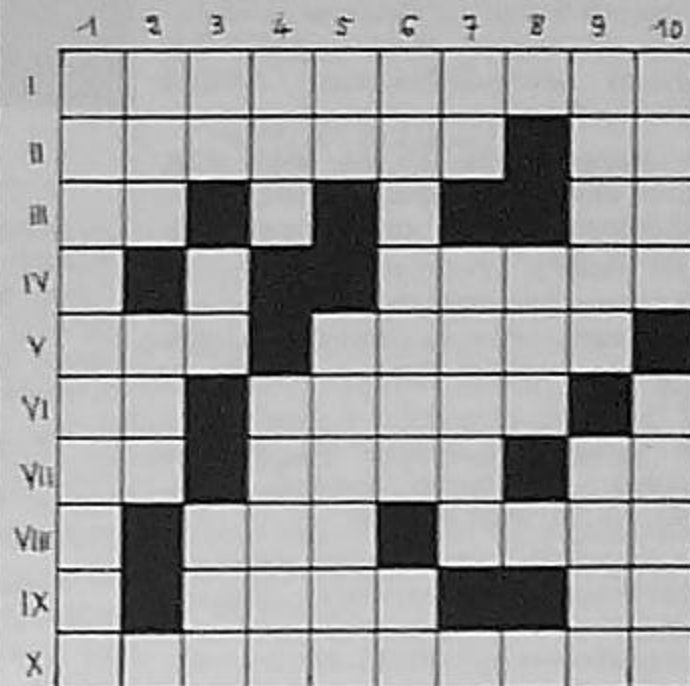
Mixa bébé

Lancé il y a un an, le lait de toilette Mixa bébé a connu un vif succès : c'est un lait très doux conçu pour les bébés certes mais aussi pour l'épiderme sensible des femmes. Il nettoie la peau tout en la débarrassant de ses impuretés ; il apporte douceur et souplesse. De plus, et ce n'est pas la moindre de ses qualités, il est toléré par tous les épidermes.

Une bonne mine toute l'année

Un bon teint en été, mais après ? Le bronzage disparaît peu à peu et avec l'automne reviennent les visages pâles. Et pourtant, comme il est agréable de garder cette bonne mine des mois d'été ! Pour celles qui recherchent cet effet sans être couvertes d'un fond de teint envahissant et étouffant, il faut un maquillage léger, naturel et discret. C'est pour elles que Biotherm a repensé ses crèmes de jour : sa nouvelle gamme est adaptée d'une part au type de peau de chaque femme (sèche, normale ou grasse), d'autre part aux différentes carnations (claires, moyennes ou mates). Deux types de nuances sont aujourd'hui proposées par Biotherm : les beiges (clair et moyen) et les dorés (clair et foncé).

MOTS CROISÉS FRANCO-BRETONS



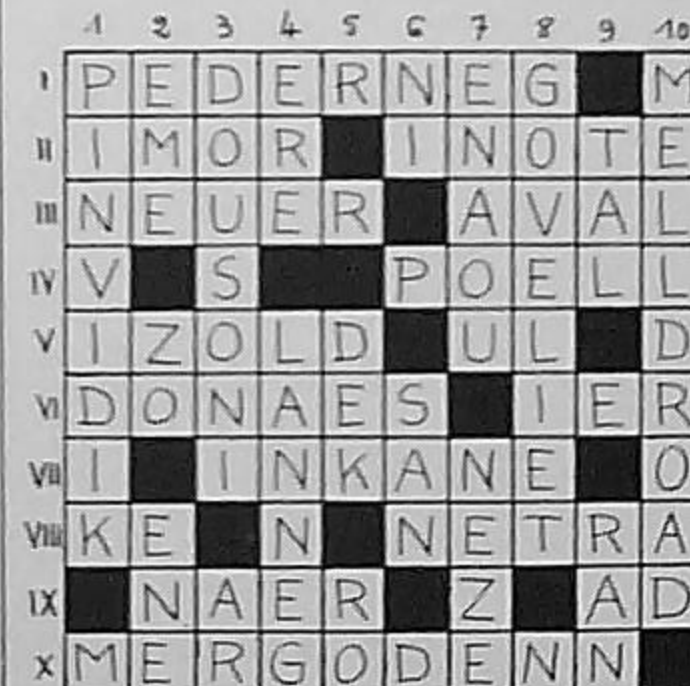
PROBLEME N° 16

Horizontalement. I. Il s'en imprime de toutes sortes. - II. Elle seule permet le jeu ; article défini. - III. Article défini ; donné par le diapason. - IV. Adverbe. - V. On y met de l'eau, ou des fleurs, ou les deux ; assemblée parlementaire. - VI. Base verbale de « bezan » au passé ; pas du tout spontané, c'est le moins qu'on puisse dire ! - VII. Article indéfini ; phalange ; au milieu du jour. VIII. Partie du visage ; ixode, beaucoup connu sous le nom de tique. - IX. Lettres de ALAN en désordre ; armée. - X. Estivants.

Verticalement. 1. Toujours appréciées, qu'elles soient de blé noir ou de froment. - 2. On le respire ; petit mouton. - 3. Base verbale de « bezan » au présent ; céréales ; agréable à regarder dans l'âtre. - 4. Arme la patte du coq ; saison. - 5. Pronom personnel ; tamponnera à l'aide d'un cachet. - 6. Entourée d'eau de toute part ; lettres de AVU. - 7. Consonne doublée ; ne triche jamais. - 8. L'un des éléments habituels du segment négatif. - 8. Atre ou foyer, selon le cas. - 9. Rejoint l'Isolle à Kemperle. - 10. Au début d'une énumération ; qui ne dort pas.

YANN DESBORDES

SOLUTION DU PROBLEME N° 15



DEMANDES D'EMPLOI

• J. fille ayant obtenu diplômes **hôtesse accueil**, recherche emploi. **Allemand, anglais, dactylo**. Disponible de suite. Ecrire à **Sylvia Cam**, 4, rue Voltaire, 29113 Audierne.

• Jeune femme, **secrétaire comptable** cherche travail sur **Finistère ou Morbihan**. S'adresser **Mme Coguen**, résidence Kernevel-Plaisance. 56260 Larmor-Plage.

• Jeune homme, **20 ans, libéré O.M. CAP BEP électronique**, cherche emploi étudierait toutes propositions, tél. 36.21.40.

• Jeune fille, **BEP-CAP serveuse restaurant**, cherche emploi région Nantes. Saint-Nazaire, téléphone 72.41.82.

• Jeune fille, niveau 1^{re}, **cherche place**; habitude enfants. Tél. 43.22.14, sauf le matin.

• Jeune fille, 18 ans, **CAP, employée technique collectivités**, cherche emploi pour octobre, étudierait toutes propositions, tél. 97.63.49.

OFFRES D'EMPLOI

• **Ch. une guitariste et un accordéon**, les 2 pouvant chanter. **A.M. Chesneau**, Ker Bro, 45, rue Jean-Macé, Brest.

• **Société S.I.F.O. recherche 1 tourneur qualifié, chaudronniers P1 et P2**. Se présenter Z.I. du Gaillac-Keryado, Lorient, tél. 21.32.58.

• **Société recherche secrétaire bilingue**, français, breton. Tél. 727.75.61.

• **Recherche équipes tâcherons**. S'ad. bâtiment Gautier, 56710, La Trinité-Porhoët. Tél. (97) 22.81.66.

• **Recherchons sténodactylosecrétaire**, débutante s'abstenir. Adressez C.V. prétentions salaire Etablissements Rondeau, 6, place du Bouffay, Nantes.

• **Sté d'édition recherche pour service de publicité bulletins municipaux, guides touristiques, etc., bons COURTIER LIBRES**

sur les cinq départements bretons et Paris. sérieuses références exigées. Env. CV à **SOPEL**, BP 540, 22010 Saint-Brieuc Cedex. Tél. 33.61.98.

• **Armor-magazine rech. correspond.** pour sa rédaction à Quimper, Lorient, Saint-Nazaire et Morlaix. Ecr., 10, rue Vicairie, Saint-Brieuc. Tél. 33.62.24.

UNIONS C.R.M. « BRETAGNE »

12, Quai Duguay-Trouin 35000 RENNES Tél. 79.32.17
40, rue Yan d'Argent 29100 DOUARNENEZ Tél. 92.72.39

Informaticien, Cél., 37 ans, 1 m 75, 70 kg, 8 000 mens. all. moderne, Y. verts, cheveux blonds, discret, affect., patient, ouvert, ép. J.F. intellig., ouverte.

Retraité Cadre, veuf, 66 ans, 1 m 71, Yeux bleus, all. distinguée, T. B. revenus, voit. Mil. simple, instruction, calme, énergique, prév. renc. D. simple, affect.

Profession Libérale, divorcée, profit, B. revenus, Maison, 1 m 58, 46 kg., Longs chev. blonds, Yeux bleus, dévouée, naturelle, 42 a., ép. M. soigné, loyal.

Agent de service, Cel. abandonnée avec bébé, 23 a., 1 m 70, 54 kg, all. agréable, longs chev. chat., sentiment., féminine, douce, ép. J.H. 25/30 gentil.

Entrepreneur, veuf, 41 a., 1 m 77, Y. bleus, T. B. revenus, maison, voit., affect., dévoué, franc, calme, prévenant, ép. J.F. affect., 1 enf. accepté.

petites annonces

La ligne (38 lettres, signes ou espaces) : 12 F.
+ taxes (17,60 %) = 14,11 F.

(Les demandes d'emploi sont gratuites)
Supplément pour encadrement : 35,28 F.

Pour la domiciliation à la revue, supplément de 10 F.

Les petites annonces sont payables à la commande

COLLECTIONS

• **Achat, vente, expertise TIMBRES POSTE, CARTES POSTALES, PHILATELIE MALOINE**, 4, rue Broussais, 35400 Saint-Malo. Tél. 40.81.01. fermé dimanche et lundi. Se déplace gratuitement pour achat.

• Cède **billets banque Viet-Minh** et q.q. documents guerre Indochine. E. rabiet Saint-Martial de Vitaterne, 17500 Jonzac.

• **Cartes Lamballe et le Val-André** avant guerre. Le lot de 10 : 25 F. A dr. commande à **Armor-magazine** n° 1010.

DIVERS

• **Amzer Henc'hizel**, 45, rue Jean-Macé, Brest. Ecole de musique, chant et instruments, traditionnels et classiques, folk, etc. Cours hebdomadaires et stages de quatre jours.

• A. v. 5 barriques et un moulin à pommes. M. Boiseras, au château, Landéhen, 22400 Lamballe.

• A vendre **Dyane-6**, 1969, bon état. Thomas, Le moulin au Cuivre. Grâces-Guingamp. Tél. 43.86.77.

• **Alain Rivière** (118 rue du Général-Buat, Nantes), jouant **flûte traversière** et **flûte irlandaise à bec** recherche **d'autres musiciens ou un groupe** pour jouer avec eux (Tél. travail 49.67.81).

• **La cartomancie de Michel Barbier**. Tout ce qui se rapporte à l'art révélateur des cartes à jouer et des tarots (tarot de Marseille, etc.). L'histoire, le symbolisme, l'interprétation, les méthodes, tout ! Volume gd format 21 x 29,7, illustré, broché, offset. 30 F. Commandes à **Facettes** BP n° 15 - 95220 Herblay (CCP Paris 11 696 06).

• **Exposition vente meubles anciens**, miroirs encadrements bois massif, peintures, à la **Bonnetière**, bourg de **Mériadec**, 456 Auray, tél. 57.84.01.

• Aux antiquités, Le Manach, 46, rue de Paris, **Morlaix**. Tél. 88.02.50. Achète **meubles bretons et Henri II** sculptés d'animaux et personnages.

• Vends très beaux **lévriers russes** Barzois, 3 mois, pedigree. Mme Aguttes. Le Bry, 44160 Sainte-Anne, téléphone (40) 45.64.95.

armor immobilier

La ligne (38 lettres, signes ou espaces) 18 F.
+ taxes (17,60 %) = 21,16 F.

ou la mm/colonne : 6 F. + taxes = 7,05 F.

• A vendre 270 000 F **magasin 140 m²** (fonds, terrain, murs). **Plein centre Saint-Brieuc**. Libre. Pour tous commerces (snack, crêperie, vélos, etc.). **L.G.B.**, BP 459, 22008 Saint-Brieuc.

• A vendre cause retraite dans le meilleur emplacement commercial de **Brest** excellent fonds de tissus et linge de maison. Grandes vitrines. Parking. Long bail. Eventuellement en pas-de-porte de 150 m². Mlle Quéré, 7, square Mgr-Roull, Brest 29200.

• **Rennes** : quartier ouest, rue calme, sans vis-à-vis, ds pt imm de 3 ét., 1^{er} ét., **apart. F5**, cft, cave, park. 195 000 F dont 15 000 F CF. Tél. (99) 59.39.13.

• **Bureaux neufs** à vendre, près centre Rennes, 138 m², parkings, petit immeuble. Heudes, 7, quai Lamennais, Rennes, tél. 30.93.11.

• A vendre maison de campagne, 4 pièces, 15 km de la mer. Avec dépendances. Tél. (99) 58.53.98.

LANDEHEN

• (Proximité de Lamballe). Nouveau lotissement entrée du bourg : à vendre terrains. S'adresser à la mairie.

• A louer jusqu'au 30 avril 79, **studio neuf** meublé, chauffage électrique, 2 chambres, séjour-salon, cuisine, salle d'eau. Bord de mer Plouescat, tél. 69.995.10 le matin.

• Vends cause départ, très beau terrain, plein sud viabilisé 742 m², 7 km mer et 10 km Quimper et Concarneau. Prix très intéressant. Pour visiter s'adresser : Jacques Sliwka, 24 à Kerveil, 29140 Saint-Yvi, tél. (98) 94.72.84.

• **Saint-Nazaire-Immaculée**, 6 km mer, ds pt coll. de 1 ét., **appt** (130 m²), vaste sj (36 m²), 2 chres, cuis. (9 m²). Chfge cent., s. de bs, wc, combies aménageables (40 m²), gar., jard. 200 000 F à déb. M. Bernard. Tél. (40) 22.37.40 (ap. 19 h).

• Vends terrain Saint-Brevin, 2 800 m², non constructible. Prix 12 F le mètre. Praud, 24, rue Beau-Soleil, Bouguenais.

• **Plédran** près St-Brieuc 10 km mer, près forêt, **fermette**, vaste pièce (2/3 pers.) - juil. 1 200 F, août 1 500 F, poss. quinz. - M. Via. Tél. (1) 631.55.83.

• **MAISON A LOUER CAMARET**, bord plage, 3 p. + cuis, juill., sept. **Mme BENOT**, 21, rue de Roscoff, BREST, 02.19.45, sf week-end.

• A VENDRE **BEAU STUDIO** tout équipé dans immeuble grand standing, vue sur mer, plage à 20 m. Coin très calme. **QUIBERON**. Tél. (16-96) 33.64.35.

• **Louvigné-du-Désert** : 50 km mer, **mais. camp.** - Août 700 F - Jean Chotard, 114, r. des Clématites, 53100 mayenne.

UNE CASE COMME CELLE-CI

NE COUTE QUE 320 F. (+ T.V.A. de 17,60 %)

Elle sera lue dans les 5 départements bretons, à Paris et dans les grandes villes françaises, par une clientèle sélectionnée. (Nous faire parvenir le texte avant le 5 du mois précédent)

Claude Couband, nouveau patron de FR3-Bretagne

Lors d'une réception à la Maison de la Radio de Rennes, nous avons eu le plaisir de faire la connaissance du nouveau directeur de FR3 pour la Bretagne et les Pays de Loire : Claude Couband. C'est un journaliste de talent qui s'est initié à notre métier aux côtés d'Albert Camus et d'André Malraux... Une référence ! Rappelons les principales étapes de sa carrière :



Claude Couband, né le 11 mai 1922, a été de 1945 à 1947, rédacteur diplomatique au journal « *Combat* », puis a collaboré, en 1948, à l'Agence de Presse « *Express* ». En septembre 1954, il devenait attaché de presse au ministère des Affaires Marocaines et Tunisiennes (Christian Fouchet) ; en janvier 1959, il était attaché au Service Politique de *Paris-Presse-l'Intransigeant*, dont il devenait, en 1960, chef du Service Etranger ; en février 1964, il était chargé de mission au Ministère de l'Information (Alain Peyrefitte) ; en 1966, chargé des relations avec la presse étrangère au secrétariat d'Etat chargé de l'Information (Yvon Bourges) ; en 1968, il était nommé rédacteur en chef-adjoint à la deuxième chaîne de télévision de l'ORTF (*télé-soir*) ; en novembre 1969, conseiller technique au Cabinet du Directeur général de l'ORTF. Nommé délégué permanent de l'ORTF aux Etats-Unis en avril 1970, il devenait conseiller technique à la Direction de l'ORTF en septembre 1971 ; de 1972 à 1974, il assurait les fonctions de chef du Service des échanges internationaux de Télévision à l'ORTF ; le 1^{er} janvier 1975, il était nommé directeur régional de FR3 pour la région Paris-Normandie-Centre ; en novembre 1977, il devenait délégué à l'Information à T.D.F.

* Jean Mathelin quitte la direction régionale du groupe Olida pour devenir adjoint au directeur régional au siège parisien. La direction de l'usine de Loudéac est assurée par M. Fazio.

* Le général de brigade Roger Périer a pris le commandement de 9^e DIMA à Saint-Malo.



MICHEL PAQUET NOUVEAU SECRETAIRE GENERAL DU PORT AUTONOME DE NANTES SAINT-NAZAIRE

Né le 17 avril 1936, Michel PAQUET a été nommé Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat en 1961, après avoir poursuivi des études supérieures à la Faculté des Sciences d'ORSAY et à l'Ecole Spéciale des Travaux Publics à PARIS ; à l'issue de son service militaire en 1963, il a été chargé des études et travaux de l'arrondissement de Paris, du Service de la navigation de la Seine et de diverses autres missions. En 1975, il a été nommé au Bureau des Ports Maritimes à la Direction des Ports Maritimes et des Voies Navigables qui assure notamment la tutelle des ports autonomes.

Son prédécesseur, Charles SIMON, bien connu dans le monde maritime et portuaire, avait passé un peu plus de 40 ans au port de Nantes.

* M. Jubineau, vice-président de la CCI, a été élu président de la société de la foire internationale de Nantes.

* François Prigent, maire adjoint de Plouenan, conseiller général de Saint-Pol-de-Léon, est devenu sénateur du Finistère et conseiller régional en remplacement d'André Colin.

* Antoine Gourmelon, directeur de l'école d'agriculture de la Touche depuis 12 ans, a été nommé responsable national de l'enseignement agricole privé.

* Corps préfectoral. Henri Gevrey, préfet du Finistère depuis peu de mois, est remplacé par Pierre Jourdan, secrétaire général de la région parisienne. Jean-Pierre Etchary, 38 ans, est nommé sous-préfet à Nantes, Bernard Puydupin, 44 ans, sous-préfet à Guingamp.

CONFÉRENCES

* Cadres bretons. Le mardi 24 octobre à 21 h, Claude Champaud, président du Comité économique et social, parlera du « *séparasisme* » (Arts et métiers, 9 bis, av. d'Iéna, Paris).

PRESSE ET DOCUMENTS

* *La démocratie sociale*. Nouveau mensuel politique et économique dirigé par Sébastien Couëpel, député des Côtes-du-Nord (10, rue Vicairie, Saint-Brieuc).

RELIGIONS

* Les compagnons missionnaires celtiques vont rééditer à 2 000 exemplaires le numéro spécial de leur revue « *Espoir* » : *L'ère de Jésus qu'on appelle le Christ*. En souscription : 5 F (Espoir, Run Meno, les 7-saints, 22420 Plouaret - CCP H. Hillion 2909 85 K Rennes).

* *SOUVIENS-TOI*, — Sous ce titre paraît une modeste revue catholique pleine de bon sens, fidèle à la foi traditionnelle. Animée par le père Lucien Leroy, elle récuse avec détermination les déviations politico-modernistes (les Calots verts, la Longueiraie, 22430 Erquy).

NÉCROLOGIE

* Francis Briens, 71 ans, ancien maire de Saint-Georges-de-Reintembault, ancien conseiller général * L'amiral Adolphe Lepotier, 80 ans, né à Nantes, il a été inhumé à Saint-Michel-Chef-Chef * Emile Simon, 65 ans, maire-adjoint de Redon * Marc Le Vaillant, 72 ans, maire de Lignol * Michel Monnier, 75 ans, ancien conseiller général de Morlaix, président d'honneur des courses hippiques bretonnes * François-Marie Perrot, 76 ans, ancien maire de Cavan.

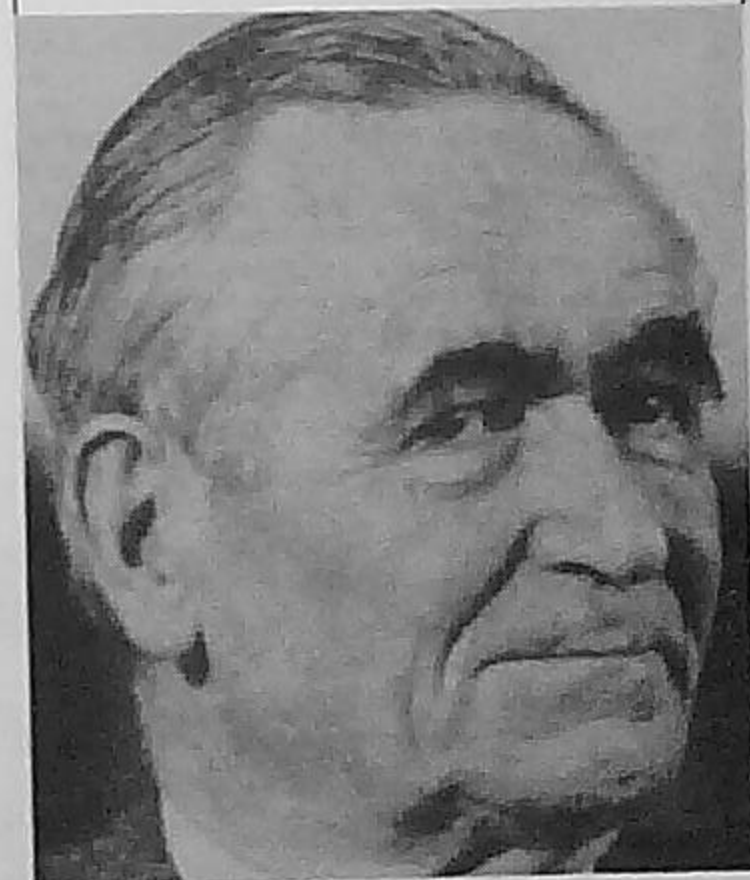
* Le père dominicain Charles Avril, dont les sermons étaient fort appréciés, est décédé à Paris à l'âge de 81 ans ; il était originaire de Cavan.

André Colin

Le 31 août, à Ploudalmezeau, de nombreux amis ont accompagné à sa dernière demeure André Colin, mort à Carantec après un courageux combat contre la mort.

Né le 19 janvier 1910 à Brest, André Colin, après sa participation active à la Résistance, entra aussitôt en politique : dès 1945, il participait à la fondation du MRP. Depuis lors, il ne cessa d'être parlementaire : député puis sénateur, et fut plusieurs fois ministre. Au plan européen, il était vice-président du Parlement européen. Au plan breton, conseiller général de l'île d'Ouessant, il était président du Conseil général du Finistère et avait succédé à René Pleven à la présidence du conseil régional de Bretagne.

Jean Lecanuet lui a rendu un ultime hommage, déclarant : « André Colin fut en politique un homme de foi. Taillé dans le plus pur granit de sa Bretagne, il cachait, sous la rudesse de l'apparence, une grande tendresse. Il sut maintenir l'idéal de la démocratie sociale d'inspiration chrétienne à travers toutes les luttes de sa longue et brillante carrière politique ».



RAISON ET YEUX OUVERTS

« Il faut savoir raison garder disaient des rois (pas les nôtres) qu'un académicien appelle *maudits* (Jugés par les Alliés, à Nuremberg, ils auraient tous été pendus, entre autres chefs pour ne pas avoir respecté leurs traités, dont celui de 1532). Mais il faut aussi savoir ouvrir les yeux (l'autruche ne passe pas pour raisonnable). M. le Commissaire Marlec (*Armor-Magazine*, 104, p. 74) croit aux grands ensembles étatiques ; d'autres aiment moins les Sarcelles de la politique. Quel avantage la Bretagne tire-t-elle de son appartenance au mini-Sarcelles hexagonal ? Question de foi, ou d'intox. Pièce au dossier : en juin 69 il fallait 1,14 franc français pour acheter un franc suisse. En septembre 78 il faut 2,65 francs pour 1 franc suisse. Quelles ressources la Suisse a-t-elle de plus que la Bretagne ? Elle a beaucoup moins de tout, sinon la neige et de la houille blanche. Elle a surtout une ressource que les Bretons n'ont pas : la liberté. Pourtant les Bretons, raisonnables et éclairés, ne réclament pas plus que le statut de la Bavière. L'état fédéral semble mieux se défendre que l'état jacobin, puisqu'en juin 69 on achetait 1 DM avec 1,24 franc français alors qu'en septembre 78 il faut 2,30 francs français pour 1 DM ». R. GROGNEC.

ENCOURAGEMENTS DE SAVOIE

« Je vous prie de trouver ci-joint un chèque bancaire de 200,00 F, abonnement de soutien à votre magazine *Armor* que je juge très intéressant et indispensable aux Bretons exilés ». Jean AUDRAIN, président de l'Armor de SAVOIE, Avenue Jean-Jaurès, CHAMBERY.

PAS BRETON ?...

« Constamment, je m'entends dire parce qu'étant originaire de REDON, donc du Pays Gallo « vous n'êtes pas Breton, vous ne parlez pas le breton », combien de fois faudra-t-il donc répéter que la Bretagne est diverse, (ce qui fait son originalité), que l'histoire de Bretagne prouve l'identité Bretonne du Pays Gallo (REDON-RENNES et notre chère ville de NANTES). Reproches aussi quand on n'a pas un nom typiquement bretonnant... Curieux comme raisonnement, car partout en France, quantités de noms de famille n'ont rien de français. Bientôt, au train où vont les choses, ne restera plus de Breton que le Finistère, une partie du Morbihan et des Côtes-du-Nord. Le reste du Pays Gallo sera-t-il alors rattaché aussi aux artificiels « Pays de la Loire » ?... Affirmons notre identité bretonne, sans renier le parler Gallo ». Klaod JUBAULT, latour-Maubourg, 75007 PARIS.

APPEL A LA SOLIDARITE

« Des amis sont en prison depuis juillet dans le cadre de l'opération « anti FLB ». Ils sont détenus à Fleury Mérogis pour des attentats qui n'ont fait aucun dégat !... Ces deux jeunes sont connus depuis longtemps dans l'Emsav, dans le monde musical et les mouvements écologiques. Non violents, sincères, ils s'expliquent. « Nous avons fait mal à

nos parents, nos amis mais comprenez qu'une révolte longuement contenue peut amener hélas à des actions désordonnées mais symboliques !... ». Non violent convaincu, je les soutiens car ils n'ont rien du « terroriste » (bien au contraire), les connaissant comme sociables, humains et généreux. Je tiens donc à communiquer leur adresse aux lecteurs chez qui un sentiment de solidarité et d'humanisme existe encore dans ce monde terne. Une des façons la plus banale est de correspondre avec eux. Je vous remercie, pour eux, lecteurs compréhensifs... Voici leur adresse : Eric et Philippe PARISSÉ, détenus politiques bretons, n^{os} 74 998 et 75 000. Bat. D4-3A. 7, Avenue des Peupliers, Sainte-Geneviève des Bois. 91705 FLEURY MEROGIS ». Je vous remercie beaucoup rédacteurs d'Armor, revue à laquelle je souhaite une très, très longue existence ». Lanig AL LOUARN.

UN CERCLE BRETON POUR PORNIC

« Le 15 juillet dernier au soir, devant l'église St Guénolé du Bourg de Batz en Loire Atlantique, j'assistais en compagnie de nombreux vacanciers au « Fest ar Baludérien » donné par le cercle celtique des Paludiers Bretons de Batz, Saillé, Kervalet. Devant la belle église illuminée, le spectacle fut plein de qualité. Et nous les spectateurs nous pûmes apprécier et applaudir les danses et les costumes bretons du Cercle de Monterblanc du Morbihan, ainsi que ceux des Paludiers de Batz, sans oublier les excellents sonneurs du Bagad Gilles de Retz de Nantes. Entre chaque danse, un paludier précisait un détail, un lieu, ou une anecdote se rapportant à l'histoire locale et à l'histoire de Bretagne en général. Ainsi les vacanciers Bretons ou non, purent-ils en savoir davantage sur l'histoire de notre pays et sur les problèmes du sel breton, menacé par les promoteurs avides de constructions sur les marais salants du Pays de Guérande. Vint un moment où les Paludiers présentèrent une maraichine danse locale du marais breton du Pays de Retz au sud de la Loire en région de Pornic. Et cette danse a provoqué chez moi la réflexion suivante, confirmée par mes recherches : à Pornic, dernier port breton de la Bretagne sud, il n'existe point, semble-t-il, de Cercle Celtique. Avouons que c'est bien dommage pour cette agglomération qui accueille de nombreux touristes l'été et de nombreux plaisanciers dans son nouveau port de plaisance. C'est dommage car cette absence de groupe local breton fait défaut à la représentation des danses et des chants de cette partie méridionale de la Bretagne. De plus, dans les rassemblements, type festival interceltique, ce manque nous prive de voir les jolies coiffes de Pornic des femmes et de cette partie du Pays de Retz dont la côte fait face au Banc de Kerouars. Aussi, je pense qu'il serait bon qu'Armor encourage ceux parmi les Pornicais qui souhaiteraient fonder dans l'avenir un Cercle breton. Et qui sait, un jour verra-t-on alors, les représentants du Cercle breton de Pornic, danser des maraichines dans leur costume local au son de la « Veuze », le biniou de la Loire atlantique. Ce serait ainsi contribuer à faire connaître la côte bretonne du Pays de Retz de Paimbœuf à Pornic ». M. Le Thiec, en vacances au Bourg de Batz.

NOUVEAUTES SOPEL

- LE GUIDE DE DINAN ET SES ENVIRONS
- LE GUIDE 1978 DES CIRCUITS TOURISTIQUES DE LA COTE DE GRANIT ROSE
- LE GUIDE DU PAYS DE LOU-DEAC

Envoi contre 6 F pour frais à : SOPEL, BP 123
22400 Lamballe Cedex, CCP 2 319 14 P Nantes.

Directeur
YANN POILVET

★ Direction, rédaction, administration, publicité : 7, rue St-Jacques - BP 123 - 22400 Lamballe - Tél. 31.20.37 +

★ Renerezh, skridaozerezh, mererezh, bruderezh : 7, ru Sant Jakez - B.P. 123 - 22400 Lambal - Pellg. : 31.20.37 ha da heul.

* Editeur : SOPEL

* N° ISSN (International standard serial number) : Fr 0044 8966/944/107735-X

* N° CPPAP : 47-307

* N° SIRET : 302306741 00018

* Secrétariat

DANIELLE LEQUITTE

* Rédaction

ANNE-EDITH POILVET-BESRECHEL
NADINE COURDIER

et Anne-Marie Arignon, Jean-Luc Aulnette, Yann Brekilien, Jean-Pierre Corbel, Jacques Crenn, Yann Desbordes, Eliane Deshayes, Jill Ewan, Michel François, André-Georges Hamon, Brigitte Hug, Marc Le Layec, Briak Loyant, Henri Le Moal, Myrddhin, Odile Pellé, Yannick Pelletier, Edith Perennou, Jos Philippe, Paul Sordet, Daniel Thenadey.

* Publicité

Alfred Caillibotte, Guy Chapalain, Eliane Deshayes, Hélène Guillon, Marcel Jagu, Jean-Claude Mallet, Gilles Maurice, Gilles Renaud.

* Abonnement d'un an : 62,40 francs (dont 2,40 francs de T.V.A.)

* Abonnement de soutien : 200 francs.

* Abonnement pour l'étranger : 150 francs.

* Abonnement par avion : Ajouter le tarif postal en vigueur.

* Changement d'adresse : 8 francs.

* C.C.P. Armor magazine : Rennes 2691 70.

* Textes et publicités doivent nous parvenir impérativement au plus tard le 5 du mois précédant la parution.

* Armor ne publie pas de communiqués.

* Une enveloppe timbrée doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse.

* Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

* La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des lettres qu'elle reçoit, sauf indication expressément formulée dans lesdites lettres.

* La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de mention d'origine.

* Seules les personnes titulaires de la carte millésimée 1978 sont habilitées à recevoir des ordres de publicité et d'abonnement en faveur d'Armor magazine.

* Tout document, commande ou engagement non validé par la signature du directeur d'Armor magazine, gérant de la SOPEL, est réputé nul ou non avenu.

* Le bulletin d'abonnement se trouve en page 6

* Diffusion : N.M.P.P.

* Imprimerie Saint-Michel, rue Réaumur, zone industrielle, Saint-Brieuc. Tél. 61.42.68.

* Photocomposition Breizh-Compo, 32, rue de la Corderie, Saint-Brieuc, tél. 33.68.23, et Graphe, le Petit Crenan, Quintin, tél. 32.86.84.

* Rener ar gelaouen (le directeur de la publication) : Yann Poilvet.

1 S s Gwed'hen	16 L s Gwenegan
2 L s Meier	17 M s Vio
3 M s Gwinien	18 M s Lukaz
4 M s Frañsez	19 Y s Ezvin
5 Y s Mors	20 G s Brivael
6 G s Melin	21 S s Konogon
7 S IV ar Rosera	
8 S s Mordiern	22 S s Noug
9 L s Denez	23 I s Moran
10 M s Kler	24 M s Gwezenneg
11 M s Melar	25 M s Gwenoù
12 Y s Erniog	26 Y s Alor
13 G s Eflamim	27 G s Malor
14 S s Areled	28 S s Yud
15 S s Tangi	29 S s Eiled
	30 L s Hermin
	31 M s Bineuc

A VOTRE SERVICE, UN GROUPE 100 % BRETON

les éditions
de Landehen



communes
de Bretagne

- *Chaque mois depuis plus de 10 ans...*

armor *le seul magazine de la Bretagne*

• **Des guides touristiques...**

CÔTES D'ÉMERAUDE * DE LÉON EN ARGOAT * PAYS DE VANNES ET D'AURAY * PAYS DE VILAINE * CÔTE DE GRANIT ROSE * DINAN * LOUDÉAC ET SA RÉGION *

• **Des revues municipales et cantonales...**

PORDIC * MERDRIGNAC * LAMBALLE * DOUARNENEZ * TRÉBEURDEN * PLOMELIN-PLUGUFFAN-GOUESNAC'H * HUELGOAT * PLOERMEL * LOUDÉAC * GUINGAMP * PLOUBALAY *

• **Des programmes...**

SAINT-LOUP * MAI BRETON * FOULÉES BRIOCHINES * TOURNOI DE SAINT-QUAY-PORTRIEUX * CONCOURS INTERNATIONAL DE PÊCHE DU GRANDLEJON *

• **Des catalogues officiels...**

LA FOIRE-EXPOSITION DES CÔTES D'ARMOR * LE MAI BRETON *

• **Le livre annuel des institutions régionales**

• **Les dossiers bretons...**

LES PAYS DE RANCE * L'I.U.T. DE QUIMPER

• **Et toutes les formes d'éditions**

PLAQUETTE DE LA MARQUE « BRETAGNE » * PROGRAMME DU CONGRÈS NATIONAL DES INGÉNIEURS DU GÉNIE RURAL * PANNEAUX-SERVICES (SAINT-NAZAIRE -VANNES) * ETC.

Chaque spécimen : 6 francs pour frais d'expédition

VOUS aussi, faites appel à NOUS

SOPEL, 7, rue Saint-Jacques * B.P. 123 22400 LAMBALLE CEDEX

Tél. 31.20.37 et la suite * C.C.P. 2319 14 P Nantes

41.000 F

c'est

le nouveau
plafond du
LIVRET BLEU

6,50%
net d'impôt



**Crédit Mutuel
de Bretagne**